



**ANIÈRES**



# **COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2018**

**QUATRIÈME RAPPORT DE LA LÉGISLATURE 2015-2020**





**MESDAMES LES CONSEILLÈRES MUNICIPALES,  
MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX,**

En application des prescriptions de l'article 48 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nouvelle teneur dès le 1<sup>er</sup> janvier 1985, j'ai l'honneur, avec mes Adjointes, de vous présenter et de soumettre à votre examen le quatrième rapport administratif et financier de la période législative 2015-2020 sur l'activité des autorités municipales.

Nous saisissons cette occasion pour remercier ici toutes les personnes qui aident les autorités communales à remplir les tâches de plus en plus nombreuses et complexes dont elles ont la charge.

**Antoine BARDE**  
Maire



# SOMMAIRE

---

## RAPPORT ADMINISTRATIF 2018 4

---

Autorités communales	6
Séances du Conseil municipal	10
Administration communale	15
Fondations Communales	16
Groupement intercommunal	28
État civil intercommunal	30
Corps constitués	32
Votations élections	37
Population	39
École	40
Bâtiments et aménagements	43
Autorisations de construire	49
Statistiques déchets	50
Entraide sociale	52
Manifestations communales	53
Mérite aniérois	64
Promotions civiques	65

---

## RAPPORT FINANCIER 2018 66

---

Centimes additionnels communaux	68
Comptes du bilan	69
Comptes de fonctionnement	71
Tableaux financiers et rapport	82

---

## RAPPORTS DES SOCIÉTÉS 2018 90

---

Liste des sociétés	92
Rapports d'activités des sociétés	94



**ANIÈRES**

# **RAPPORT ADMINISTRATIF 2018**



# AUTORITÉS COMMUNALES

RAPPORT ADMINISTRATIF 2018

## EXÉCUTIF

### **ANTOINE BARDE**

Maire

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015,  
Libéral CM – 01.06.2011 - 31.05.2015

### **CAROLINE BENBASSAT-DUFOUR**

Adjointe

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015,  
Libéral CM – 01.06.2003 - 31.05.2011  
01.11.2012 - 31.05.2015

### **PASCAL WASSMER**

Adjoint

Le Centre – dès le 01.06.2015,  
Le Centre radical démocrate-chrétien  
CM – 19.02.2013 - 31.05.2015

## CONSEIL MUNICIPAL

### **CORINNE ALHANKO-BAUER**

Conseillère municipale

Libéral – dès 2009  
Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

### **DENYSE BARBEZAT-FORNI**

Conseillère municipale

Anières différemment – dès 2003  
Ensemble pour Anières – dès le  
01.06.2015

### **ELISABETH BERY**

Conseillère municipale

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

### **PIERRE-YVES DECHEVRENS**

Conseiller municipal

Le Centre radical démocrate-  
chrétien – dès 2011  
Le Centre – dès le 01.06.2015

### **JACQUELINE CURZON**

Conseillère municipale

Libéral-Radical – dès le 04.12.2018

### **PHILIPPE GAILLARD**

Conseiller municipal

Anières différemment – dès 2011  
Ensemble pour Anières – dès le  
01.06.2015

### **YVES GUBELMANN**

Conseiller municipal

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

### **CLAUDINE HENTSCH**

Conseillère municipale

Ensemble pour Anières – dès le  
01.06.2015

### **JÉRÔME JACQUIER**

Conseiller municipal

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

### **ANNE LEOISSARD**

Conseillère municipale

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

### **PIERRE LINGJAERDE**

Conseiller municipal

Libéral – dès 2014  
Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

### **ANITA PORDES**

Conseillère municipale

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

### **FLORENCE PULIDO**

Conseillère municipale

Le Centre radical démocrate-  
chrétien – dès 2007  
Le Centre – dès le 01.06.2015

### **ROBERTA RANNI**

Conseillère municipale

Le Centre radical démocrate-  
chrétien – dès 2011  
Le Centre – dès le 01.06.2015

### **GIUSEPPE RICCIUTI**

Conseiller municipal

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

### **MONY SIMOS**

Conseillère municipale

Libéral-Radical – dès le 24.02.2016

### **ALEXANDRE SOUCAS**

Conseiller municipal

Libéral-Radical –  
26.01.2016 - 18.09.2018

### **JEAN-MARC THIERRIN**

Conseiller municipal

Le Centre – dès le 01.06.2015



# PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL 2017-2018

## CLAUDINE HENTSCH

Présidente – 01.06.2017 - 31.05.2018

## YVES GUBELMANN

Président dès le 01.06.2018  
Vice-Président 01.06.2017-31.05.2018

## PIERRE LINGJAERDE

Vice-Président dès le 01.06.2018

## DOMINIQUE LAZZARELLI

Secrétaire du Conseil municipal

## RÉPARTITION DES FONCTIONS DE L'EXÉCUTIF

### ANTOINE BARDE

Maire

Finances

Urbanisme et constructions

### CAROLINE BENBASSAT-DUFOUR

Adjointe

Sociale, culture et loisirs

Urbanisme et constructions

### PASCAL WASSMER

Adjoint

Assainissement, routes, sécurité  
et développement durable

## STRUCTURE DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

PLR = libéraux radicaux  
LC = le Centre  
EPA = Ensemble pour Anières

PARTI NOM ET PRÉNOM

### FINANCES

Président	LC	THIERRIN Jean-Marc (2018-2019)
Vice-Présidente	PLR	SIMOS Mony (2018-2019)
Membres	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
Exécutif: Antoine BARDE	PLR	CURZON Jacqueline (dès le 04.12.2018)
Procès-verbaliste: Lauriane GIREL	PLR	GUBELMANN Yves
	EPA	HENTSCH Claudine
	PLR	LEBOISSARD Anne
	PLR	LINGJAERDE Pierre (Président jusqu'au 24.05.2018)
	LC	PULIDO Florence
	LC	RANNI Roberta
	PLR	RICCIUTI Giuseppe
	PLR	SOUCAS Alexandre (jusqu'au 18.09.2018)

### URBANISME ET CONSTRUCTIONS

Président	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves (2018-2019)
Vice-Président	PLR	JACQUIER Jérôme (2018-2019)
Membres	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
Exécutif: Antoine BARDE – Caroline BENBASSAT	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
	PLR	CURZON Jacqueline (dès le 04.12.2018)
Procès-verbaliste: Eliane MONNIN	EPA	GAILLARD Philippe
	PLR	GUBELMANN Yves
	PLR	LEBOISSARD Anne
	PLR	LINGJAERDE Pierre
	LC	RANNI Roberta
	PLR	SOUCAS Alexandre (Président jusqu'au 18.09.2018)
	LC	THIERRIN Jean-Marc



## PARTI NOM ET PRÉNOM

**ASSAINISSEMENT, ROUTES, SÉCURITÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Présidente	PLR	BERY Elisabeth (2018-2019)
Vice-Président	LC	THIERRIN Jean-Marc (2018-2019)
Membres	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
Exécutif: Pascal WASSMER	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
Procès-verbaliste: Sylvie BIFFIGER	EPA	GAILLARD Philippe
	PLR	GUBELMANN Yves
	PLR	HENTSCH Claudine (Présidente 2017-2018)
	PLR	PORDES Anita
	LC	PULIDO Florence
	PLR	RICCIUTI Giuseppe
	PLR	SOUCAS Alexandre (jusqu'au 18.09.2018)

**SOCIALE, CULTURE ET LOISIRS**

Présidente	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse (2018-2019)
Vice-Présidente	PLR	PULIDO Florence (2018-2019)
Membres	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
Exécutif: Caroline BENBASSAT	PLR	BERY Elisabeth
	PLR	CURZON Jacqueline (dès le 04.12.2018)
Procès-verbaliste Sylvie BIFFIGER	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
	EPA	HENTSCH Claudine
	PLR	JACQUIER Jérôme
	PLR	LINGJAERDE Pierre
	PLR	PORDES Anita (Présidente 2017-2018)
	LC	RANNI Roberta
	PLR	SIMOS Mony

**AD HOC «PLAN DIRECTEUR COMMUNAL - PDCOM»**

Président	LC	THIERRIN Jean-Marc
Vice-Président	PLR	JACQUIER Jérôme
Membres	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
Exécutif: Antoine BARDE – Caroline BENBASSAT	PLR	BERY Elisabeth
Procès-verbaliste: Evelynne LÄUCHLI	EPA	HENTSCH Claudine
Groupe de concertation (3 membres)	LC	PULIDO Florence
	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
	PLR	BERY Lisa
	LC	THIERRIN Jean-Marc

**AD HOC «IMMEUBLE LE LÉMAN»**

Président	PLR	LINGJAERDE Pierre
Vice-Président	EPA	GAILLARD Philippe
Membres	PLR	GUBELMANN Yves
Exécutif: Antoine BARDE – Caroline BENBASSAT	LC	RANNI Roberta
Procès-verbaliste: Evelynne LÄUCHLI		

**CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE COHERAN ET COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

CoHerAn + Culture, sports et loisirs	EPA	GAILLARD Philippe
CoHerAn + Culture, sports et loisirs	PLR	SOUCAS Alexandre (jusqu'au 18.09.2018)
CoHerAn + Culture, sports et loisirs	PLR	PORDES Anita (dès octobre 2018)
CoHerAn + Voirie et développement durable	LC	THIERRIN Jean-Marc
CoHerAn + Sécurité	PLR	JACQUIER Jérôme



# NOMINATIONS ET DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PARTI NOM ET PRÉNOM

## DÉLÉGUÉ AU FEU

	PLR	LINGJAERDE Pierre
--	-----	-------------------

## DÉLÉGUÉE NOCTAMBUS

	LC	RANNI Roberta
--	----	---------------

## DÉLÉGUÉE COMMUNES-ÉCOLE

	PLR	BERY Elisabeth
--	-----	----------------

## DÉLÉGUÉES FONDATION LA T'ANIÈRES

Bureau	LC	PULIDO Florence
--------	----	-----------------

Fondation	EPA	HENTSCH Claudine
-----------	-----	------------------

Fondation	PLR	PORDES Anita
-----------	-----	--------------

## DÉLÉGUÉE GROUPEMENT INTERCOMMUNAL L'ÎLE AUX MÔMES

	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
--	-----	-----------------------

## DÉLÉGUÉ(E)S FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIÈRES POUR LE LOGEMENT

	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
--	-----	-----------------------

	PLR	RICIUTTI Giuseppe
--	-----	-------------------

	LC	THIERRIN Jean-Marc
--	----	--------------------

# SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPORT ADMINISTRATIF 2018

Les procès-verbaux du Conseil municipal ne pouvant être retranscrits in extenso dans le compte rendu administratif & financier, nous vous rappelons qu'ils peuvent être consultés à la mairie, sur rendez-vous (022 751 11 45) ou sur le site internet de la commune d'Anières [anieres.ch](http://anieres.ch) sous la rubrique «**Documents à télécharger – PVs CM Législature 2015 – 2020**». En 2018, le Conseil municipal a siégé 10 fois. Ci-dessous, le résumé des points traités.

## SÉANCE DU 16 JANVIER 2018

**DÉLIBÉRATION N°72** – Proposition du Maire relative à la nouvelle échelle des traitements de l'administration communale: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter l'échelle de traitements.

**DÉLIBÉRATION N°73** – Crédit d'engagement de 2'800'000 F pour l'acquisition de la parcelle N° 5380/RF 29 – Surface 1'105 m<sup>2</sup> et la dépendance de cette parcelle pour 1/6<sup>e</sup> de l'immeuble suivant: parcelle N° 6343/RF 29 – Surface 78 m<sup>2</sup> – sises 29, rue Centrale à Anières et propriétés de M<sup>me</sup> Anne Bonhôte Hirsch: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à acquérir la parcelle N° 5380/RF 29 – Surface 1105 m<sup>2</sup> et la dépendance de cette parcelle pour 1/6<sup>e</sup> de l'immeuble suivant: parcelle N° 6343/RF 29 – Surface 78 m<sup>2</sup> – sises 29, rue Centrale à Anières et propriétés de M<sup>me</sup> Anne Bonhôte Hirsch, selon le projet d'acte notarié établi par Me Pierre-Xavier Knoepfli, notaire à Genève, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de 2'800'000 F en vue de cette acquisition,

auquel il faudra ajouter les frais de notaire et autres droits, non estimés à ce jour et déduire le droit d'habitation en faveur de M<sup>me</sup> Anne Bonhôte Hirsch s'élevant à 521'000 F, de comptabiliser la dépense nette directement à l'actif du bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine financier, d'autoriser le Maire à contracter un emprunt à hauteur du montant du crédit d'engagement, soit au maximum TTC 2'279'000 F et de charger le Maire de procéder à la signature des actes notariés nécessaires.

## SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2018

**DÉLIBÉRATION N°74** – Abrogation du règlement du fonds «Aide sociale en Suisse» – LC 02 520 et du règlement relatif à l'octroi de subventions destinées à des associations d'aide en Suisse de la commune d'Anières – LC 02 521 du 9 décembre 2013: le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter l'abrogation des deux règlements susmentionnés au 31.12.2017, de supprimer le fonds au bilan: Fonction: Action d'entraide dans le pays: Rubrique: 5920.00.291.00.01: Fonds aide sociale en Suisse, de poursuivre

sa politique d'aide sociale en Suisse selon les montants fixés dans le budget respectif, soit au minimum 0,7% des charges du compte de fonctionnement, hors amortissements, provisions et péréquation intercommunale.

**DÉLIBÉRATION N°75** – Abrogation du règlement du fonds «Aide humanitaire» – LC 02 590 et du règlement relatif à l'octroi de subvention destinées à des associations d'aide à l'étranger de la commune d'Anières – LC 02 591 du 12 novembre 2013: le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter l'abrogation du règlement susmentionné au 31.12.2017, de supprimer le fonds au bilan: Fonction: Action d'entraide à l'étranger: Rubrique: 5930.00.29100.00: Fonds aide à l'étranger, de poursuivre sa politique d'aide sociale à l'étranger selon les montants fixés dans le budget respectif, soit au minimum 0,7% des charges du compte de fonctionnement, hors amortissements, provisions et péréquation intercommunale.

**DÉLIBÉRATION N°76** – Crédit d'étude de TTC 35'000 F pour la création d'un parking provisoire sis route de la Côte-d'Or, parcelle N° 6332/RF 42: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement de cette étude, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'étude de TTC 35'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune et de comptabiliser ce crédit d'étude dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif. En cas de non réalisation des travaux pour la création d'un parking provisoire sis route de la Côte-d'Or, parcelle N° 6332/RF 42, le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de ce crédit d'étude de TTC 35'000 F.



**DÉLIBÉRATION N°77** – Crédit budgétaire supplémentaire 2018 de TTC 285'000 F pour la réalisation d'une ligne de transport lacustre entre Anières et Versoix-Boug pour une durée de deux années. Fonction: Transports publics – Trafic d'agglomération: Rubrique 6220.00.313.0028 – Frais de fonctionnement de la navette lacustre: le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter l'ouverture d'une ligne de transport lacustre entre Anières et Versoix-Bourg pour une durée de deux années, d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2018, soit un montant de TTC 285'000 F dans la fonction: Trafic d'agglomération: Rubrique 6220.00.313.0028 – Frais de fonctionnement de la navette lacustre – Compte à créer, de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 2 dans le compte de fonctionnement 2018 en dépense supplémentaire – Fonction: Trafic d'agglomération: Rubrique 6220.00.313.0028 – Frais de fonctionnement de la navette lacustre, de proposer au département de l'environnement, des transports et de l'agriculture d'inscrire dans son plan directeur de mobilité ce tracé de navette lacustre Anières – Versoix-Bourg. Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

**DÉLIBÉRATION N°78** – Demande de LEOPARD SA de constituer la parcelle N° 5035/RF 25 en dépendance de la parcelle N° 6271/RF 25 et de transférer les droits à bâtir de la parcelle N° 5035/RF 25 à la parcelle N° 6269/RF 25, qui disposera d'un total de 359m<sup>2</sup> de droits à bâtir, parcelles situées 8-10-chemin de Bassy à Anières: le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter la demande de LEOPARD SA et de charger le Maire de procéder à la signature de l'acte notarié nécessaire.

### SÉANCE DU 20 MARS 2018

**LIGNE B** – Selon les statistiques 2017, 145'259 montées. Dès lors, l'objectif de 160'000 sera atteint l'année prochaine. 61,69 % des usagers de la ligne B voyagent uniquement sur la branche Vésenaz – Chens-sur-Léman, 18,56 % des usagers qui voyagent uniquement sur la branche Vésenaz – Jussy Meurets et 19,78 % transitent par Vésenaz et voyagent sur les deux branches.

**DOUANE D'ANIÈRES** – Projet de passage de la douane dans une zone limitée à 20 Km/h.

### SÉANCE DU 17 AVRIL 2018

**DÉLIBÉRATION N°79** – Crédit budgétaire supplémentaire de TTC 60'000 F destiné à l'accompagnement des services de l'administration communale concernant la coordination et la planification des différents projets pour le futur de la Commune par le bureau ENGY à Genève. Fonction 0220 – Nature 31320.00: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le mandat par le bureau ENGY à Genève, d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2018, soit un montant de TTC 60'000 F dans la Fonction 0220 – Services généraux – Nature 31320.00 – Honoraires de conseillers externes, experts, de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 2 dans le compte de fonctionnement 2018 en dépense supplémentaire – dans la Fonction 0220 – Services généraux – Nature 31320.00 – Honoraires de conseillers externes, experts. Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

**DÉLIBÉRATION N°80** – Demande de la société «Les Berges du Lac SA» de constituer une servitude de passage à pied et véhicules, et d'usage, à charge de la commune d'Anières, parcelle N° 5175/RF 42, au profit de la parcelle N° 6333/RF 42, propriété de la société «Les Berges du Lac», représentée par M. Constant Giorgi: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la demande de M. Constant Giorgi, représentant la société «Les Berges du Lac SA», de charger le Maire de procéder à la signature de l'acte notarié nécessaire.

**DÉLIBÉRATION N°81** – Crédit d'étude de TTC 225'000 F pour l'agrandissement de l'école sise rue Centrale 64, parcelle N° 5573/RF 29: le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter l'engagement d'une étude pour l'agrandissement de l'école, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'étude de TTC 225'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'étude dans le compte des investissements puis de le porter

au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif. En cas de non-réalisation du projet d'agrandissement de l'école, le crédit d'étude devra être amorti au moyen d'une annuité, conformément à l'article 40, alinéa 7 lettre n, RAC (règlement d'application de la loi sur l'administration des communes – B 6 05.01).

**MOTION 012** – «Pour une baisse de la valeur du centime additionnel de la commune d'Anières en 2019 et/ou 2020»: le Conseil municipal décide à l'unanimité de considérer la baisse du centime additionnel de la commune d'Anières, d'évaluer l'impact d'une baisse du centime sur les finances de la Commune sur les deux prochains Exercices 2019 – 2020 et de renvoyer ensuite le résultat de son analyse à la commission des Finances qui en prendra connaissance et rendra un préavis au Conseil Municipal sur la baisse du centime additionnel de la commune d'Anières dans son budget 2019 et/ou budget 2020. Renvoi à la commission «Finances».

**MOTION 013** – «Information et formation sur la cybercriminalité»: acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal. Renvoi à la commission «Assainissement, routes, sécurité, développement durable».

**MOTION 014** – «Favoriser le développement harmonieux du chemin des Avallons, sans nuire à la qualité patrimoniale, tout en répondant à la demande en logements». Renvoi à la commission «Ad hoc PDCom».

### SÉANCE DU 14 MAI 2018

**ELECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL 2018-2019** – M. Yves Gubelmann, en qualité de Président du Conseil municipal. M. Pierre Lingjaerde, en qualité de Vice-Président du Conseil municipal. M<sup>me</sup> Dominique Lazzarelli, en qualité de secrétaire du Conseil municipal.

**PRÉSENTATION DU PROJET DU COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2017**

**DÉLIBÉRATION N°82** – Proposition du Maire relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2017: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu financier de l'Exercice 2017, d'approuver le compte de fonctionnement 2017 pour un montant de 26'483'108.67 F aux charges et de 35'631'474.28 F aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 9'148'365.61 F, d'approuver le compte d'investissement 2017 pour un montant de 2'271'660.41 F aux dépenses et de 56'000 F aux recettes, les investissements nets s'élevant à 2'215'660.41 F, d'approuver le financement des investissements nets de 2'215'660.41 F par l'autofinancement à raison de 11'750'461.64 F au moyen de la somme de 2'602'096.03 F représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à 9'148'365.61 F. L'excédent de financement des investissements s'élevant à 9'534'801.23 F, d'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à 9'148'365.61 F représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2017. D'approuver le bilan au 31 décembre 2017, totalisant à l'actif un montant de 257'975'317.13 F qui se compose de:

- Patrimoine financier 219'213'938.51 F
  - Patrimoine administratif 8'761'378.62 F
- et au passif un montant de 257'975'317.13 F qui se compose de:
- Créanciers divers 727'202.75 F
  - Dettes à court, moyen et long termes 14'500'000.00 F
  - Fonds divers 135'640.95 F
  - Provisions 43'098'000.00 F
  - Passifs transitoires 308'508.82 F
  - Engagement envers des financements spéciaux 270'777.55 F
  - Fortune nette 198'935'187.06 F

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2017 à 0 F.

**DÉLIBÉRATION N°83** – Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2017 et les moyens de les couvrir: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2017 pour un montant total de 2'289'404.31 F. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus, ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

**DÉLIBÉRATION N°84** – Approbation du bouclage de crédits d'investissement et aux moyens de les couvrir – 2017: le Conseil municipal décide à l'unanimité de boucler la délibération N° 67 du 9 décembre 2014 ouvrant un crédit de 150'000 F pour une subvention à la commune d'Hermance pour la rénovation des infrastructures du Hermance Région Rugby Club et le montant de la dépense s'élevant à 149'452.37 F; laissant apparaître une économie de 547.63 F, de boucler la délibération N°40 du 14 juin 2016 ouvrant un crédit de 30'000 F destiné à une subvention à la commune d'Hermance relative à des travaux de rénovation des infrastructures du FC CoHerAn et le montant de la dépense s'élevant à 29'850.65 F; laissant apparaître une économie de 149.35 F, de boucler la délibération N° 21 du 22 mars 2016 ouvrant un crédit de 185'000 F destiné à la réfection des chemins des Assets et Boret et, parcelles nos 5762 et 5757 – dp communaux / Plans 40 et 39 et le montant de la dépense s'élevant à 180'650 F; laissant apparaître une économie de 4'350 F, de prendre acte que l'excédent total des dépassements s'élève à 0 F et le total des économies réalisées à 5'046.98 F et d'amortir ces crédits d'investissement selon les modalités fixées dans les crédits initiaux au moyen des annuités à inscrire au budget de fonctionnement.

**DÉLIBÉRATION N°85** – Ouverture de six crédits budgétaires supplémentaires. Rubriques 0220.30100 – Administration générale / Salaire du personnel administratif, 0220.30500 – Administration générale / Cotisations patronales AVS/AI/APG/AC, 0220.30520 – Administration générale / Cotisations patronales au fonds de prévoyance, 0220.30530 – Administration générale / Cotisations patronales aux assurances accidents, 0220.30540 – Administration générale / Cotisations patronales à la caisse d'allocation familiale, 0220.30560 – Administration générale / Cotisation patronale à la caisse d'assurance maladie: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire six crédits budgétaires supplémentaires dans le budget de fonctionnement 2018, soit un montant de TTC 50'500 F dans la rubrique 0220.30100 «Administration générale / Salaire du personnel administratif», un montant de TTC 5'000 F dans la rubrique 0220.30500 «Administration générale / Cotisations patronales AVS/AI/APG/AC», un montant de TTC 9'000 F dans la rubrique 0220.30520 «Administration générale / Cotisations patronales au fonds de prévoyance», un montant de TTC 1'200 F dans la

rubrique 0220.30530 «Administration générale / Cotisations patronales aux assurances accidents», un montant de TTC 1'300 F dans la rubrique 0220.30540 «Administration générale / Cotisations patronales à la caisse d'allocation familiale», un montant de TTC 500 F dans la rubrique 0220.30560 «Administration générale / Cotisations patronales à la caisse d'assurance maladie», sommes destinées à couvrir les dépenses relatives à l'ouverture d'un nouveau poste de soutien à l'administration communale, de comptabiliser les dépenses nettes prévues à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2018 en dépenses supplémentaires – Rubrique 0220.30100 – «Administration générale / Salaire du personnel administratif, rubrique 0220.30500 «Administration générale / Cotisations patronales AVS/AI/APG/AC», rubrique 0220.30520 «Administration générale / Cotisations patronales au fonds de prévoyance», rubrique 0220.30530 «Administration générale / Cotisations patronales aux assurances accidents», rubrique 0220.30540 «Administration générale / Cotisations patronales à la caisse d'allocation familiale», rubrique 0220.30560 «Administration générale / Cotisations patronales à la caisse d'assurance maladie». Ces crédits budgétaires supplémentaires devront être compensés par des économies équivalentes sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

**DÉLIBÉRATION N°86** – Annulation de la délibération N°74 «Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 850'000 F destiné aux travaux de réaménagement de l'espace devant la salle communale et terrain de football – Parcelles N°s 5206, 5270 – dp communal 5801 / Plan RF 29» votée par le Conseil municipal le 28 avril 2015 et approuvée par le Département présidentiel le 29 juin 2015: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'annuler la délibération N°74 et d'amortir la dépense nette de 2'808 F en une seule annuité qui figurera dans le compte de fonctionnement 2018 sous rubrique 0290.00.383.00.00.



**DÉLIBÉRATION N°87** – Approbation du bilan et du compte de pertes et profits de la «Fondation de la commune d'Anières pour le logement» – Exercice 2017: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2017 de la «Fondation de la commune d'Anières pour le logement» avec un montant de 5'210.95 F de charges et de 0.00 F de revenus, l'excédent de charges s'élevant à 5'210.95 F, d'approuver la diminution de la fortune nette de 5'210.95 F et d'approuver le bilan au 31 décembre 2017 totalisant tant à l'actif qu'au passif 5'019'296.68 F.

**RÉSOLUTION 012** – Proposition de l'État-Major du corps des sapeurs-pompiers de la Commune d'accepter la nomination de M. Grégory Chenaux, caporal, au grade de lieutenant, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la nomination de M. Grégory Chenaux, caporal, au grade de lieutenant, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et invite le Maire à communiquer cette décision au département de la sécurité et de l'économie (DES-OCPPAM).

## SÉANCE DU 16 JUIN 2018

**DÉLIBÉRATION N°88** – Crédit d'étude de TTC 60'000 F pour la révision du plan directeur communal de l'éclairage public et l'établissement d'un plan lumière de la commune d'Anières à intégrer dans le PDCom (Plan Directeur Communal): le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement de cette étude, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'étude de TTC 60'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune et de comptabiliser ce crédit d'étude dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif. En cas de non-réalisation du projet de révision du plan directeur communal de l'éclairage public et l'établissement d'un plan lumière, le crédit d'étude devra être amorti au moyen d'une annuité, conformément à l'article 40, alinéa 7 lettre n, RAC (règlement d'application de la loi sur l'administration des communes B 6 05.01).

**DÉLIBÉRATION N°89** – Crédit d'investissement de TTC 165'000 F pour la viabilisation en eaux usées (EU) et eaux claires (EC) des parcelles N° 6332/RF 42 et N° 6333/RF 42, sises respectivement route de la Côte-d'Or 11 et route de l'Hospice 8: le Conseil municipal décide à la majorité de réaliser ces travaux de viabilisation en eaux usées (EU) et eaux claires (EC), d'ouvrir au Maire un crédit de 165'000 F destiné à ces travaux, sachant que M. Constant Giorgi – Les Berges du Lac – participera au financement de cet investissement à hauteur de 50 % de la dépense nette et que le FIA (Fonds Intercommunal d'Assainissement) sera contacté pour une éventuelle participation à ces frais, de comptabiliser les dépenses et les recettes dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif et d'amortir la dépense nette au moyen de 40 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2019.

**RÉSOLUTION 013** – Projet de Plan Localisé de Quartier PLQ «Cortenaz» – N° 30137 du 13.03.2018, feuilles cadastrales N°s 28 et 30 – Parcelles N°s 5074, 6327DP et 5621DP: le Conseil municipal décide à l'unanimité de préavis favorablement le projet de Plan Localisé de Quartier PLQ «Cortenaz» et invite le Maire à transmettre ce projet au Conseil d'État en vue d'engager la procédure d'adoption.

## SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2018

**NOMINATION DES PRÉSIDENTS-E-S ET VICE-PRÉSIDENT-E-S DES LOCAUX DE VOTE POUR 2019**

**TRAITEMENT DE LA PÉTITION** – «Demande de désactivation de la fonction WIFI du banc public du port d'Anières». Renvoi à la commission «Assainissement, routes, sécurité, développement durable».

## SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2018

**DÉLIBÉRATION N°90** – Subvention d'investissement de TTC 55'000 F pour la rénovation du local du sauvetage d'Hermance: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le versement d'une subvention d'investissement unique de TTC 55'000 F à

la société du sauvetage d'Hermance pour la rénovation de leur local sis à Hermance, correspondant à la part de la commune d'Anières, d'ouvrir un crédit de TTC 55'000 F au Maire destiné au versement de cette subvention d'investissement, de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif et d'amortir la dépense au moyen de 5 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée en 2019, soit 11'000 F.

**DÉLIBÉRATION N°91** – Projet de modification des limites de zones N° 30099-502 – Anières / Chemin des Ambys – Enquête publique N° 1933 – Création d'une zone sportive: le Conseil municipal décide à l'unanimité de préavis favorablement le projet de loi de modification des limites de zones, plan N° 30099, à Anières pour la création d'une zone sportive, version au 21.02.2018.

Suite au référendum lancé par le groupe Ensemble pour Anières, à la votation communale du 14 octobre 2018 et au refus du projet de navette lacustre, proposition du groupe PLR de mettre en place une commission ad hoc avec les communes de Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance avec pour mandat de présenter un projet de navette lacustre entre la rive gauche et la rive droite. La commission devra être composée d'un délégué de chaque groupe politique représenté au Conseil municipal, afin que toutes les sensibilités puissent s'exprimer: acceptée à l'unanimité afin que l'Exécutif contacte les communes de la rive gauche (CoHerAn et Collonge-Bellerive) et de la rive droite (Versoix et Bellevue) pour leur proposer la création d'une commission ad hoc intercommunale pour évoquer une traversée lacustre entre les deux rives.

**PRÉSENTATION DU PROJET DE BUDGET 2019**

**SÉANCE DU  
13 NOVEMBRE 2018**

**DÉLIBÉRATION N°92** – Budget de fonctionnement annuel 2019, au taux des centimes additionnels: le Conseil municipal décide à la majorité d'approuver le budget de fonctionnement 2019 pour un montant de 25'775'472 F aux charges et de 25'985'211 F aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à 209'739 F. Cet excédent de revenus total présumé se décompose de la manière suivante: résultat opérationnel de 1'310'950 F et résultat extraordinaire de 1'101'211 F, de fixer le taux des centimes additionnels pour 2019 à 32 centimes et d'autoriser les Adjointes à emprunter en 2019 jusqu'à concurrence de 4'712'184 F pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements du patrimoine administratif.

**DÉLIBÉRATION N°93** – Dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2019: le Conseil municipal décide à la majorité de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2019 à 100%.

**DÉLIBÉRATION N°94** – Crédit d'engagement de TTC 579'300 F pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir aux Adjointes un crédit de TTC 579'300 F pour le versement d'une contribution au FIDU, de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements – rubrique 0290.00.5620.00, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif – sous la rubrique 0290.00.14620.00 "subventions d'investissements versées à des communes ou à des établissements qu'elles financent en commun", d'amortir cette dépense au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique n° 0290.00.33209.00 dès 2020 et d'autoriser les Adjointes à emprunter jusqu'à concurrence du crédit brut mentionné au point n°1.

**SÉANCE DU  
4 DÉCEMBRE 2018**

En raison de l'absence de durée indéterminée de Monsieur le Maire Antoine Barde pour raisons de santé, le Conseil d'État a nommé M<sup>mes</sup> Christiane Favre et Caroline Benbassat-Dufour ainsi que M. Pascal Wassmer en qualité d'administrateurs provisoires de la commune d'Anières, à compter du 14 novembre 2018. Cette décision intervient en application de l'article 96 de la loi sur l'administration des communes, qui prescrit que si les autorités d'une commune ne peuvent pas être régulièrement constituées, ou sont momentanément empêchées d'exercer leurs fonctions, le Conseil d'État désigne un ou plusieurs administrateurs jusqu'à ce que la situation normale soit rétablie et fixe leurs attributions. Le mandat de l'administration provisoire est d'expédier les affaires courantes, de prendre toutes les mesures conservatrices nécessaires pour préserver les intérêts de la Commune, en accord avec le Conseil d'État et de faire régulièrement rapport au Conseil d'État sur l'exécution du mandat. Il est rappelé que durant la période sous Administration, aucune décision politique ne peut être prise sans l'aval du Conseil d'État.

Suite à la démission de M. Alexandre Soucas, Conseiller municipal (26.01.–18.09.2018), prestation de serment de M<sup>me</sup> Jacqueline Curzon, nouvelle Conseillère municipale.

**DOUANE D'ANIÈRES** – La Commune a obtenu un plan définitif concernant le projet de la douane validé par la Direction générale des Transports et il est demandé au Conseil municipal de préavis favorablement le projet et la proposition de délibérer sur cet objet lors de la séance du Conseil municipal du mois de janvier 2019, après accord du Service de Surveillance des Communes: préavis accepté à l'unanimité.

# ADMINISTRATION COMMUNALE

RAPPORT ADMINISTRATIF 2018

En 2018, le personnel communal s'est acquitté de ses tâches, avec ses compétences respectives, à la plus grande satisfaction de l'Exécutif communal.

## EFFECTIF AU 31.12.2018

### ADMINISTRATION

**M<sup>me</sup> Dominique LAZZARELLI**  
Secrétaire générale

**M<sup>me</sup> Chantal BORDIER**  
Juridique et stratégie de développement – jusqu'au 31 décembre 2018  
(à temps partiel 80 %)

**M<sup>me</sup> Marie DUBREUCQ**  
Comptabilité – P'tit Resto

**M<sup>me</sup> Marcela APOTHELOZ**  
Communication – Informatique – CMNet – Galerie  
(à temps partiel 60 %)

**M<sup>me</sup> Céline BAGNOUD**  
Culture, loisirs – Morgins  
(à temps partiel 80 %)

**M<sup>me</sup> Christine CHEVALLIER**  
Administration et archives  
(à temps partiel 75 %)

**M<sup>me</sup> Lauriane GIREL**  
Réception et administration

**M<sup>me</sup> Sophie HODEL**  
Réception et administration

### URBANISME ET PROJETS

**M<sup>me</sup> Anne BOSSHARD**  
Responsable

### SERVICE TECHNIQUE

**M. Mathieu DARDEL**  
Responsable

**M. Marco PULIDO**  
Adjoint technique

**M<sup>me</sup> Delphine MARECHAL**  
Secrétaire technique  
(à temps partiel 80 %)

**M. Didier MOREL-VUILLIEZ**  
Collaborateur voirie, parcs et jardins

**M. Laurent HAON**  
Collaborateur voirie, parcs et jardins

**M. Fernando LOPES**  
Collaborateur voirie, parcs et jardins

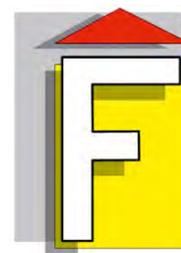
**M. Danho ADIELOU**  
Collaborateur bâtiments

# FONDACTIONS COMMUNALES

RAPPORT ADMINISTRATIF 2018

## FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIÈRES POUR LE LOGEMENT

Par Antoine Barde, Président de la Fondation de la commune  
d'Anières pour le logement.



Le Conseil de fondation s'est réuni à deux reprises en 2018.

### LE 28 MARS 2018

Les membres du Conseil de fondation ont pris connaissance des comptes de l'Exercice 2017 et les ont approuvés sans réserve.

Une discussion s'est poursuivie pour évoquer le futur programme du bâtiment dont la promesse d'achat avec l'Astural a été signée devant notaire le 31 janvier 2018.

L'objectif de cette année est d'engager le processus du projet et qu'une demande préalable soit ensuite déposée, tenant compte du plan de site en vigueur à Chevrens.

Concernant le bâtiment actuel, différents éléments sur la géotechnique du sol et le rapport amiante doivent également être obtenus, ainsi qu'un avis de droit pour savoir si la Fondation est soumise aux règles des marchés publics (AIMP).

### LE 23 MAI 2018

Les Conseillers municipaux, membres du Conseil de la fondation de la commune d'Anières pour le logement, se sont rencontrés pour définir quelques idées à retenir pour le programme du futur bâtiment de logements sur cette parcelle, soit:

- Collaboration avec l'Astural pour une mutualisation du sous-sol (parking) et espace vert commun à l'arrière du bâtiment.
- Studios ou 3 pièces, 4 pièces.
- 2-3 appartements de 3 ou 4 pièces aménagés pour les personnes à mobilité réduite.
- Immeuble de 2 étages sur rez.
- Construction «Minergie» – THPE (Très Haute Performance Energétique), panneaux solaires.
- Individualisation du chauffage.
- Toit à 2 pans.
- Ascenseur.
- Balcons L ou XL.
- Lucarnes (chiens assis).

- Fenêtres avec volets.
- Poêle à bois.
- Espaces de rangement.
- Cuisine aménagée avec espace pour les repas.
- Salle de bain avec baignoire.
- Local commun d'activités.
- Local technique et «containers» – Ecopoints.



Le Conseil de fondation poursuivra ses discussions en 2019, lors de sa séance fixée au 7 mars 2019.

Pour rappel, le Conseil de fondation est composé de:

- **M. Antoine BARDE**  
Président
- **M. Jean-Marc THIERRIN**  
Vice-Président

Membres:

- **M<sup>me</sup> Denyse BARBEZAT-FORNI**
- **M<sup>me</sup> Dominique de SAINT-PIERRE**
- **M<sup>me</sup> Corinne ROSSET-BONVIN**
- **M. François de PLANTA**
- **M. Giuseppe RICCIUTI**
- **M. Denis THEVENOZ**
- **M<sup>me</sup> Dominique LAZZARELLI**  
Secrétaire

Les statuts de la Fondation de la commune d'Anières pour le logement peuvent être consultés à la mairie, durant les périodes d'ouverture.

**duchosal berney**

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de Fondation de la

**Fondation de la Commune d'Anières pour le logement,  
Anières**

Mesdames, Messieurs,

duchosal berney sa

voie des puits 8  
case postale 8540  
1211 Genève 6  
t 058 234 92 00  
f 058 234 92 11

audits@duchosalberney.ch

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la Fondation de la Commune d'Anières pour le logement, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.

#### *Responsabilité du Conseil de Fondation*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux statuts, à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux », ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Fondation de la Commune d'Anières pour le logement,  
Anières

Page | 2

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêtés au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

#### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 68 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Berney SA



Philippe Lathion  
Associé  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Franco Luvisotto  
Directeur  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 24 avril 2019  
FLJLM/18Z125/A8

Annexes :

- Bilan
- Compte de résultat
- Tableau de flux de trésorerie
- Annexe



## FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIERES POUR LE LOGEMENT

<b>1. BILAN AU</b>	<b>31.déc.17</b>	<b>31.déc.18</b>
<b>1 ACTIF</b>	<b>5'019'296.68</b>	<b>5'016'574.13</b>
<b>10 PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>5'019'296.68</b>	<b>5'016'574.13</b>
100 Disponibilités et placements à court terme	5'019'296.68	5'016'574.13
<b>14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2 PASSIF</b>	<b>5'019'296.68</b>	<b>5'016'574.13</b>
<b>20 CAPITAUX DE TIERS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
204 Passifs de régularisation	-	-
<b>29 CAPITAL PROPRE</b>	<b>5'019'296.68</b>	<b>5'016'574.13</b>
291 Capital de dotation	5'100'000.00	5'100'000.00
299 Excédent/découvert du bilan	-80'703.32	-83'425.87



FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIERES POUR LE LOGEMENT

2. COMPTE DE RESULTATS PAR NATURE	
<b>Charges d'exploitation</b>	
30 Charges de personnel	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	
<b>Revenus d'exploitation</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	
34 Charges financières	
<b>Résultat financier</b>	
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	
38 Charges extraordinaires	
48 Revenus extraordinaires	
<b>RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	
<b>RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT</b>	

Période du 1er janvier au 31 décembre 2018			
Budget 31.12.2017	Comptes 31.12.2017	Budget 31.12.2018	Comptes 31.12.2018
	-5'067.55		-2'579.15
	-2'175.00		-
	-2'892.55		-2'579.15
	-		-
	-5'067.55		-2'579.15
	-143.40		-143.40
	-143.40		-143.40
	-5'210.95		-2'722.55
	-		-
	-		-
	-		-
	-5'210.95		-2'722.55

3. COMPTE DE RESULTATS PAR FONCTION	
<b>F0 Administration générale (F01+F02)</b>	
<b>Total des charges</b>	
<b>Total des revenus</b>	
<b>F 01 Législatif et exécutif (0120)</b>	
0120 Conseil de fondation	
30000 Jetons de présence	
<b>Total des charges</b>	
<b>Total des revenus</b>	
<b>F 02 Services généraux (0210,0220)</b>	
0210 Administration générale	
31300 Frais de banque	
31320 Honoraires comptabilité et de révision	
<b>Total des charges services généraux</b>	
0220 Frais de fonctionnement	
31300 Frais administratif	
34393 Impôts	
<b>Total des frais de fonctionnement</b>	
<b>F 02 Services généraux (0210, 0220)</b>	
<b>Total des charges</b>	
<b>Total des revenus</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	

Période du 1er janvier au 31 décembre 2018			
Budget 31.12.2017	Comptes 31.12.2017	Budget 31.12.2018	Comptes 31.12.2018
	5'210.95		2'722.55
	5'210.95		2'722.55
	-		-
	2'175.00		-
	2'175.00		-
	-		-
	143.40		143.40
	2'322.00		2'315.55
	2'465.40		2'458.95
	540.00		233.00
	30.55		30.60
	570.55		263.60
	3'035.95		2'722.55
	-		-
	5'210.95		2'722.55
	-5'210.95		-2'722.55



## FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIERES POUR LE LOGEMENT

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE		2018
<b>A</b>	<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>2018</b>
		CHF
	Résultat annuel	-2'722.55
	Amortissements d'immobilisations corporelles	-
	Dotation / (Dissolution) de provisions	
	<b>Sous-total</b>	<b>-2'722.55</b>
	Diminution / (Augmentation) des créances	-
	Diminution / (Augmentation) des placements	-
	Diminution / (Augmentation) des comptes de régularisation de l'actif	
	Augmentation / (Diminution) des autres dettes	
	Augmentation / (Diminution) des comptes de régularisation du passif	-
	<b>Sous-total</b>	<b>-</b>
	Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-2'722.55
<b>B</b>	<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	
	Ventes / (Acquisitions) d'immobilisations corporelles	-
	Diminution / (Augmentation) des immobilisations financières	-
	<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-</b>
<b>C</b>	<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	
	Variation des fonds affectés	-
	<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	
<b>D</b>	<b>Variation de la trésorerie (A + B + C)</b>	
	Variation de la trésorerie (A + B + C)	-2'722.55
<b>E</b>	<b>Variation des disponibilités</b>	
	Disponibilités en début d'exercice	5'019'296.68
	Disponibilités en fin d'exercice	5'016'574.13
	<b>Variation des disponibilités</b>	<b>-2'722.55</b>



# FONDATION LA T'ANIÈRES POUR LA PETITE ENFANCE

Rapport de la Fondation la T'Anières pour la petite enfance de l'année 2018, présenté par M<sup>me</sup> Florence Pulido, Membre du Bureau et Membre du Conseil de Fondation.



Durant cette année 2018, une nouvelle formule d'accueil a vu le jour pour les enfants fréquentant l'EVE décloisonné (Espace de vie enfantine). Les parents ont eu le choix d'inscrire leurs enfants pour trois formules différentes. La première restait l'accueil du matin de 8h00 à 12h. La deuxième était la formule repas-sieste avec un accueil de 8h00 à 15h00 avec le repas et la sieste et la dernière formule était un accueil l'après-midi de 13h30 à 18h.

Ces changements ont été décidés par le Bureau et approuvés par le Conseil de Fondation, principalement sur demande des parents et par besoins des enfants.

En 2017, la prestation repas était déjà en vigueur mais il s'est avéré que les enfants étaient très fatigués et s'endormaient souvent à table ou juste après le repas avant que les parents ne reviennent les chercher.

Les besoins des enfants ayant toujours été la préoccupation principale des éducatrices et de l'établissement, cette prestation sieste a donc été mise en place et a été très sollicitée par les parents.

Ce qui a également permis aux éducatrices d'organiser des ateliers après la sieste.

Le taux de remplissage pour l'EVE décloisonné était de:

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	24	22	13	22	22
Repas	12	13	5	11	12
Après-midi	5	5	—	6	—

Concernant le taux de remplissage de la GDTP (Garderie des tout-petits), aucun changement n'a été fait au niveau des horaires.

Le taux de remplissage de la GDTP était de:

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	8	9	5	8	9

Depuis cette dernière rentrée, la fréquentation a été augmentée à 3 fois par semaine ainsi qu'une quatrième matinée dès 2 ans révolus, dans la mesure des places disponibles et toujours en fonction du bien-être de l'enfant.

Cette modification a été étudiée par le Bureau en raison d'une demande des parents car le taux de fréquentation de la GDTP n'avait pas été changé depuis plusieurs années, ce qui n'était pas le cas de l'EVE décloisonné.

Toutes ces modifications d'horaires et de formules ont été faites en raison d'une baisse notoire des enfants inscrits les après-midis et pour le bien-être des enfants. En effet, certaines familles inscrivaient leurs enfants dans plusieurs institutions différentes pour pouvoir couvrir leur temps de travail, ce qui n'est pas agréable pour des enfants si petits.

En raison des changements de formules et de temps d'accueil qui ont changés plusieurs fois ces dernières années, étant donné que les tarifs n'avaient pas été changés depuis longtemps et pour ne pas faire concurrence à l'île aux mômes, il a été décidé d'adapter les écolages avec une hausse de 10% des tarifs à partir de la rentrée.

Cette hausse a été bien accueillie car il n'y a eu aucune réaction de la part des parents concernés.

Toutes ces modifications du règlement ont été acceptés à l'unanimité par le Conseil de Fondation.

Depuis la rentrée 2018, une modification des primes ainsi que la révision des cahiers des charges des éducatrices co-responsables ont été effectuées afin d'être en accord avec la CCT (Convention Collective de Travail) qui a été signée en 2014 par la T'Anières.

Plusieurs rencontres se sont faites entre les membres du Bureau, les éducatrices concernées, et Madame Myriam Matthey-Doret, qui a été mandatée par la Commune, afin de trouver les

meilleurs accords entre les différentes parties. Ces modifications n'ont créé aucun impact sur le budget 2018.

Concernant la vie à la T'Anières, les manifestations comme les promotions, la fête de l'Escalade et la fête de Noël ont gardé les mêmes formules et sont toujours autant appréciées par les enfants et les parents.

Les réunions de parents à l'EVE décloisonné et la GDTP ont également été reconduites.

L'établissement étant toujours un établissement formateur, plusieurs aides et stagiaires sont venues fréquenter la T'Anières pour leur formation.

Les éducatrices prennent chaque année, beaucoup de temps afin de former ces personnes et le font toujours avec autant de plaisir et d'entrain.

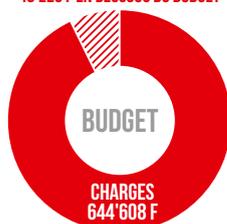
## LES COMPTES 2018

35'065 F EN DESSOUS DU BUDGET



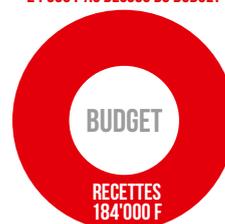
Le total des charges s'élève à CHF 889'959.- soit CHF 35'065.- en dessous du budget.

48'229 F EN DESSOUS DU BUDGET



Pour les ressources humaines, le total des charges 2018 s'élève à CHF 644'608.-, soit CHF 48'229.- en dessous du budget. Cette baisse s'explique principalement par des remplacements non réalisés ainsi qu'une diminution des charges sociales.

24'000 F AU DESSUS DU BUDGET



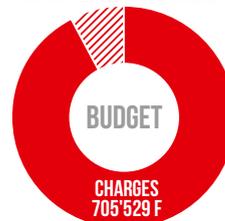
Concernant les recettes, les montants pour les écolages s'élèvent à CHF 184'000.-, ce qui représente une augmentation de CHF 24'000.- par rapport au budget en raison du taux supérieur du taux d'occupation.

3'400 F EN DESSOUS DU BUDGET



Pour l'animation et le matériel, les frais 2018 s'élèvent à CHF 22'607.-, soit CHF 3'400.- en dessous du budget. Ceci est dû à des économies de matériel sur le poste hygiène et CHF 1'600.- de frais de repas supplémentaires.

58'905 F EN DESSOUS DU BUDGET



Pour finir, la subvention de la Commune se monte à CHF 705'529.- contre CHF 764'434.- budgétisés, dont CHF 105'000.- en nature qui représentent le loyer.

Cette année encore, toute l'équipe de la T'Anières a fait un remarquable travail tant au niveau de leur engagement qu'auprès des enfants. Une équipe qui ne change pas, engagée et motivée, à la plus grande satisfaction des parents et grâce à laquelle la T'Anières peut garder son rôle essentiel au sein de notre vie villageoise.



## RAPPORT

de l'Organe de révision au Conseil de Fondation  
de la **FONDATION LA T'ANIERES POUR LA PETITE ENFANCE** à Anières

### Exercice 2018

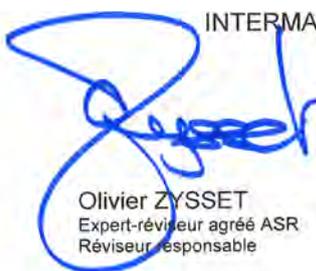
En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la **FONDATION LA T'ANIERES POUR LA PETITE ENFANCE** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la société contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de notre contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 6 mai 2019  
OZY/PPH/adr

  
Olivier ZYSSET  
Expert-réviseur agréé ASR  
Réviseur responsable

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire

  
Phonesanook PHENGRASAMY  
Réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)



Fondation La T'Anières pour la petite enfance

Comptes annuels 2018  
Page 1**BILAN**

au 31 décembre

**2018**  
(en CHF)**2017**  
(en CHF)**ACTIF****ACTIF circulant****122'031.86****77'353.17**

Liquidités

105'072.86

60'341.67

Débiteurs

11'865.85

15'534.00

Actifs transitoires

5'093.15

1'477.50

Autres créances

0.00

0.00

**TOTAL DE L'ACTIF****122'031.86****77'353.17****PASSIF****DETTES A COURT TERME****112'031.86****67'353.17**

Créanciers

28'891.25

7'493.00

Autres dettes

7'631.00

1'755.40

Commune d'Anières

38'802.06

39'331.27

Passifs transitoires

36'707.55

18'773.50

**FONDS PROPRES****10'000.00****10'000.00**

Capital initial

10'000.00

10'000.00

**TOTAL DU PASSIF****122'031.86****77'353.17**



Fondation La T'Anières pour la petite enfance

Comptes annuels 2018  
Page 2**COMPTE D'EXPLOITATION**

	<b>2018</b> (en CHF)	<b>2017</b> (en CHF)
Taxes d'inscription	2'342.60	2'689.00
Ecolage	174'170.95	165'890.75
Subventions	607'099.21	577'339.05
Autres produits	1'345.80	3'613.50
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>784'958.56</b>	<b>749'532.30</b>
Charges de personnel	-644'607.60	-637'856.68
Charges animation et matériel	-22'606.87	-21'917.95
Autres charges d'exploitation	-102'299.99	-88'618.12
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-769'514.46</b>	<b>-748'392.75</b>
Produits et charges financières	-604.10	-572.50
Produits et charges extraordinaires	-14'840.00	-567.05
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Impôts	0.00	0.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

# GROUPEMENT INTERCOMMUNAL

RAPPORT ADMINISTRATIF 2018

## GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR UNE CRÈCHE INTERCOMMUNALE «L'ÎLE AUX MÔMES»

Rapport du conseil du Groupement intercommunal de la crèche  
«l'île aux mômes» du jeudi 21 mars 2019  
par Mme Corinne Alhanko-Bauer, Déléguée.

Le Président Monsieur Philippe Thorens souhaite la bienvenue et informe que le Bureau s'est réuni 4 fois depuis la précédente séance en octobre 2018.

Suit la présentation des comptes 2018 par Monsieur Frédéric Chave et la lecture du rapport de fiduciaire: Pour les comptes «pop e poppa», le total des charges est de CHF 3'792'679.-, il est de CHF 39'888.- au-dessous du budget.

39'888 F EN DESSOUS DU BUDGET



En raison de CHF 63'755.- de recettes supplémentaires liées aux écolages et d'une économie de CHF 39'888.- au niveau des charges, **la subvention communale est de CHF 110'578.- au-dessous du budget.** Il s'agit de l'excédent de recettes réalisé par «pop e poppa» et ce montant sera reversé au Groupement.

Le rapport de révision du Groupement intercommunal a été établi par la Fiduciaire Global Audit Services SA, Genève.

**Comptes du GICI:** Globalement, le résultat montre un **excédent de revenu de CHF 103'231.-**, lequel sera reversé aux communes.

La subvention par place est de CHF 23'852.- au lieu des CHF 24'927.- budgétés.

Monsieur Philippe Thorens informe que, selon les statuts, cet argent doit être retourné aux communes, proportionnellement au nombre de places attribuées, ce qui, pour Anières, correspond à la somme de CHF 19'356.-.

Les comptes 2018 et les rapports des réviseurs sont approuvés à l'unanimité.



Ensuite, Madame Carole Lapaire présente des modifications apportées au Règlement, celles-ci ont pour but de simplifier la pratique. Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

Puis, Monsieur Philippe Thorens présente une proposition d'augmentation de 2% des écolages pour les parents pour la période 2019-2020. Ce 2% représente une augmentation de CHF 6.- à CHF 53.- mensuellement. La nouvelle grille des tarifs est acceptée à l'unanimité.

Monsieur Philippe Thorens rappelle ensuite la demande adressée aux 4 communes de se prononcer d'ici fin mai 2019 sur le nombre de places de crèche que chacune souhaite acquérir.

La commune de Collonge-Bellerive a organisé une séance conjointe sociale et finances le 13 mai 2019 et va demander de libérer un crédit d'étude de CHF 260'000.- pour gagner du temps si une crèche devait se réaliser à la Passerelle. Les retours des conseillers municipaux sont très positifs.

J'informe que j'ai fait à Anières un rapport du projet au Conseil municipal du 19 mars, que celui-ci sera renvoyé à la commission sociale du 8 avril, pour préavis à la commission des finances qui se réunira le 30 avril 2019.

Pour Corsier, Monsieur François Jaccard informe que le dossier a déjà passé en commissions sociales et finances et qu'un crédit d'étude de CHF 150'000.- a été voté pour un aménagement éventuel dans les locaux de Prés-Granges. Les échos sont très favorables.

À Hermance, le retour est moins négatif qu'attendu, néanmoins plusieurs membres de la commission évoquent le souhait de faire plus appel à des mamans de jour et demandent s'il serait possible de les payer davantage. Madame la Maire, Karine Bruchez Gilberto va se renseigner auprès du SASAJ. Elle ne cache pas que l'investissement sera compliqué au niveau des finances.

Ensuite, Madame Carin Sprecher, directrice de la Crèche, fait une présentation de la vie de la crèche. Tout, dans les domaines évoqués, suit son cours.

La crèche l'île aux mômes fête déjà ses 10 ans d'existence en 2020!

**La prochaine séance du Conseil du Groupement aura lieu le jeudi 10 octobre 2019 à 19h00, à la crèche l'île aux mômes.**

# ÉTAT CIVIL INTERCOMMUNAL

RAPPORT ADMINISTRATIF 2018

Rapport de l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » par Mme Laurence Grosclaude, Officier de l'état civil, Responsable de l'arrondissement.

Pour les communes d'**Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres**, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vézenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2018:

- **107 DOSSIERS** de demande de mariage ont été déposés, soit:
- **49 DEMANDES** de fiancés de nationalité suisse
- **44 DEMANDES** de fiancés de nationalité suisse et étrangère
- **14 DEMANDES** de fiancés de nationalité étrangère.
- **2189 ACTES** ont été délivrés.
- **437 PERSONNES** ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

Célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement:

- **116 MARIAGES** ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil;
- **51 MARIAGES** ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil;
- **40 MARIAGES** ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

## NATURALISATIONS: NOUVELLE PROCÉDURE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.



En 2018, 161 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant **250 PERSONNES**.

En 2018, 202 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de notre arrondissement	Naturalisation	Naturalisation facilitée
Anières	9	1
Choulex	9	0
Collonge-Bellerive	61	6
Cologney	50	4
Corsier	18	1
Gy	5	1
Hermance	6	1
Meinier	9	1
Vaudœuvres	13	3
<b>TOTAL</b>	<b>180</b>	<b>18</b>

En 2018, 29 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de notre arrondissement	Acquisition de droit de cité
Anières	1
Choulex	0
Collonge-Bellerive	4
Cologney	10
Corsier	2
Gy	0
Hermance	8
Meinier	2
Vaudœuvres	0
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

**Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité d'Anières.**

### STATISTIQUE ANNÉE 2017/2018

	Naissances		Reconnaissances		Mariages (célébrations)		Partenariats		Déclarations de nom*		Décès		Mandats pour cause d'incapacités ***	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Anières	0	0	4	6	3	5	0	0	2	1	7	3	2	3
Choulex	0	0	2	2	3	6	2	1	1	2	1	0	0	0
Collonge-Bellerive	0	0	9	6	22	37	2	0	4	8	426	488	0	7
Cologney	0	0	7	12	65	64	1	1	1	4	30	28	9	8
Corsier	1	0	3	7	2	6	0	0	1	2	2	1	2	0
Gy	0	0	1	5	2	2	0	0	0	0	0	1	0	0
Hermance	0	0	2	4	17	21	0	0	1	0	5	9	1	0
Meinier	0	0	5	2	6	12	0	0	1	6	3	2	1	0
Vaudœuvres	0	0	3	1	59	54	1	0	2	1	10	10	3	1
Autres**			9	7					3	1			1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>52</b>	<b>179</b>	<b>207</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>25</b>	<b>484</b>	<b>542</b>	<b>19</b>	<b>20</b>

\* Déclaration de nom:

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 01.01.2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

\*\* Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

\*\*\* Toute personne peut charger une ou plusieurs personnes physiques ou morales de lui fournir une assistance personnelle, de gérer ses biens ou de la représenter dans les rapports juridiques avec les tiers pour le cas où elle deviendrait incapable de discernement. Le mandat doit être constitué en la forme olographe ou authentique. Le mandant peut demander de faire inscrire au registre de l'état civil (Infostar) la constitution et le lieu du dépôt dudit mandat. Chaque office de l'état civil est sur demande compétent.

# CORPS CONSTITUÉS

RAPPORT ADMINISTRATIF 2018

## SAPEURS-POMPIERS ANIÈRES

Rapport d'activités 2018 des sapeurs-pompiers d'Anières par Chef de Corps a.i. It Fabrizio Maggiotto.



Chères Aniéroises, Chers Aniérois, après une année complète en charge de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV), je dois admettre que le défi est de taille. Fort heureusement j'ai pu compter sur le soutien de l'État-Major, ainsi que sur le personnel administratif communal. Qu'ils en soient ici remerciés, et rassurés; je continuerai à les solliciter!!!

En 2018, les SPV ont accompli 1997 heures comptabilisées, dont un peu plus de 1000 rien qu'en exercices, cours, instructions diverses. Le service de préservation cumule plus de 360 heures. À cela il est bon de rappeler le temps investi dans l'entretien du matériel, des véhicules, des locaux, et de la gestion administrative que requiert ce Corps de Sapeur Pompiers (540 heures). Cette période fut assez calme concernant les interventions, car elles ne représentent «que» 50 heures! Mais c'est tant mieux, cela laissant penser que les habitant(e)s de la Commune sont correctement sensibilisé(e)s aux dangers du feu.

En cette fin d'année 2018, le Premier-Lieutenant Alain Savoy ainsi que l'appointé Didier Morel-Vulliez ont fait valoir leurs droits à la retraite. Avec 58 années de service cumulé à eux deux, ce sont des icônes qui nous quittent. Mes meilleurs sentiments les accompagnent dans leurs activités professionnelles et privées.

Afin de compléter ses effectifs, la Compagnie est toujours à la recherche de personnes souhaitant devenir sapeur-pompier, les intéressé(e)s peuvent

prendre contact avec le soussigné au 079 412 62 55 pour tout complément d'information.

### LISTE DES MEMBRES DE LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS D'ANIÈRES – CP 11

<b>Commandant a.i.</b>	MAGGIOTTO Fabrizio
<b>Premier Lieutenant</b>	SAVOY Alain
<b>Lieutenant</b>	CHENAUX Grégory
<b>Sergent-Major</b>	CHAPOTAT Christophe
<b>Fourrier</b>	STOJANOVIC Dragan
<b>Caporal</b>	PECAUT Vincent
<b>Appointé</b>	CORREIA Manuel
<b>Appointé</b>	MOREL-VULLIEZ Didier
<b>Sapeur</b>	ASCHERI Cyane
<b>Sapeur</b>	BEUREUX Johan
<b>Sapeur</b>	BEUREUX Silvain
<b>Sapeur</b>	DECHEVRENS Loïc
<b>Sapeur</b>	DERUAZ Bernard
<b>Sapeur</b>	NURLUEL Melhi
<b>Sapeur</b>	PIGULEAC Igor
<b>Sapeur</b>	PULIDO Marco
<b>Sapeur</b>	RGUIAA Achref
<b>Sapeur</b>	TITONE Thibault
<b>Sapeur</b>	WOLF Guillaume



# POLICE MUNICIPALE

Rapport administratif 2018 de la police municipale par Denis Mégevand, Sergent-major, Chef de poste.



L'année 2018 s'est déroulée dans la continuation de la précédente quant aux nombres d'interventions dans les domaines des compétences dévolues à la police municipale. À relever que le territoire d'intervention de la police municipale incluant les communes de Collonge-Bellerive, Corsier, Anières, Hermance, Gy, Meinier et Choulex est calme au niveau de la sécurité à l'instar d'autres régions du canton.

Toutefois, il est malheureusement regrettable de constater que les actes d'incivilités n'ont pas disparu du paysage des communes tels que tags, salissures sur la voie publique (exemple: excrément canins), dépose d'encombrants, etc. Pour information, l'un de nos véhicules de service a été vandalisé à trois reprises.

Pour rappel, les missions de la police municipales sont précisées à l'article 5 de la Loi sur les agents de la police municipale, les contrôleurs municipaux du stationnement et les gardes auxiliaires des communes (LAPM, F 1 07 entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et dernière modification le 1<sup>er</sup> janvier 2017) et définies comme suit:

- 1 Les agents de la police municipale sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence régulière et visible sur le terrain de jour comme de nuit, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal.
- 2 Ils sont en outre chargés notamment:
  - du contrôle de l'usage accru du domaine public; de la lutte contre le bruit; du maintien de la tranquillité publique;
  - de contrôles en matière de circulation routière;
  - de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les détritrus, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage;
  - de la répression des contraventions à la législation sur les stupéfiants;
  - de la répression des infractions à la législation sur les étrangers.
- 3 Ils coopèrent avec la police cantonale ainsi qu'avec les autorités compétentes dans leurs domaines d'activité et échangent avec elles les informations utiles à l'accomplissement de leurs missions.
- 4 Ils constatent les infractions qui relèvent de leurs compétences, peuvent procéder à des auditions et transmettent aux autorités compétentes tous rapports ou constats établis dans le cadre de leurs missions.





Il faut souligner que la police municipale n'est pas un service d'urgence. Cette prérogative est dévolue à la police cantonale, plus particulièrement au service police-secours atteignable par le biais du 117.

La collaboration avec le personnel du poste de police cantonale de la Pallanterie est toujours excellente. Elle permet d'échanger régulièrement des informations et de mettre sur pied des actions communes (contrôle de circulation, patrouilles pédestres et cyclistes). Cette collaboration se fait dans un esprit d'ouverture et de bon sens.

Aujourd'hui les agents de la police municipale sont de plus en plus sollicités pour des plantons de circulation lors de manifestations et d'événements municipaux ou cantonaux. Le plus marquant pour l'année 2018 fut celui de la venue du Pape François le 21 juin et celle des maçons au mois d'octobre. À noter que l'engagement lors de la venue du Pape a nécessité un arrêté du Conseil d'État pour la mobilisation des APM (articles 7, al. 1, 8 et 9, al. 3 (LAPM F 1 07)).

Au sujet des manifestations, un changement de pratique a été décidé par la police cantonale durant le dernier trimestre de l'année. En effet, un concept de circulation doit être élaboré systématiquement par l'organisateur et soumis à la police cantonale pour accord.

Par conséquent, l'engagement exclusif de bénévoles pour assurer la sécurité lors d'une manifestation sportive ou lors d'un cortège sur la voie publique n'est plus possible. Du personnel accrédité par la police cantonale devra être sollicité dans certaines situations.

Les bénévoles identifiables avec un gilet à haute visibilité peuvent être engagés pour renforcer une signalisation routière (interdiction générale de circuler), une règle de circulation établie (passage pour piétons) ou de prolonger l'immobilisation d'un véhicule (stop, cédez le passage).

Le fait de régler la circulation sur un carrefour ou de stopper le trafic, en dehors des circonstances décrites supra, est considéré comme de la régulation du trafic. Ces actions doivent être effectuées par du personnel agréé:

- Police
- Police municipale
- Pompiers volontaires
- OCPPAM (miliciens de la Protection civile)
- CGFR (Corps des gardes-frontières)
- TPO (Police des transports)
- Agents de sécurité privés agréés par la police routière

## RESSOURCES HUMAINES

L'année 2018 fut marquée par l'absence prolongée de deux collaborateurs qui a demandé une certaine flexibilité de la part du reste de l'équipe afin d'assurer les différentes missions. Le premier a fait le don de l'un de ses reins et suite à des problèmes postopératoires, son absence a duré 8 semaines. Puis un deuxième collègue a rencontré un sérieux problème de santé ce qui a nécessité 6 semaines d'arrêt. Depuis, l'équipe est au grand complet et à votre service.

Pour terminer, une réflexion sur le métier de policier:

*«Le policier est conduit à percevoir de manière générale l'envers des choses et la distance qu'il peut y avoir entre les apparences de la société et des hommes et des réalités qui sont en général beaucoup moins reluisantes et beaucoup plus sordides.»*

Jean-Louis Loubet Del Bayle, La Police – Approche socio-politique, 1992

**Police municipale**  
 Chemin du Vieux-Vésénaz 35  
 1222 Vésénaz  
 T 022 752 52 52  
[apm@collonge-bellerive.ch](mailto:apm@collonge-bellerive.ch)

L'arcade est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.



# PROTECTION CIVILE

## Rapport Annuel ORPC Lac 2018



En bref: Le but de la Protection Civile (PCi) est de protéger la population et ses bases d'existence contre des dangers. Encore aujourd'hui, la priorité n'est plus la menace de guerre mais, les catastrophes et situations d'urgence diverses, car nos sociétés sont confrontées régulièrement à des événements, qui peuvent affecter la vie courante et les conditions habituelles.

La PCi offre une capacité durable d'intervention en cas d'événements graves d'une certaine durée et appui, renforce ou décharge les autres organisations lors d'événement majeur, de catastrophe et de situation d'urgence sur le long terme. Avec un ensemble des tâches variées, sa propre logistique et sa capacité durable d'intervention, la PCi demeure une organisation d'engagement indépendante, qui contribue à la sécurité nationale.

La PCi tient son cadre légal, dans les lois Fédérales et Cantonales, qui assurent le cadre de l'organisation, mais ce sont les cantons et les communes qui en sont principalement responsables. Le 21 novembre 2018, le Conseil fédéral a approuvé le message sur la révision totale de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi).

Son entrée en vigueur est prévue en 2020.

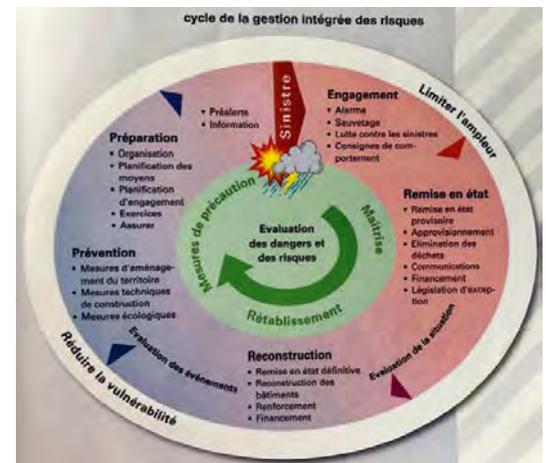
## NOS DIFFÉRENTES ACTIONS S'INSCRIVENT DANS UN PROCESSUS CYCLIQUE COMPRENANT TROIS VOILETS:

### 1 MESURES DE PRÉCAUTION: PRÉVENTION ET PRÉPARATION, EN AMONT D'UN ÉVÉNEMENT

Test d'alarme en février au moyen du dispositif des sirènes fixes et mobiles, sur ordre de la Confédération selon l'ordonnance de l'alerte, la transmission de l'alarme à la population et la diffusion de consigne de comportement. Fait exceptionnel, à cause d'un problème général de logiciel, un nouveau test a été ordonné en mai, dans toute la Suisse. À Genève, 116 sirènes fixes ont été testées avec succès, sous la coordination de l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (l'OCPPAM). À noter que le dispositif des sirènes reste en fonction permanente pour permettre une alerte immédiate en cas d'urgence. Du côté numérique, le portail [www.alertswiss.ch](http://www.alertswiss.ch), mis à disposition par la Confédération et les Cantons, est devenu opérationnel en septembre 2018. Il rassemble des informations essentielles concernant la préparation et le comportement à adopter face aux catastrophes et aux situations d'urgence. L'application est téléchargeable sur natel.

Sauvegarde de l'Infrastructure et du Matériel au moyen de contrôles périodiques, de février à octobre, en présence des représentants du canton, pour assurer le maintien en valeur ainsi que l'état de préparation des constructions et, la bonne tenue des inventaires de matériel, conformément aux directives.

Protection de la population et des biens culturels par deux séries de contrôles d'abris privés et publics, en avril et octobre, selon le principe que chaque habitant dispose d'une place protégée dans un abri. L'évolution de la situation internationale souligne l'utilité première des abris, à savoir la protection physique de la population. En outre, les abris font partie intégrante des planifications d'urgence découlant de divers scénarios (p. ex. un accident dans une centrale nucléaire). Dans le domaine de la protection des biens culturels, mise à jour de l'inventaire d'objets répertoriés et des fiches techniques.



Protection Atomique, Biologique et Chimique, par la mise à jour du concept d'opérations, en conformité avec les directives cantonales y compris sur les lieux de stockage des pastilles d'iode et tests y relatifs.

Formation de base sur les thèmes des Premiers Secours et de la Circulation Routière en collaboration avec la Police et, des cours de perfectionnement spécifiques ainsi que des Rapports Techniques.



## 2 MAÎTRISE DE L'ÉVÉNEMENT: ENGAGEMENT ET REMISE EN ÉTAT PROVISOIRE



Débuts du plan ORCA (**Organisation en cas de catastrophes et situations exceptionnelles**) sous l'autorité du Conseil d'État, composé d'un état-major cantonal de conduite, des structures arrières métiers et structures front. Il a été testé par le canton lors d'un gros exercice en mai, organisé en collaboration avec la Préfecture de Haute-Savoie sur la zone du CEVA.

**Incendie** à la Servette en mars, permettant l'engagement de divers groupements PCi sur demande du SIS et sous la conduite de L'OCPPAM. Au final, plus de 80 logements ont dû être évacués. Le sinistre a mobilisé plus de 200 intervenants, dont 130 pompiers.

**Découpage de gros bois** à Collonge-Bellerive lors des travaux du Quadrilatère et au Vallon d'Hermance, pour l'aménagement du chemin pédestre par le nivellement du terrain, la création d'escaliers et le déplacement des troncs d'arbre tombés en travers de la rivière.

**Soutien à la sécurité** lors de la **visite Pontificale** en juin dans un contexte de tensions internationales. Quelques 250 personnes issues des rangs de la police et la PCi ont collaboré. L'armée a prêté main forte avec 200 militaires et garanti la police aérienne.

**Interventions en faveur de la collectivité publique** à l'occasion du **Genève Marathon pour l'UNICEF** en mai, **Ecotrail** en juin et la **Course de l'Escalade** en décembre. Notre mission a consisté principalement à assurer la sécurisation du parcours et la régulation du passage des spectateurs aux emplacements désignés par les organisateurs.

**Canicule** en août et déclenchement du plan cantonal d'alerte y relatif suivi de la mise en place des mesures préventives.

## 3 REMISE EN ÉTAT ET RÉTABLISSEMENT: TRAVAUX DE RECONSTRUCTION ET ENSEIGNEMENTS

### Déplacement de la sirène d'alarme à Collonge-Bellerive

Avec la démolition de la Voirie à la fin de l'année, la sirène a été déplacée en novembre sur le toit du bâtiment du Quadrilatère, en présence des responsables du canton.

### Migration IP dans les Constructions

Travaux de remplacement des raccordements analogiques et ISDN (délai fin août) selon le concept fédéral par la technologie IP dans les constructions protégées et postes d'attente de Collonge-Bellerive, Cologny et Corsier.

### Contrôle Organisationnel

Conduit par l'OCPPAM en octobre, examen du plan d'alarme, du suivi et du contrôle et des effectifs. La conclusion du rapport a qualifié l'état général de préparation de l'ORPC Lac de plus que satisfaisant.

Pour toutes questions ou besoin d'information concernant la Protection Civile, prière de contacter le Commandant **Erwin Leitner** à l'Office intercommunal de l'ORPC  
Lac: Chemin des Rayes 3  
CP 231  
1222 Vézenaz  
T 022 840 44 98  
[orpclac@collonge-bellerive.ch](mailto:orpclac@collonge-bellerive.ch)

# VOTATIONS ÉLECTIONS

Electeurs inscrits au 31.12.2018 – Commune d'Anières  
**EN MATIÈRE FÉDÉRALE ET CANTONALE: 707 FEMMES, 620 HOMMES SOIT 1'327**  
 Local de vote: Salle communale – accès depuis la route de la Côte-d'Or

**4 MARS 2018**
**OBJETS FÉDÉRAUX**

Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021



canton de Genève



sur le plan national

Initiative populaire «Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)»



canton de Genève



sur le plan national

**10 JUIN 2018**
**OBJETS FÉDÉRAUX**

Initiative populaire du 1<sup>er</sup> décembre 2015 «Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie Pleine)»



canton de Genève



sur le plan national

Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAr)



canton de Genève



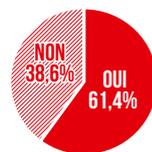
sur le plan national

**OBJETS CANTONALES**

Loi sur la Caisse de prévoyance des fonctionnaires de police et des établissements pénitentiaires



Loi 12052 modifiant la loi 10788 relative à l'aménagement du quartier «Praille-Acacias-Vernets» (PAV)





23 SEPTEMBRE 2018

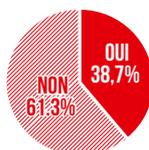
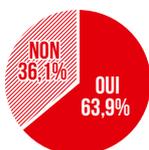
**OBJETS FÉDÉRAUX**

Arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres



canton de Genève sur le plan national

Initiative populaire «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)»



canton de Genève sur le plan national

Initiative populaire «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous»



canton de Genève sur le plan national

14 OCTOBRE 2018

**OBJET COMMUNAL**

Crédit pour l'ouverture d'une ligne lacustre entre Anières et Versoix-Bourg

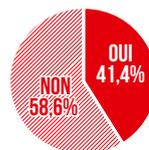


25 NOVEMBRE 2018

Initiative populaire «Pour la dignité des animaux de rente agricoles (initiative pour les vaches à cornes)»



Modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)

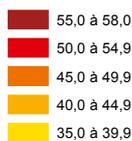


Initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)»

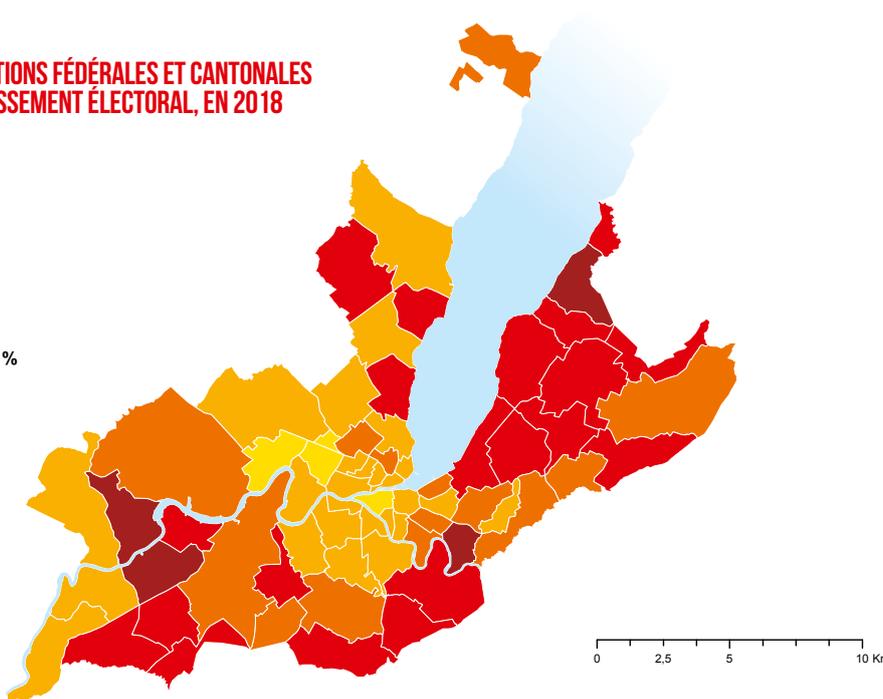


**TAUX DE PARTICIPATION AUX VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES CANTON DE GENÈVE, PAR ARRONDISSEMENT ÉLECTORAL, EN 2018**

Taux de participation, en %



Total canton : 44,9

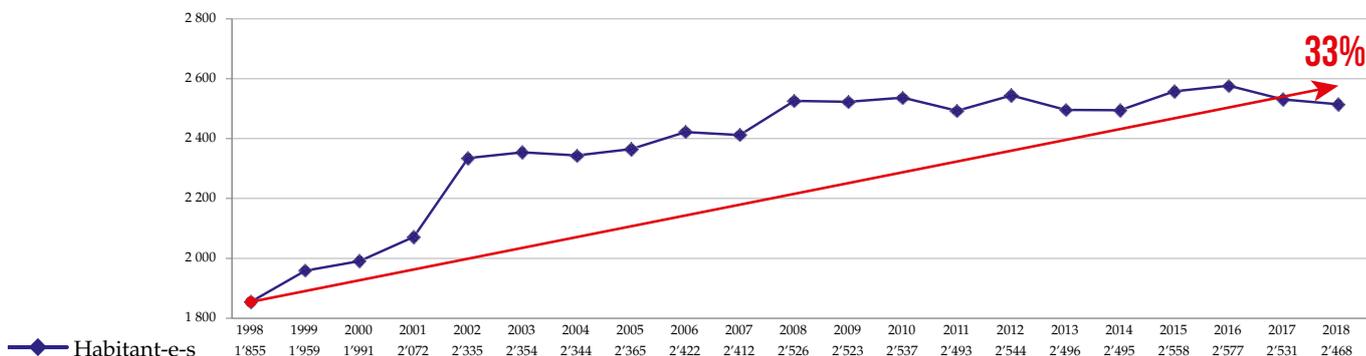


(1) Moyenne des taux de participation aux scrutins du 4 mars, 10 juin, 23 septembre et 26 novembre 2018. Source : OCSTAT - Chancellerie d'Etat - Statistique de la participation électorale • Fond de carte : DIT

# POPULATION

Surface totale, en hectare (source: SEMO) .....	<b>386</b>
Population résidente nombre d'habitants à fin 2018 .....	<b>2'468</b>
Densité (habitants au km <sup>2</sup> ), situation à fin 2018 .....	<b>640</b>
Date de création .....	<b>1858</b>

## PROGRESSION DÉMOGRAPHIQUE SUR 20 ANS SITUATION 31.12.2018



## POPULATION RÉSIDENTE SELON L'ORIGINE ET LE SEXE SITUATION À FIN DÉCEMBRE 2018

Commune	SUISSES			ÉTRANGERS			TOTAL			%	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Femmes	Etrangers
Anières – lac	286	310	596	101	95	196	387	405	792	51.1	24.7
Anières – Hutins	184	204	388	97	97	194	281	301	582	51.7	33.3
Chevrens	52	70	122	12	10	22	64	80	144	55.6	15.3
Anières – douane	39	34	73	118	104	222	157	138	295	46.8	75.3
Anières – village	216	246	462	106	87	193	322	333	655	50.8	29.5
<b>ANIÈRES</b>	<b>777</b>	<b>864</b>	<b>1 641</b>	<b>434</b>	<b>393</b>	<b>827</b>	<b>1 211</b>	<b>1 257</b>	<b>2 468</b>	<b>50.9</b>	<b>33.5</b>

Source: OCSTAT – Statistique cantonale de la population

# ÉCOLE

RAPPORT ADMINISTRATIF 2018

Établissement Anières – Corsier – Hermance – Gy – Jussy – Presinge

M<sup>me</sup> Nicole Elliott Directrice

M<sup>me</sup> Claire Dinichert Maîtresse adjointe à la direction de l'établissement

M<sup>me</sup> Priscilla Mocellin Maîtresse adjointe pour l'école d'Anières

M<sup>me</sup> Alexandra Kobel Responsable classes d'accueil et liens avec les foyers HG

## INSTRUCTION PUBLIQUE

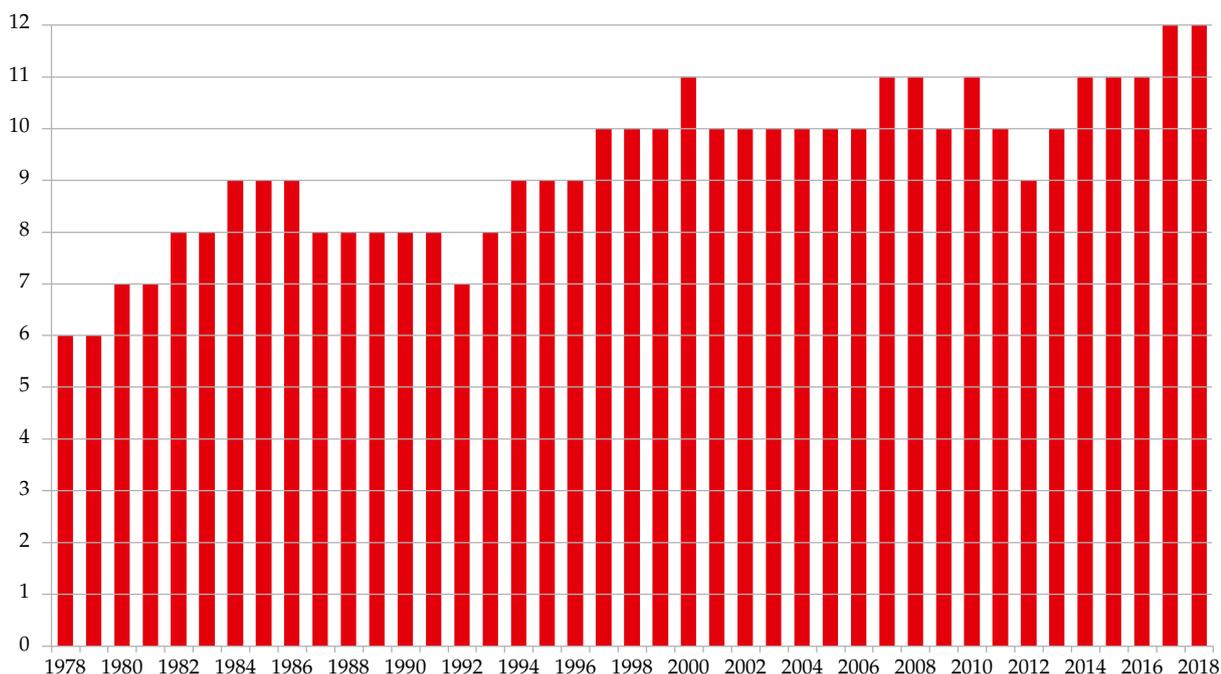
**L'EFFECTIF DE L'ÉCOLE D'ANIÈRES AU 31.12.2018 ÉTAIT DE 209 ÉLÈVES DONT VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LA RÉPARTITION.**

Classe de	Degré	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
P. Mocellin	1P	4	7	5	2	4	11
	2P	4	4	5	1	2	8
M. Giardini	1P	5	5	4	2	4	10
	2P	2	7	1	2	6	9
C. Pilger	2P	5	5	2	1	7	10
	3P	6	2	6	1	1	8
C. Harrison	3P	4	3	4	0	3	7
	4P	3	7	7	0	3	10
C. Bach	3P	3	5	5	0	3	8
	4P	3	8	2	4	5	11
P. Tereygeol	5P	13	6	11	1	7	19
A. Psarofaghis	5P	5	4	5	2	2	9
	6P	5	7	5	2	5	12
I. Cabral	6P	6	3	5	1	3	9
	7P	6	6	6	2	4	12
K. Angiolini	7P	5	5	4	3	3	10
	8P	4	7	7	2	2	11
S. Rochat	7P	5	4	3	3	3	9
	8P	4	7	6	1	4	11
S. De Brouhns	CLACC 100%	7	8	0	0	15	15
A. Kobel	CLACC 50%	4	7	0	0	11	11

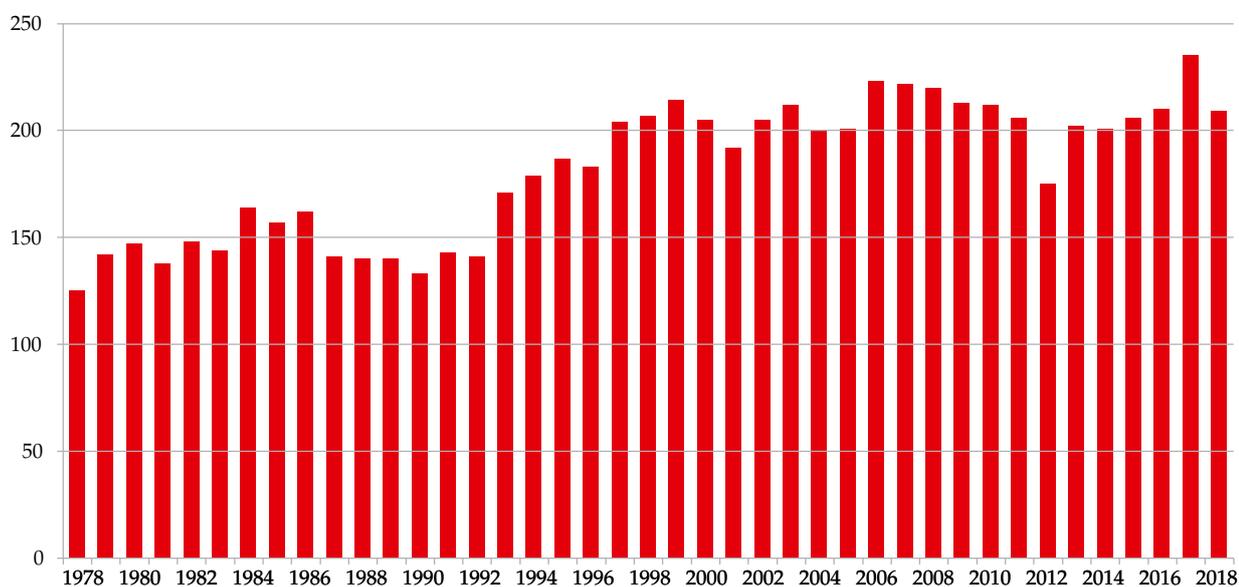
Les nombres de la classe de M<sup>me</sup> Kobel sont déjà pris en compte dans ceux des classes ordinaires

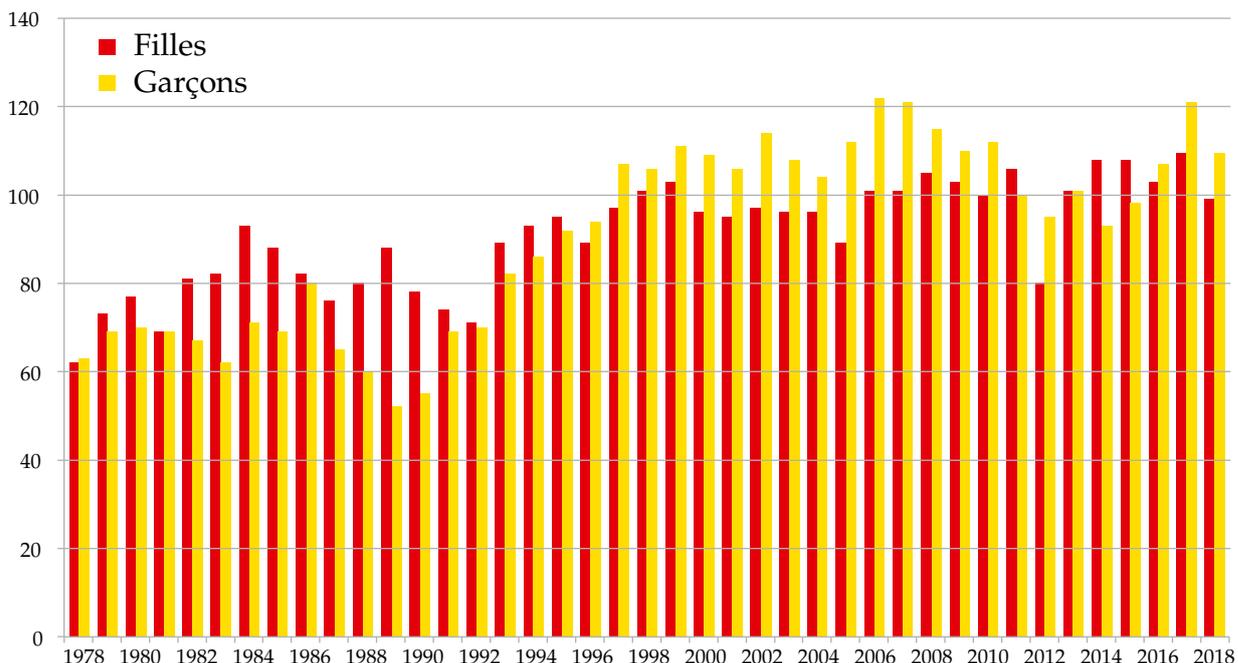
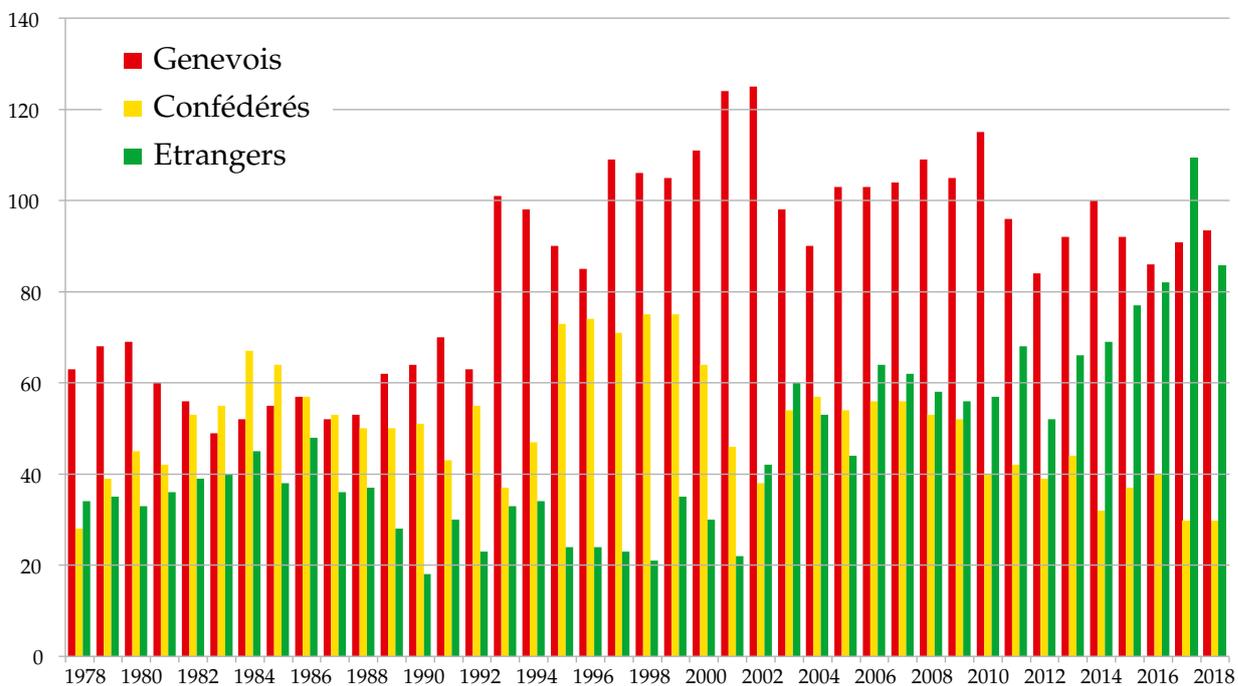
<b>TOTAUX</b>	<b>99</b>	<b>110</b>	<b>93</b>	<b>30</b>	<b>86</b>	<b>209</b>
<b>TOTAUX EN POURCENTAGE</b>	<b>47 %</b>	<b>53 %</b>	<b>44 %</b>	<b>14 %</b>	<b>41 %</b>	<b>100 %</b>

**NOMBRE DE CLASSES DE L'ÉCOLE D'ANIÈRES  
DE 1978 À 2018**



**PROGRESSION DU NOMBRE D'ÉLÈVES AYANT FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE D'ANIÈRES  
DE 1978 À 2018**



**NOMBRE DE FILLES ET DE GARÇONS AYANT FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE D'ANIÈRES DE 1978 À 2018**

**NOMBRE D'ÉLÈVES GENEVOIS/CONFÉDÉRÉS/ÉTRANGERS AYANT FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE D'ANIÈRES DE 1978 À 2018**


# BÂTIMENTS ET AMÉNAGEMENTS

RAPPORT ADMINISTRATIF 2018

## RÉNOVATION DE BÂTIMENTS – PARC IMMOBILIER – MOBILITÉ – CONCEPT ÉNERGÉTIQUE TERRITORIAL

### AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE



Pour rappel, en 2009, la Commune avait mandaté le bureau d'architectes De Planta et Portier pour réaliser une première étude de faisabilité d'agrandissement de l'école. Leur projet prévoyait un rehaussement du bâtiment avec 3 nouvelles classes, la surface de préau couvert supplémentaire et une salle de réunion.

En 2015, la Commune a sollicité le groupe interdépartemental pour l'étude de l'évolution démographique (GIEED) pour une mise à jour des prévisions scolaires pour ces prochaines années. Cette étude démontre clairement le besoin de créer d'ici 2023 deux à trois classes supplémentaires ainsi qu'une salle de réunion de taille moyenne.

En conséquence, un crédit d'étude de CHF 225'000.- a donc été voté par le Conseil municipal le 17 avril 2018 pour l'étude du projet d'agrandissement de l'école jusqu'à l'obtention de l'autorisation de construire avec un mandat en faveur du cabinet d'architectes précité.

### 44-50 CHEMIN DES AVALLONS

En raison des travaux de surélévation et de réfection de l'enveloppe thermique, de la création d'un nouveau petit bâtiment et d'un parking semi-enterré impactant le Plan Localisé de Quartier actuel (PLQ, adopté le 27 juin 1990), une demande de modification de ce PLQ a été présentée en commission d'Urbanisme le 30 avril 2018, puis adressée à l'Office de l'Urbanisme du Département de l'Aménagement, du Logement et de l'Energie, qui la transmettra ensuite pour adoption au Grand Conseil.

De ce fait, seule l'autorisation de construire pour la rénovation des appartements pourra être déposée durant l'été 2018. Pendant son instruction et tout au long des travaux les locataires seront informés, consultés et associés pour que le déroulement de ces travaux délicats se fasse à la satisfaction de toutes les parties concernées.

## PARC IMMOBILIER

La Commune a reçu une proposition de M<sup>me</sup> Anne Bonhôte Hirsch de vendre sa parcelle et son immeuble situés 29 rue Centrale. Dans sa volonté d'acquérir du foncier sur son territoire, la Commune a saisi cette opportunité, tout en respectant le désir de la propriétaire de pouvoir continuer à vivre dans sa maison. Par délibération du 18 janvier 2018, le Conseil municipal a autorisé l'acquisition de ce bien immobilier, avec la constitution d'un droit d'habitation en faveur de M<sup>me</sup> Anne Bonhôte Hirsch, ainsi que le crédit d'engagement de CHF 2'800'000.

## VIABILISATION EN EAUX USÉES ET EAUX CLAIRES (Route de la Côte-d'Or 1 et route de l'Hospice 8)

Situées en zone 4B, la parcelle communale N° 6332 et la parcelle privée N° 6332 accueilleront à terme des immeubles de plusieurs logements. La demande définitive d'autorisation pour la parcelle privée est en cours d'instruction et une étude de faisabilité pour l'implantation d'un immeuble de logements d'utilité publique a été réalisée pour la parcelle communale. Afin d'adapter les réseaux et l'alimentation technique, une viabilisation par système gravitaire (soit par l'utilisation de la pente naturelle) sera faite via la

## LOCAL DES POMPIERS

Pour faire suite à la demande d'autorisation de construire déposée mi-novembre 2017, l'autorisation définitive a été délivrée le 11 octobre 2018. Dès lors, les travaux de rénovation et de transformation du local du feu des pompiers comprenant la création d'un hangar annexe pour les véhicules qui avaient été planifiés pour l'été 2018 ont dû être reportés. Ceux-ci sont prévus pour l'été 2019 pour une durée de 8 à 10 mois.

Côte d'Or avec un raccordement sur les collecteurs du réseau secondaire communal de la route de l'Hospice.

Le Conseil municipal a voté le 19 juin 2018 un crédit d'investissement de CHF 165'000.- destiné à ces travaux. Le propriétaire de la parcelle privée participera au financement de cet investissement à hauteur de 50 % de la dépense nette. Ces travaux devront être exécutés avant ceux de rénovation du local pompiers et de réalisation du hangar à véhicules.

## POSE DE DEUX CANDÉLABRES SOLAIRES AU NANT-D'AISSY

Le Chemin du Nant-d'Aissy présentait un déficit d'éclairage public sur le haut du chemin. En effet, la carence de lumière portait sur environ 100 mètres alors que la distance sur ce chemin entre chaque point lumineux est d'environ 35 mètres.

Le choix de la Commune s'est porté sur un système de luminaires solaires offrant un éclairage LED performant et une installation rapide sans gros travaux de génie civil. Ainsi, deux candélabres ont été posés le 25 avril 2018 pour une meilleure sécurité sur ce chemin.

## ACQUISITION D'UN BANC SOLAIRE



La commune d'Anières a récemment fait l'acquisition d'un banc solaire qui a été installé à la plage du Débarcadère le mardi 24 avril 2018. Équipé de capteurs de modules photovoltaïques, ce banc est muni de deux prises USB ainsi que d'une plateforme de chargement sans fil (induction) qui permettent de recharger les téléphones portables ou autres appareils électroniques. Par ailleurs, le banc propose un réseau wifi 4G d'une portée d'environ 20 mètres.

C'est le premier banc solaire installé en Suisse Romande, mais cette installation n'a pas fait l'unanimité cet été, en particulier le réseau Wifi 4G proposé. Une pétition a été adressée le 22 août 2018 au Conseil municipal par l'association «Anières un vrai village maîtrisons son développement» munie de nombreuses signatures, demandant que la fonction wifi du banc soit désactivée afin que la plage reste un lieu de repos et de villégiature sans augmentation de l'électromog ambiant.

Le Conseil municipal a répondu favorablement à cette demande lors de sa séance du 30 octobre 2018 et le wifi du banc solaire a été désactivé.





# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Suite à l'établissement du Masterplan, document support pour la révision du plan directeur communal (PDCOM), une commission ad hoc chargée de cette révision a été créée par le Conseil municipal.

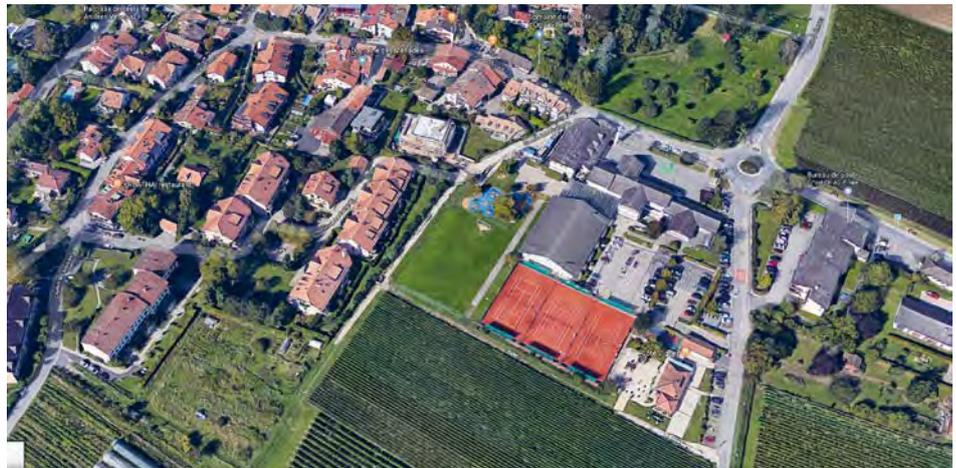
Pour l'accompagner dans ses importants travaux et, notamment, assurer la rédaction du cahier des charges, du rapport accompagné de plans et fiches de mesure, ainsi que les multiples séances avec les services du canton concernés, une équipe de professionnels a été mandatée. Le Conseil municipal a voté un crédit d'engagement de CHF 280'000 à cet effet en date du 16 mai 2017.

Le PDCOM est un outil de pilotage qui fixe les orientations stratégiques de développement territorial de la Commune pour les 15 prochaines années. Soumis à l'approbation du Canton, il lie ensuite les autorités communales et cantonales.

L'objectif principal qui guide les travaux de la révision du PDCOM est de préserver un juste équilibre entre le cadre de vie apprécié de la Commune et son développement, tout en respectant les trésors – soit les éléments de différentes natures qui la composent – qui font la spécificité d'Anières.

Les grands enjeux de cette révision concernent la croissance de notre Commune, son urbanisation, la mobilité sous toutes ses formes, le territoire rural, l'environnement, la concertation avec les habitants et l'intercommunalité.

La commission s'est déjà réunie à plusieurs reprises. Chacune de ses séances est précédée de travaux de préparation des différents mandataires dans leur domaine d'expertise, de journées d'échanges et de réflexion entre eux et avec les collaborateurs de l'administration communale et l'Exécutif.



### 4 PROJETS À DÉVELOPPER ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS POUR PASSER DU MASTERPLAN AU PDCOM:

#### LES RÉSEAUX (mobilité + paysage + patrimoine)

Objectifs:

- Relier les différents territoires et lieux de la Commune pour les habitants et les promeneurs afin de parvenir, à terme, à un réseau routier fonctionnel et de qualité;
- Créer une ambiance propre à chaque axe en lien avec son rôle et mettre en continuité et cohérence les réseaux de mobilité douce (loisirs et fonctionnels).

#### LE VILLAGE D'ANIÈRES (espaces publics y compris mobilité douce et paysage + stationnement + urbanisation)

Objectif:

- Définir et mettre en cohérence les projets communaux (en cours et à venir), regroupant en particulier les espaces publics, la densification, les équipements publics et le stationnement.

#### LE JARDIN HABITÉ (urbanisation + mobilité + nature)

Objectif:

- Définir et mettre en œuvre la stratégie communale dans ce domaine essentiel alliant densification, paysage et mobilité adaptée (multimodale et stationnement).

#### LA CAMPAGNE ANIÉROISE (agriculture + nature + loisirs + mobilité douce)

Objectif:

- Trouver la « juste manière » de coordonner ces différents usages du même espace, en préservant / valorisant l'écrin magnifique qu'elle représente pour la Commune.

Les travaux de la commission ad hoc du Conseil municipal, chargée de la révision du PDCOM sur les 4 grands projets identifiés, se poursuivent avec le soutien de l'équipe de professionnels mandatés.

L'étape de la concertation avec les habitants a débuté le 3 juillet 2018 par une séance de présentation et de travail collaboratif sur la densification de la zone 5 à laquelle étaient conviés tous les propriétaires concernés. Plus de 100 personnes étaient présentes. Le travail par sous-secteur (Avallons, Hutins, Bassy) a fait l'objet d'une séance particulière de réflexion le 29 octobre 2018 à laquelle une cinquantaine de personnes ont participé.

Le safari villageois du samedi matin 6 octobre 2018, auquel l'ensemble de la population a été convié, a rencontré un vif succès. Après avoir arpenté à pied ou à vélo la campagne et le village, les quelques 50 participants ont poursuivi la réflexion lors d'un atelier de contribution sur les places du haut et du bas du village.

Enfin le 7 novembre 2018 un nouvel atelier participatif a été proposé afin de mieux connaître les besoins concernant les espaces publics du centre (place du haut, du centre et du bas), la route d'Hermance et ses contraintes et enfin le chemin des écoliers (chemin des Hutins, Avallons et Bézaley). Environ 25 habitants étaient présents.

La génération future a aussi été sollicitée et ce sont les élèves des classes de 7P et 8P qui se sont prêtés au jeu en dessinant leur vision future des principaux lieux du village.

La concertation se poursuivra enfin dans la rue et les espaces publics au moyen de tablettes interactives au contenu alimenté par les précédentes séances.

## PLAN DIRECTEUR DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Le plan directeur actuel date de 2005. Sa révision sera intégrée au chapitre des énergies et du développement durable de la révision du PDCOM, chapitre qui concernera également le concept énergétique territorial (CET) et le projet de chauffage à distance (CAD).

Dans cette optique, le Conseil municipal a voté le 19 juin 2018 un crédit d'études de CHF 60'000.- destiné à la révision du plan directeur de l'éclairage public et l'établissement d'un plan lumière de la Commune.

Le bureau Radiance 35 a été mandaté à cet effet. L'approche pluridisciplinaire proposée se décline en 3 étapes, soit le diagnostic, l'établissement d'un plan lumière et la proposition d'avant-projets.



## ZONE SPORTIVE AU CHEMIN DES AMBYS

La procédure de modification des limites de zones visant à la création d'une zone sportive au chemin des Ambys, en vue de l'aménagement d'un centre intercommunal de football, est à bout touchant devant le Conseil d'État. En effet, l'ensemble des services de l'État ainsi que la commission d'urbanisme du canton ont rendu leurs préavis. L'enquête publique s'est terminée le 20 août 2018 et n'a suscité aucune observation.

Conformément à la loi d'application de la loi sur l'aménagement du territoire, le Conseil municipal a rendu son préavis positif par délibération du 30 octobre 2018. Le dossier est ainsi complet pour son dépôt devant le Grand Conseil par le Conseil d'État.





# MOBILITÉ

## ÉTUDE SUR LE STATIONNEMENT ET LA MODÉRATION DE TRAFIC

Pour rappel, dans le cadre de la révision du Plan directeur communal, le Conseil municipal a accepté l'engagement d'une étude sur la mobilité et le stationnement ainsi que sur la faisabilité de 3 parkings (1 couvert et 2 souterrains). À cet effet il a voté un crédit d'engagement de 600'000 F en date du 10 avril 2017. Une première analyse a été présentée à la commission «Assainissement, routes, sécurité, développement durable» le 9 octobre 2018. L'étude est en cours.

## NAVETTE LACUSTRE RELIANT ANIÈRES À VERSOIX-BOURG

L'étude d'opportunité sur un projet de navette lacustre reliant Anières à Versoix-Bourg a montré l'intérêt et la faisabilité de ce projet innovant. Cette étude a aussi mis en évidence l'intérêt écologique certain de ce mode de transport, le bilan carbone se réduisant d'environ 1/3 par rapport au transport individuel, et déterminé que le tracé Anières-Versoix-Bourg était le plus judicieux.

La CGN, qui détient les concessions des lignes en force, a été approchée et a réservé un bon accueil au projet avec la possibilité de mettre à disposition le bateau «Col Vert».

Compte tenu de ces éléments, l'Exécutif a proposé de concrétiser ce projet pour une période test de 2 ans. Lors de sa séance du 20 février 2018, le Conseil

municipal a décidé l'ouverture d'une ligne de transport lacustre entre Anières et Versoix-Bourg pour une durée de 2 ans et ouvert un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 285'000.

Un référendum a été lancé contre cette décision qui a recueilli 474 signatures. Après contrôle et au vu du nombre minimum de 250 signatures valables atteint, le Conseil d'État a rendu le 16 mai dernier un arrêté d'aboutissement de ce référendum. Les électeurs Aniérais ont donc été appelés à voter sur ce sujet le 14 octobre 2018.

À une large majorité, la population de notre Commune s'est opposée au vote du crédit budgétaire supplémentaire destiné à financer le projet de navette lacustre. Les autorités aniérais, qui souhaitaient tester pour une durée



limitée ce projet pionnier dans le cadre de la mobilité – plus particulièrement en lien avec le futur important réseau ferroviaire régional «Léman Express», en prennent acte. De ce vote, elles retiennent avant tout le besoin d'améliorer la communication et le dialogue avec ses habitants pour mieux connaître leurs préoccupations.

## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



Pour rappel, les membres de la commission des Finances ont émis à l'unanimité, lors de leur séance du 2 octobre 2017, un préavis favorable pour la poursuite des investigations et le lancement d'un appel d'offres public (AIMP) pour l'installation et la gestion de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal.

Dans le but de rédiger un cahier des charges utile à la publication d'une procédure ouverte, la commune s'est adjoint les compétences d'un avocat spécialiste en marchés publics ainsi que d'un ingénieur Telecom possédant une solide expérience en FFTH (*Fiber To The Home*).

Le planning intentionnel de cet appel d'offres est prévu comme suit:

- 1<sup>e</sup> trimestre 2018: analyse/étude détaillée et identification des contraintes à respecter;
- 2<sup>e</sup> trimestre 2018: rédaction du cahier des charges technique et publication de l'appel d'offres;
- 3<sup>e</sup> trimestre 2018: retour des offres, analyse détaillée et notation des offres;
- Début 4<sup>e</sup> trimestre 2018: adjudication du marché.

## CONCEPT ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

Pour rappel, le Concept Énergétique Territorial (CET) consiste en une approche élaborée à l'échelle d'un territoire et vise à :

- Organiser les interactions en rapport avec l'environnement entre les acteurs institutionnels, professionnels et économiques d'un même territoire.
- Diminuer les besoins en énergie notamment par la construction et la rénovation de bâtiments répondant à un standard de haute performance énergétique et par la mise en place de technologies efficaces pour la transformation de l'énergie.
- Développer des infrastructures et équipements efficaces pour la production et la distribution de l'énergie.
- Utiliser le potentiel énergétique local renouvelable et les rejets thermiques.

### PROJET DE CHAUFFAGE À DISTANCE

Suite à la réalisation du concept énergétique de la Commune (CET), le Conseil municipal avait décidé d'engager une étude en vue d'évaluer la faisabilité d'un chauffage à distance (CAD).

Les retours du sondage auprès des propriétaires du cœur du village ont permis de connaître leur intérêt pour ce projet et d'inventorier les installations privées existantes (date d'installation, source d'énergie et de puissance, consommation annuelle, etc.). Les visites des diverses installations de chaufferie existantes ont aussi été l'occasion d'échanger avec les propriétaires ou mandataires, d'examiner les regroupements possibles et la réduction envisageable du nombre de sous-stations pour permettre la meilleure viabilité du réseau.

Le 21 février 2018, lors d'une séance d'information destinée à l'ensemble des propriétaires et des agences immobilières concernés, une synthèse de l'étude de faisabilité a été présentée, soit: le périmètre du projet, les chaufferies existantes, les îlotages envisagés, le phasage, l'implantation du réseau, le pré-dimensionnement des installations en coordination avec l'étude sur les parkings souterrains, les calculs des flux énergétiques et un planning indicatif de la réalisation de l'avant-projet en cours jusqu'à la mise en service dans un délai estimé à 34 mois.

La Société Energy Management a présenté son avant-projet Chauffage à Distance lors de la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » du 11 décembre 2018.

La commune d'Anières souhaite mettre en place le chauffage à distance pour l'ensemble des bâtiments du centre du village, zone la plus densifiée de la Commune. L'objectif est de développer l'usage des énergies renouvelables locales pour renoncer progressivement aux énergies fossiles, un système à la fois utile et écologique pour se passer des installations polluantes et/ou émettrices de CO<sub>2</sub> et permettre un gain d'énergie sur l'ensemble du réseau.

Le chauffage à distance (CAD), dont la source d'énergie pour Anières est l'eau du lac, est une stratégie d'énergie renouvelable que la commission étudie depuis mi-2018. La commission a visité la réalisation de la ville de Versoix. L'avant-projet traitait les sujets techniques, tracé des tuyaux, implantation de la Station de pompage, chaufferie et sous-stations en tenant compte du coût de l'investissement à +/-15%, des coûts de l'exploitation et de la maintenance, du prix cible de la chaleur et de la stratégie de montage financier.

# AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

## CONSTRUCTIONS/TRANSFORMATIONS

- Construction d'un muret – clôture – portail en limite de propriété
- Aménagement de places de stationnement
- Construction d'une piscine extérieure
- Agrandissement et transformation d'une habitation
- Transformation de l'ancienne laiterie en habitation
- Construction d'une villa /HPE – 27.5%) – aménagements extérieurs abattage d'arbres
- Changement des fenêtres d'une villa
- Remplacement des collecteurs
- Installation provisoire d'un enclos grillagé pour animal domestique
- Construction d'un couvert à voitures
- Transformation et agrandissement d'une habitation contiguë (28.70% HPE)
- Démolition de deux villas, deux garages et deux cabanons de jardin et construction de quatre habitats groupés (58.5% THPE) avec parking souterrain abattage d'arbres
- Mise en séparatif du collecteur des eaux mélangées
- Construction d'une villa, de deux garages; aménagements extérieurs; sondes géothermiques – abattage d'arbres
- Démolition d'une villa
- Changement des menuiseries extérieures – réfection isolation de la toiture
- Construction d'un couvert
- Transformation du sous-sol d'une villa et création de deux ouvertures

En 2018, le total des requêtes en autorisation de construire sur la commune d'Anières s'élevait à:



- aménagement d'un escalier d'accès extérieur
- Rénovation, transformation et changement d'affectation d'une centrale téléphonique en local pour les sapeurs-pompiers – construction d'un garage
- Création d'une nouvelle porte d'entrée au rez-de-chaussée et transformation de l'actuelle en porte vitrée
- Transformation et rénovation de locaux, désaffectation d'un logement, réaménagements extérieurs
- Construction d'un immeuble de logements avec parking souterrain – abattage d'arbres
- Construction de trois ensembles de deux villas jumelées (22% HPE) sondes géothermiques – abattage d'arbres
- Démolition d'une villa et de ses annexes – abattage d'arbres et construction d'une villa, de deux garages; aménagements extérieurs; sondes géothermiques
- Construction de trois villas mitoyennes (47% THPE) – aménagement d'un accès et de places de stationnement – abattage d'arbres
- Démolition d'une villa, d'un garage et de trois dépôts et construction de deux ensembles de 3 villas contiguës (34.6% HPE) – garage souterrain – abattage d'arbres
- Transformation et agrandissement d'une habitation (23.9% THPE) – construction piscine
- Pose de bordures côté route de Veigy

## DOSSIERS DIVERS

- Servitude de passage à pied et pour cycles légers

## DOSSIERS EN COURS

- Construction d'un couvert à véhicules
- Démolition d'une villa et d'un garage et construction de deux habitations de deux logements (24% THPE) – piscines – poolhouse – aménagement de places de parc extérieures – abattage d'arbres
- Démolition d'une habitation à plusieurs logements, de deux couverts et d'un bâtiment de peu d'importance et construction d'un habitat groupé (44% HPE) – parking souterrain et locaux de service – abattage d'arbres

## DOSSIER REFUSÉ

- Construction d'un garage à bateau – abattage d'arbres

# STATISTIQUES DÉCHETS

**RAPPORT ADMINISTRATIF 2018**

## STATISTIQUES FINANCIÈRES

Déchets	2016	2017	2018
<b>ORDURES MÉNAGÈRES MÉLANGÉES</b>			
Collecte et transport – Pradervand	68 311.00 F	66 389.25 F	72 147.00 F
Traitement – Taxes Cheneviers	161 170.00 F	141 255.30 F	162 949.00 F
Boues des dépotoirs de routes (Châtillon)			
<b>DÉCHETS ENCOMBRANTS MÉNAGERS</b>			
Traitement – SOGETRI	28 594.00 F	15 365.97 F	14 978.35 F
Rétrocession fer léger		218.42 F	
Collecte et transport – Pradervand	16 294.00 F	12 790.05 F	25 460.10 F
Balayures	0.00 F	1 584.75 F	240.75 F
<b>DÉCHETS DE CUISINE ET JARDIN MÉLANGÉS</b>			
Collecte et transport – Pradervand	62 226.00 F	57 996.20 F	60 067.20 F
Traitement – compostière rive gauche	153 041.00 F	136 250.80 F	143 997.45 F
Achat de containers	0.00 F	1 940.55 F	2 946.60 F
Vente de containers/recettes	-1 890.00 F	-1 620.00 F	-450.00 F
<b>VERRE</b>			
Collecte et transports	10 599.00 F	9 375.26 F	12 489.75 F
Vetro Swiss – rétrocession verre	-5 082.00 F	-5 454.00 F	
<b>ALUMINIUM – FER BLANC MÉLANGÉS</b>			
Collecte et transport Serbeco	1 695.00 F	2 279.35 F	2 169.55 F
<b>PAPIERS/CARTONS</b>			
Collecte et transport	21 287.00 F	23 199.99 F	27 189.80 F
Rétrocessions	-3 470.00 F	-1 685.11 F	-3 776.20 F
<b>PET</b>			
Collecte et transport		1 658.85 F	1 568.55 F
<b>TEXTILES</b>			
Collecte et transports Boite à fringues	0.00 F	1 598.94 F	1 887.90 F
<b>HUILES VÉGÉTALES-MINÉRALES</b>			
Transport		120.95 F	
OREA (informatique et électronique)			
Rétrocession SENS	0.00 F	0.00 F	
<b>DIVERS</b>			
Achat poubelles			
Calendriers déchets	4 320.00 F	4 011.00 F	3 635.20 F
Location container pour destruction documents		427.70 F	426.50 F
<b>TOTAUX</b>	<b>517 095.00 F</b>	<b>467 704.22 F</b>	<b>527 927.50 F</b>



## TONNAGES, LITRES, ET PIÈCES

DÉCHETS (en Tonnes)	2016	2017	2018
Ordures ménagères mélangées	601	584.93	590.21
Déchets encombrants ménagers	83.56	65.59	71.32
Boues des dépotoirs de routes			
Déchets OREA (Swico/Sens)	9	7.45	7.69
Papier/Cartons	119.55	128.7	133
Déchets de cuisine et jardins mélangés	628	585.8	563.36
Balayures	63	49	20
Verre	81	79	87
Aluminium/fer blanc	2.2	3.5	2.66
PET	7.1	7.7	6.33
Textiles	14.1	18.4	17.98
Piles	0.446	0	0
Huiles minérale et végétale (en litres)		400	0
Réfrigérateurs (pièces)			0
Lave-vaisselle, four			0
<b>TAUX DE RECYCLAGE</b>		<b>64 %</b>	<b>55 %</b>

**SOUS RÉSERVE DE VALIDATION DU SERVICE DE GÉOLOGIE,  
SOLS ET DÉCHETS (GESDEC)**

# ENTRAIDE SOCIALE

RAPPORT ADMINISTRATIF 2018

## SUBVENTIONS

Rubriques	Montants
<b>ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE</b>	
Incendie et secours	18'012.35
<b>FORMATION</b>	
Scolarité obligatoire	36'207.45
<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS</b>	
Culture	190'245.45
Sports	158'836.50
Loisirs	9'450.00
<b>SÉCURITÉ SOCIALE</b>	
Crèches et garderies	1'066'922.56
Aide sociale	608'448.40
<b>TRANSPORTS</b>	
Trafic régional	108'607.00
<b>PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>	
Protection environnement	7'200.00
<b>TOTAL</b>	<b>2'203'929.71</b>

# MANIFESTATIONS COMMUNALES

RAPPORT ADMINISTRATIF 2018

## APÉRITIF DU NOUVEL AN & ACCUEIL DES JEUNES CITOYENS

22 JANVIER 2018

Au nom des Autorités communales, M. le Maire Antoine Barde a souhaité une cordiale bienvenue et remercié les acteurs qui font vivre notre Commune et ceux qui en sont les gardiens, à savoir les sociétés communales, tant sportives que socio-culturelles, les responsables du corps enseignant et du parascolaire, la Gendarmerie de la Pallanterie, les agents de la police municipale, la compagnie des sapeurs-pompiers d'Anières et toute l'équipe de l'administration communale.

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, les jeunes citoyens atteignant leur majorité civique en 2018 et l'usage primordial du droit de vote, étaient invités à cette soirée. 17 jeunes accompagnés de leurs familles ont été accueillis par l'Exécutif et ont pu ainsi rencontrer les différents responsables des groupements et associations actifs au sein de la Commune.

Les nouveaux naturalisés, désormais titulaires de la nationalité genevoise et suisse, et les nouveaux habitants de la Commune étaient également conviés à cette soirée.



## «L'OXYGÈNE ET LE PRINTEMPS» – ENTRAÎNEMENTS POUR TOUS

DE MARS À JUIN 2018

Durant le printemps 2018, les Aniérois ont à nouveau eu l'occasion d'améliorer leurs performances sportives avec une série d'entraînements en famille proposés par Taf Herzi.

Ainsi dès fin mars, tous les dimanches matin à 10h, les personnes désireuses d'optimiser leurs performances ont pris rendez-vous sous la surveillance de l'œil avisé et encourageant de l'entraîneur Taf.

Un entraînement plus ludique et adapté aux petits coureurs était organisé par Claudine afin de permettre aux parents de faire une course à leur rythme.

Une collation saine était offerte aux participants à l'issue de chaque entraînement. Un moment de convivialité pour cet événement sportif que nous espérons pouvoir réitérer l'année prochaine.

Un grand merci à la Mairie pour son soutien!

Cette année, un groupe de sportifs ambitieux se sont inscrits aux trails de Chamonix et d'Anzère. Grâce à une préparation physique et technique toujours assurée par Taf, nos sportifs ont réalisé d'excellentes performances. Notre association Anières Bouge est fière des résultats obtenus et félicite les coureurs pour ces exploits sportifs.





**SOIRÉE CELTIQUE**

10 MARS 2018

Le temps d'une soirée autour des traditions irlandaises, la salle communale a accueilli environ 200 personnes venues de toutes les communes voisines.

Les participants se sont laissés emporter sur la piste de danse par la musique traditionnelle irlandaise interprétée par le groupe Doolin, un groupe suisse créé en 1999 composé de cinq musiciens de

l'arc lémanique, tout en dégustant de délicieuses crêpes accompagnées de bières ou de cidre.

Le nom du groupe Doolin vient du petit village du même nom connu dans toute l'Irlande pour ses sessions de musique.

Ambiance assurée! Sláinte!



**FESTIVAL DU FILM ET FORUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS HUMAINS À ANIÈRES**

12 & 16 MARS 2018

La commune d'Anières organisait pour la 3<sup>e</sup> année consécutive deux belles soirées projection/débat, toutes deux riches en réflexions et émotions.



**12 MARS 2018**

*L'étranger* de Kenneth Michiels, au centre d'hébergement collectif d'Anières



Daniel Monteiro, entraîneur du FC CoHerAn

Dans le «croissant pauvre» autour de Bruxelles, un enfant sur trois vit sous le seuil de pauvreté. Le BX Brussels de Vincent Kompany, un projet sportif et social, a pour vocation d'accueillir ces enfants. «L'Étranger» suit le combat de Moussa, coach de football tout juste arrivé du Sénégal, auprès des jeunes joueurs d'origine étrangère pour leur donner espoir en leur sport... et en leur vie.

Le protagoniste principal du film Moussa Cissokho, accompagné de sa femme, était présent pour répondre aux questions des nombreux footballeurs en herbe du Foyer.

Coach de football sénégalais, il vit désormais en Belgique et entraîne une équipe de foot locale. L'entraîneur du FC CoHerAn Daniel Monteiro était également présent pour échanger sur leurs expériences d'intégration de personnes migrantes au sein de l'équipe de foot de la région CoHerAn.

**16 MARS 2018**

*Free Men* de la réalisatrice et journaliste Anne-Frédérique Widmann, à la salle communale d'Anières

Comment un être humain peut-il rester debout alors qu'il est condamné à mort et emprisonné, seul, dans une cellule de 2 mètres sur 3? Dans ce superbe documentaire de cinéma, Anne-Frédérique Widmann dresse le portrait de Kenneth Reams, qui se réveille chaque jour avec une folle envie de vivre et réussit à écrire, à témoigner, à peindre et à aimer une femme. Un film inoubliable sur la puissance de l'art, la résilience et la dignité de chaque vie humaine. La projection a été suivie d'une discussion sur la résilience à travers l'art – notamment face à la mort – en présence de la réalisatrice et d'un ancien condamné à mort, libéré après 28 ans de détention, entièrement innocenté, le charismatique Ndume Olatushani. Kenneth Reams a été appelé par téléphone et a pu participer en direct au débat depuis sa cellule aux USA.



Ndume Olatushani et Antoine Barde (Maire)



## EXPOSITION «EXODES»

7-18 MARS 2018

Dans le cadre du FIFDH, l'artiste Vanna Karamaounas aka Iseult Labote a exposé à la Galerie d'Anières.



L'exposition «Exodes» mêle photographies, installations et sculptures et renvoie à un passé douloureux, celui

du déracinement familial et, au-delà, à l'exode vécu par les migrants d'hier et d'aujourd'hui.

Née à Genève d'une mère suisse et d'un père grec, Vanna Karamaounas étudie l'Histoire de l'Art et les Sciences Politiques à l'Université de Genève. Elle vit et travaille à Genève et à Berlin. À partir de son histoire familiale – sa famille a fui l'Asie Mineure lors de l'Incendie de Smyrne en 1922 – et des enjeux socio-politiques contemporains, elle questionne la migration, l'exode et l'enracinement. Elle raconte les souffrances, la survie et aussi cette capacité à bâtir au-delà du territoire qui définit l'identité.

L'exode, c'est une histoire personnelle ou collective qui fait partie des plaies mal cicatrisées et parfois oubliées de notre mémoire.

## EXPOSITION SHAMAL RASHA FARAJ

16 MARS 2018

Lors de la soirée FIFDH du 16 mars à la salle communale, Shamal Rasha Faraj, dessinateur Kurde originaire d'Irak, a également exposé quelques caricatures.

Shamal est arrivé à Genève en janvier 2016, accompagné de sa femme et ses trois enfants. Son hobby préféré reste la caricature, il obtient plusieurs prix lors de concours de caricature en Irak et milite pour la liberté d'expression.



## LES JEUNES ET LA DÉMOCRATIE

26 MARS 2018



Le projet «Institutions 3D» lancé par la Chancellerie d'État, en collaboration avec le département de l'instruction publique et les communes genevoises, a pour objectif de faire découvrir aux élèves les institutions politiques communales, les sensibiliser au système politique et aborder les notions de base de la démocratie.

Sous l'impulsion de M<sup>me</sup> Anne Leboissard, Conseillère municipale et ancienne Présidente du Conseil municipal, avec l'appui de l'administration communale, une classe de 8P de l'école d'Anières a été invitée à tenter l'expérience.

Ce sont 22 Conseillers municipaux en herbe qui ont pris leur rôle très au sérieux lors d'une séance fictive du Conseil municipal, qui s'est tenue le 26 mars dernier, sous la présidence de M<sup>me</sup> Anne Leboissard. Encadrés et préparés par leur enseignante M<sup>me</sup> Sylvie Rochat, les élèves avaient choisi de débattre de deux sujets qui leur tenaient à cœur:

- La création d'une zone de loisirs pour les jeunes: skatepark et terrain multisports.
- L'aménagement de la Commune sous l'angle du développement durable: panneaux solaires, arbre à éolienne, sol récupérateur d'énergie.

L'argumentation en faveur ou contre les projets avait été minutieusement préparée et les débats en séance ont été riches et très respectueux.

**SEMAINE SANS ÉCRAN**

23-27 AVRIL 2018



Fortes de leur succès, les associations des parents d'élèves des communes de CoHerAn ont organisé à nouveau «La semaine sans écran» du 23 au 27 avril dernier.

Ce défi, lancé conjointement par les trois associations de Corsier, Hermance et Anières, a pour but d'inviter les enfants et leurs familles à «décrocher» pendant une semaine des écrans et profiter de ce temps libéré pour (re)découvrir d'autres activités.

De nombreuses activités ont été proposées aux enfants sur les trois communes et ceux-ci ont pu partager des moments ludiques, loin des écrans.

Plus de 80 rendez-vous! Le programme s'est enrichi au fil des années et la commune d'Anières a organisé entre autres cette année: Atelier couture, Dance All Style, tennis, escrime, football, judo, rugby, méditation, musique, atelier «pâte à sel», atelier peinture, visite du Centre Nature de la Pointe à la Bise, soirée «Pétanque Burgers», échange de figurines Panini.

Un grand merci à tous les bénévoles et aux clubs sportifs des trois communes!

**TOURNOI DE L'ASCENSION DU FC COHERAN**

9-10 MAI 2018



Le traditionnel tournoi de l'Ascension du FC CoHerAn s'est déroulé les 9-10 mai derniers.

Après des dernières éditions gâtées par les conditions météo, cette cuvée 2018 a été assez humide sur les deux jours. Néanmoins plus de 20 équipes se sont affrontées le mercredi pour le tournoi Corporate et le jeudi pour le tournoi Populaire.

En raison des conditions, le tournoi de l'école de foot a été malheureusement annulé le jeudi midi.

**FÊTE CANTONALE GENEVOISE DE LUTTE SUISSE À ANIÈRES**

12-13 MAI 2018

Le travail conjoint de l'Association Cantonale Genevoise de Lutte Suisse (ACGLS), du Team Gymkhana d'Anières et de la commune d'Anières a permis l'organisation de cette belle manifestation.



Photo du baptême de la vache «Idéal Agri» le 2 février 2018  
De gauche à droite: Flavien Desbiolles (éleveur), Antoine Barde (Maire), Pascal Wassmer (Adjoint), Caroline Benbassat (Adjointe) et Dominique Pellapon (Idéal Chimic, partenaire de l'événement)

Pour rappel, la dernière fête de lutte dans la région Arve et Lac avait eu lieu en 1933 à Jussy.

Anières a accueilli la 19<sup>e</sup> fête cantonale genevoise de lutte suisse pour vivre, le temps d'un week-end, au rythme des traditions suisses!

Les lutteurs, juniors et actifs, se sont affrontés tout au long de ce week-end dans un grand esprit sportif perpétuant ainsi nos belles traditions suisses.

Un rond de sciure, deux lutteurs vêtus d'une culotte de toile de jute tenue par un ceinturon de cuir et le combat qui dure 6 minutes peut commencer...

Pour gagner le combat, le lutteur doit plaquer au sol l'adversaire sur le dos en tenant toujours avec au moins une main la culotte. Le vainqueur relève son adversaire et peut alors enlever la sciure de bois qui lui colle encore au dos... Un beau geste de fair-play!



Le lutteur fribourgeois d'Estavayer-le-lac, Marc Guisolan, a triomphé et a été récompensé par une génisse Aubrac, née le 1<sup>er</sup> février 2012 et baptisée du nom d'«Idéal Agri».

Les lutteurs genevois ont réalisé de très bonnes performances tant chez les actifs que chez les jeunes lutteurs. En effet, le jeune Jérôme Mermillod a remporté la palme dans sa catégorie. Chez les actifs pas moins de 6 lutteurs genevois ont lutté pour la couronne, une première pour le canton de Genève. Malheureusement, aucun n'est arrivé à décrocher le sésame tant recherché.

Le public venu très nombreux de toute la Suisse et de France voisine pour les encourager a pu assister à de très beaux combats.

Comme dans plusieurs fêtes de lutte, le concours du lancer de la pierre était organisé. La pierre d'Unspunnen étant restée bien au chaud, les spectateurs ont pu s'essayer avec les pierres locales: la pierre de 20 kg «L'Aniéroise» et celle de 40 kg «La Sarde». Le vainqueur est reparti chez lui avec un jambon à déguster.

L'amicale des sonneurs de toupin «L'Écho des pâturages», les lanceurs de drapeau de Genève, les yodleurs de l'Alphüttli et les cors des Alpes d'Hermance nous ont offert un vrai retour aux sources en nous plongeant dans le folklore suisse. Différents stands proposaient également des articles folkloriques suisses.

Un immense merci au Comité d'organisation, aux juges, aux râteleurs et aux bénévoles qui ont tout mis en œuvre pour que cette manifestation soit un succès, sans oublier les nombreux partenaires de la manifestation.

Enfin, des dons pouvaient être effectués en faveur de l'hôte d'honneur, la Fondation Barry, baptisée ainsi en hommage à «Barry», le légendaire chien d'avalanche, fondation qui perpétue l'élevage plus que tricentenaire sur le lieu d'origine des Saint-Bernard. La Fondation proposait des balades avec les Saint-Bernard à travers le village d'Anières.

Ont participé à cette édition, des lutteurs des clubs suivants: Carouge, Bramois, Charrat-Fully, Estavayer-le-Lac, Fribourg et environs, Haute-Broye, Gruyère, Leukerbad, Oberwallis-Visp, Lausanne, Kerzers-Chiètres, Cottens, Haute-Sarine, Aigle, Mont-sur-Rolle, Savièse-Edelweiss, Sense-La Singine, Val-de-Travers, Vevey et Vignoble.

Vive la lutte suisse et un grand bravo aux lutteurs pour ce magnifique spectacle!

### SPECTACLE «ECLATS DE VIE»

27 MAI 2018

L'artiste lausannoise Yvette Théraulaz, à la fois chanteuse et pianiste, jongle avec théâtre musical et récitals. En ce dernier dimanche du mois de mai, elle a régalié les spectateurs au Temple d'Anières avec sa lecture en musique du livre «Eclats de vie» d'Yvette Z'Graggen, accompagnée au piano par Dominique Rosset. Belle performance et moment convivial suivis d'un apéritif.



### GE-VEILLE SUR NOS AÎNÉS

13 JUIN 2018



Dans le cadre de la campagne GE-Veille, une présentation au profit des aînés de CoHerAn a été organisée à la salle communale d'Anières le 13 juin dernier, en présence du Lieutenant Giovanni Martinelli, du Sergent-major Alain Sudan du poste de la Pallanterie, et des Appointés de la Police municipale de Collonge-Bellerive, Claudia Gajda et Cédric Frossard.

GE-Veille est le concept cantonal genevois de prévention des cambriolages. Ce concept implique l'ensemble des acteurs de la sécurité, soit la population, les autorités communales, les agents de police municipale et la police cantonale.

Types de vols et escroqueries:

- Cambriolages et vols par introduction furtive
- Vols à l'astuce dits «à la fausse qualité» (faux policier, faux plombier)
- Vols à l'arraché, à la tire
- Escroqueries dites «au faux neveu» et autres types d'escroqueries
- Escroqueries sur internet
- Réseaux sociaux

En ce qui concerne, les vols à l'astuce, le Lieutenant Martinelli a aussi relevé l'importance de procéder à l'identification des policiers en uniforme et des policiers en civil.

Règle d'or: En cas d'urgence ou de doute, toujours faire appel à la police en composant le 117!

[seniors@police.ge.ch](mailto:seniors@police.ge.ch): poser une question ou signaler un cas en relation avec les Seniors.



## PROMOTIONS DE L'ÉCOLE D'ANIÈRES

29 JUIN 2018

Début des vacances pour tous les écoliers aniérois ponctué par la fête des Promotions!



Dès 13h30, place aux jeux dans le préau de la rue Centrale et sur le terrain de football de l'école. Parcours «jungle», grande roue, tatouages et diverses attractions ont enchanté nos écoliers aniérois.

Puis c'est au tour du tant apprécié «Lâcher de ballons» organisé par l'Association des parents d'élèves.

En fin d'après-midi, le traditionnel cortège fut emmené par l'Harmonie douvainoise et accompagné par l'Exécutif et l'ensemble des Conseillers municipaux jusqu'à la salle communale, où le spectacle des chants et des danses orchestré par le corps enseignant a séduit parents et autorités.

La soirée s'est poursuivie sous une tente pour la partie restauration avec foodtrucks et stands divers. Et plus tard, place à DJ Oswald pour la partie «danse».

## FÊTE NATIONALE

1<sup>ER</sup> AOÛT 2018

La fête du 1<sup>er</sup> août a été à nouveau célébrée sur le terrain agricole à la sortie du hameau de Chevrens, un cadre idyllique entre vignes et lac. Dès 16h, la fête populaire bat son plein avec diverses animations pour les enfants et divers stands de nourriture et de boissons.

Place à la partie officielle qui débute par la remise du mérite aniérois à M. Sergio Bianchini, récompensé pour ses nombreux exploits sportifs. Elle se poursuit par la lecture du pacte par le Président du Conseil municipal, M. Yves Gubelmann, avant que M. l'Adjoint Pascal Wassmer ne prenne le relais pour souhaiter la bienvenue à l'assemblée et rappeler que c'est à Anières, au sein de l'Exécutif, qu'il souhaite perpétuer les valeurs de la Suisse qui sont aussi celles d'Anières, en remerciant les Aniérois d'accorder leur confiance aux élus qui œuvrent pour le futur de la Commune.

M. Wassmer salue ensuite la présence de l'invitée d'honneur 2018, M<sup>me</sup> la Conseillère d'État Nathalie Fontanet et lui cède la parole. Pour clore la partie officielle, le Conseil municipal entonne l'hymne national suisse accompagné du public avant de laisser la place au splendide feu d'artifice suivi du feu de joie tant apprécié par les petits et les grands. La soirée se poursuit musicalement avec le «Dora Live Band» qui met littéralement le feu aux poudres puis c'est au tour de DJ Oswald.



## AJAFEST

3-4 AOÛT 2018

C'était le 3 août dernier... L'ouverture de la première édition du festival AJAFEST 2018. L'idée, lancée en 2012 par l'Association de Jeunes Aniérois, a abouti après de longues années nécessaires pour acquérir le bagage suffisant afin de se lancer dans cette expérience inoubliable, épaulés par le collectif Ballad et par la commune d'Anières.

Le festival en quelques chiffres:

- Un millier de visiteurs sur 2 jours
- Plus de 30 artistes
- Une soixantaine de bénévoles
- 15 corps de métiers différents
- 18 heures de musique totalisées
- 2 scènes et 1 chill zone
- Et 100% Good vibes.





## COHERAN &amp; CO FUN RUN

23 SEPTEMBRE 2018

Le CoHerAn & Co FunRun est devenu ces dernières années un événement sportif automnal incontournable de notre région. Cette course populaire ouverte aux habitants et membres des clubs sportifs des communes de CoHerAn et Collonge-Bellerive peut se faire en courant ou en marchant. Il n'y a ni limite d'âge, ni classement.



Cette 9<sup>e</sup> édition 2018 a pris son départ de l'Hospice général. C'est aussi la troisième fois que l'association «Anières Bouge», basée à Anières et active dans plusieurs événements sportifs de la Commune, a organisé cette magnifique manifestation. Ce sont un peu plus de 200 coureurs, inscrits des 4 communes, qui ont pris le départ le 23 septembre dernier au foyer de l'Hospice général. La boucle de presque 5 km les a fait traverser notre jolie campagne.

La présence de plusieurs bénévoles, tout au long du parcours, a permis aux participants de courir en toute sécurité. Cet événement ne pourrait avoir lieu sans leur aide si précieuse.

Tout comme les années précédentes et à la fin de la course, les participants étaient invités à prendre une collation. En effet, les membres du comité d'«Anières Bouge» ont dressé avec l'aide de plusieurs résidents du foyer et quelques bénévoles un magnifique buffet qui permettait de se restaurer à l'issue de la course et de profiter d'un moment convivial dans le grand jardin de l'Hospice général.

## SÉANCE SUR L'HISTOIRE ET L'ÉVOLUTION DES ARMOIRIES DE LA COMMUNE D'ANIÈRES

27 SEPTEMBRE 2018

Le 27 septembre dernier, les Aniérois étaient conviés à une présentation sur l'histoire et l'évolution des armoiries de la Commune.

M. Dominique Zumkeller, historien démarre la présentation avec une remise en contexte des armoiries:

Après la restauration de la République en 1814, les communes ont employé pour leur usage particulier les armoiries cantonales, symbole de leur union et de leur agrégation à la même patrie.

Fortement déstabilisé par les affres de la Première Guerre mondiale, Genève cherche ses racines. En 1920 le Conseil d'État décide d'imposer aux communes genevoises des armoiries. C'est ce que les historiens anglo-saxons désignent sous le joli terme de «l'invention de la tradition».

Rappelons qu'à cette date, seul un petit groupe de communes possèdent des armoiries: Genève (1451), Carouge (1786), Plainpalais (1892), Chêne-Bougeries (1894), Versoix (1899) et les Eaux-Vives (1904).

## Aquarelles d'Adam-Wolfgang Töpffer

Le souci de retrouver ses racines se manifeste également dans le costume. Genève, vers 1920, n'a pas de «Costume National», qu'à cela ne tienne. On en «invente» un de toute pièce et ses créateurs s'inspirent du peintre genevois qui a su si bien représenter le monde paysan – Genevois et Savoyard – de son temps.

## L'Escalade

Le patriotisme prend une nouvelle forme avec la création de la célèbre Compagnie 1602 qui est fondée en 1926.



À gauche M. Eric Nusslé et à droite M. Dominique Zumkeller

### L'héraldiste et généalogiste, M. Eric Nusslé, également conservateur de la Fondation Archives Vivantes donne quelques explications sur l'histoire de l'héraldique:

Les armoiries sont des emblèmes, héréditaires, nés de la décoration des armes du moyen âge et servant de signe distinctif à des personnes ou à des communautés. Au XI<sup>e</sup> siècle et au début du XII<sup>e</sup> siècle, le chevalier était entièrement protégé par son armure, le visage dissimulé par le heaume. Il se servait de sa lance, son épée ou sa hache d'arme et l'écu était muni de renforts de métal souvent peints de différentes couleurs. Le gonfanon, la bannière carrée et festonnée était attachée à la lance ou portée par un porte-bannière. Afin de reconnaître le chef de loin et de constater qu'il était en vie, les décorations du gonfanon et de l'écu ne tardèrent pas à devenir héréditaires et à constituer ce que nous appelons les armoiries. Les guerres ont développé l'héraldique et c'est sans doute l'emploi des sceaux qui a permis son extension. Au Moyen Age, portait des armoiries qui voulait et la plupart des blasons des bourgeois sont sortis de leur imagination ou de celle de leur graveur.

**M. Nusslé rappelle l'étymologie du toponyme et donne quelques précisions sur le blason aniérois:**

*Anières (du français âne, ancien français asne, du latin asinus, «âne»), a donné le nom de la famille noble patronymique de cette localité, [Guillelmus] dasneres attesté en 1179, et Asneriacum vers 1170, Aneres en 1225, Asneres en 1226, Aneres en 1288, Agneres en 1361, Aniere sur la Carte de Cassini, nommé Asnières en 1906, commune et village (Genève).*

Lors la création de la commune d'Anières par la loi du 10 novembre 1858, divisant la commune de Corsier, Anières a tenu à rappeler cette origine en adoptant, comme Corsier, les armes des seigneurs de Hauteville, mais en les entourant pour marquer son autonomie, d'une bordure de composition noir et or. Ces deux dernières couleurs sont celles des Saint-Michel, bourgeois de Genève dès 1386, qui possédèrent au XVI<sup>e</sup> siècle des biens féodaux à Anières.

En 1924, le 28 mai 1924, les armoiries décrites dans les armoriaux de Besson et de Galiffe, avaient été proposées au Conseil municipal d'Anières, mais le projet a été jugé trop compliqué.



Héraldique: Coupé d'or et de sable, à l'aigle de l'un dans l'autre.



Héraldique: Palé d'argent et de gueules de huit pièces, à la bordure componée de sable et d'or.



**M. Philip Rollman de S agence apporte quelques clarifications à propos de l'utilisation du nouveau logo de la commune d'Anières:**

En vue d'une meilleure visibilité en termes de communication moderne, la première démarche, purement graphique, a été de travailler à partir des règles de base qui servent de façon traditionnelle et universelle à la construction d'un écu. Le résultat est un écusson au graphisme plus épuré, qui a conservé les éléments originaux, à savoir les couleurs, en apportant un équilibre grâce à une nouvelle répartition des couleurs, à l'absence de filet noir pour les délimiter, à une asymétrie de lignes rouges plus marquée pour appuyer le caractère et à l'ajout d'un espace blanc, pour plus de légèreté.

Les valeurs véhiculées par l'écusson, la notoriété de la commune, ses objectifs, ses ambitions et son dynamisme nous ont amenés à la notion de rayonnement. À partir de ce mot clé, nous avons retravaillé l'évolution graphique pour un résultat plus contemporain et ajouté le rayonnement pour intégration dans les affiches et flyers.

Sur la base des travaux de l'agence de communication S agence concernant ce nouveau logo, la Commune a demandé l'avis d'un héraldiste. Les conclusions de M. Nusslé, héraldiste indiquent que la démarche de la Commune est pertinente: les pièces honorables et partitions doivent être séparées par un trait noir mais ceci peut toutefois admettre une évolution (absence de trait ou trait blanc) pour alléger le graphisme. Dès lors, ce nouveau logo respecte entièrement les règles de l'héraldique.

Pour rappel, le nouveau logo de la commune d'Anières est utilisé depuis septembre 2016 sur tous les supports de communication événementielle ou «non officielle» (flyers, affiches, présentations, signatures email).

Les armoiries ou blason officiel doivent être utilisés pour les délibérations et pour l'affichage officiel.

Ce nouveau logo ne représente en aucun cas un changement des armoiries mais une nouvelle identité visuelle. Une modification des armoiries nécessiterait une délibération du Conseil municipal suivie de l'arrêté du Conseil d'État validant la délibération et les nouvelles armoiries.

Plusieurs communes, telles que Cologny, Collonge-Bellerive, Corsier, Grand-Lancy, Plan-les-Ouates, Veyrier et Vernier utilisent également un logo plus moderne pour leurs supports de communication.





## SORTIE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE D'ANIÈRES

5 OCTOBRE 2018



Une fois par année, une journée de détente et de convivialité est organisée pour tous les Seniors aniérois. Tous les habitants étant en âge AVS reçoivent une invitation pour cette escapade offerte par la Commune.

Ce sont plus de 90 aînés qui s'étaient inscrits à notre traditionnelle sortie d'automne du vendredi 5 octobre dernier!

Sous un soleil radieux, c'est à bord de l'Henry Dunant qu'ont embarqué les participants pour une virée lacustre où leur fut servi un délicieux repas et durant laquelle ils ont pu contempler les paysages idylliques de la région. Un grand merci à la Mairie pour toute l'organisation et au fidèle Dr Olivier Dechevrens qui les accompagne chaque année.

## 12<sup>E</sup> ÉDITION «ART ET ARTISANAT»

9-10-11 NOVEMBRE 2018



Tous les quatre ans, Anières organise cette belle exposition à la salle communale et met à disposition des artistes de la Commune, les infrastructures nécessaires pour l'aménagement des stands.

L'édition 2018 a rassemblé 25 exposants aniérois, venus exposer et vendre leurs œuvres le temps d'un week-end.

Au vu des belles créations qui étaient présentées, il est certain que notre Commune est bourrée de talent! Peinture sur verre et bois, sculptures, collages, sculpture sur laine feutrée, restauration de meubles, bricolages, sapin en bois flotté, objets de décoration 3D, création vêtements, céramiques, bijoux et photographies.

Le dimanche matin, les nombreux visiteurs ont pu également profiter d'un délicieux petit-déjeuner, agrémenté de confitures «maison», préparé par les Dames d'Anières.

Un stand dégustation/vente a été mis sur pied par nos cinq vignerons aniérois, pour le plus grand plaisir de nos papilles, et un atelier «couture» a également été organisé lors de cette manifestation.

## VIDE- GRENIERS ET TROC D'AUTOMNE

1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET 13 OCTOBRE 2018



Journée du Troc à la salle communale

### Le Vide-greniers en quelques mots?

Un temps clément, un grand nombre de participants (près de 80 exposants), et malgré les différentes manifestations organisées sur le canton ce premier week-end de septembre, les curieux étaient bien présents. Le comité remercie l'ensemble des personnes venues au vide-greniers d'Anières que ce soit pour vendre ou acheter, et nous leur donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.

Cette année la somme de CHF 1'500.- a pu être versée en faveur de différentes associations suisses.

30 ans d'existence du Troc pour cette 61<sup>e</sup> édition!

Une participation maximale soit 55 personnes pour le Troc d'automne du 13 octobre dernier. Bonne ambiance, moments d'échanges et de partage entre vendeurs et acheteurs très appréciés.

L'association du Troc d'Anières a pu verser CHF 4'000.- à des associations caritatives œuvrant contre la précarité sur Genève.





ENTRAÎNEMENTS ESCALADE

DÉCEMBRE 2018



Neuf ans déjà que l'association Anières Bouge organise les entraînements pour la course de l'escalade. 9 ans déjà qu'enfants, familles et amis se retrouvent, chaque samedi matin de septembre à décembre, pour partager un moment sportif et convivial, et s'entraînent pour participer à cette manifestation incontournable et tellement appréciée par les Genevois. C'est Claudine Hentsch qui est à l'origine de cette belle aventure villageoise. En s'inspirant de Corsier, elle relève le défi d'organiser des entraînements collectifs pour les familles. Rapidement cette démarche est couronnée de succès; au fil des années, de plus en plus de familles rejoignent le groupe et viennent s'entraîner tous les samedis, dans le froid, parfois sous la pluie mais toujours dans la bonne humeur pour optimiser leurs performances. C'est aussi l'occasion, pour de nouveaux arrivés dans notre Commune, de faire des rencontres et créer des amitiés. Chaque année un effort particulier est fait pour intégrer les enfants du foyer de l'Hospice Général et veiller à ce qu'ils soient bien équipés: habits chauds et chaussures de course!

Dès 2010, Claudine Hentsch sollicite les autorités d'Anières qui répondent positivement. Grâce à leur soutien, une collation, un t-shirt et l'inscription à la course de l'escalade pour tous les parti-

pants sont pris en charge par l'association Anières Bouge.

Vu le nombre important d'enfants inscrits à la course de l'escalade et motivés par la demande de nos autorités, un petit pavillon dans le cours des Bastions a été loué le jour J dans le parc des Bastions. Simple lieu de rencontre ou possibilité pour les athlètes, leurs parents et supporters de poser leurs affaires et de se retrouver. Les organisatrices amènent les enfants, en petits groupes depuis le stand jusqu'à la ligne de départ. Les parents peuvent ainsi se placer tranquillement le long du parcours afin d'encourager au mieux les sportifs en herbe. À l'issue de la course, une boisson chaude et un croissant sont offerts aux enfants.

Avec le nombre de plus en plus important de coureurs, il était important que l'équipe s'agrandisse. Dans un premier temps, Stéphanie Baron-Levrat et Véronique Villard se sont jointes pour assurer au mieux l'organisation.

Avec l'arrivée de Marianne Storey et Taf Herzi, les entraînements sont devenus encore plus variés avec un entraînement plus ludique pour les jeunes coureurs par Marianne et un parcours plus à la portée des grands enfants et parents par Taf. Un échauffement commun ouvre les séances et naturellement nous proposons toujours notre goûter à l'issue de l'entraînement pour partager un moment convivial.

Tous les dimanches, dès la fin du mois de mars, Taf propose des séances d'entraînement «L'oxygène et le printemps». L'objectif reste le même: entraînement en famille, avec dans la mesure du possible, un entraînement ludique pour les enfants et un entraînement plus soutenu, à la portée des plus grands et des parents.

Ainsi, toute l'année, des entraînements sont organisés. Le mercredi à 19 heures, un groupe s'entraîne aux Voirons et le vendredi à 8 heures des entraînements fractionnés ont lieu.

Renseignez – vous!

- Pour les Voirons: Taf au 079 306 00 19
- Pour les vendredis. Claudine au 079 347 60 35

FÊTE DE L'ESCALADE

7 DÉCEMBRE 2018

Dans l'après-midi du 7 décembre, des rafales de vent importantes ont perturbé l'installation de la tente dans le préau de l'école et ont contraint les organisateurs à effectuer la mise en place de la manifestation dans la salle communale.

Cortège, déguisements, marmites en chocolat et chant du *Cé qu'è lainô* font partie de cette fête tant appréciée par nos écoliers qui permet aussi la rencontre entre les générations.

Le traditionnel concours de déguisements a vu défiler enfants et adultes, en individuel ou en groupes: se sont côtoyés chevaliers, super-héros, princesses, au milieu d'autres déguisements plus farfelus, tels que brosse à dents et dentifrice, machine à laver, etc.

Tout le monde s'est ensuite rendu à la salle communale, pour déguster la soupe aux légumes, manger la traditionnelle raclette, partager une fondue et boire un bon vin chaud servi par les membres du Conseil municipal.

L'Escalade à Anières, c'est aussi l'occasion de déguster la délicieuse marmite en chocolat de la boulangerie Pognier, en hommage au courage de la Mère Royaume, qui aurait ébouillanté un ennemi avec sa marmite de soupe. Une fois la phrase rituelle prononcée: «Ainsi périrent les ennemis de la République», la coutume veut que le plus jeune et le plus vieux de l'assemblée brisent ensemble la marmite... pour y découvrir des légumes de massepain et des bonbons accompagnés de petits pétards.





## FENÊTRES DE L'AVENT

13 ET 20 DÉCEMBRE 2018

Deux fenêtres ont été organisées pendant cette approche de Noël pour permettre aux Aniérais de partager un vin chaud avec leur voisinage dans un esprit convivial et chaleureux.

Le jeudi 13 décembre, les villageoises et villageois étaient cordialement invités à la chapelle d'Anières et le jeudi 20 décembre, c'est au P'tit Panier que l'esprit de Noël était au rendez-vous. Merci aux organisateurs du soir pour la petite collation offerte et pour cette belle rencontre villageoise!



Dessin de Manon

## COUPE DE NOËL

16 DÉCEMBRE 2018

Pour la deuxième fois et en marge des entraînements pour la course de l'escalade Sergio Bianchini, nageur extrême et habitant d'Anières, s'est mis à disposition pour entraîner un groupe de givrés de tous les âges. Objectif: participer à la traditionnelle Coupe de Noël ou plus précisément nager 120 m dans une eau à 7 degrés! L'association Anières Bouge a soutenu cette initiative. Pour être prêts le jour J, les givrés ont suivi une préparation sérieuse durant plusieurs semaines en allant nager régulièrement à la plage du Débarcadère à Anières. Un groupe WhatsApp, du thé et de quoi grignoter motivaient l'équipe pour se retrouver dans l'eau glaciale,

dans une ambiance conviviale, parfois en petit comité mais jamais seul! C'est ainsi que le 16 décembre, le groupe de 25 givrés s'est jeté à l'eau. Affublés d'un costume de super héros pour nager ces 120 mètres dans une ambiance magnifique, une organisation au top, du soleil et de nombreux spectateurs pour cette 80<sup>e</sup> édition.

À l'issue de la course, les givrés se sont réchauffés dans un jacuzzi géant. Quelle belle aventure! Aucun doute, les givrés d'Anières Bouge reviendront l'année prochaine; certains ont même continué en participant à la Coupe des glaces en janvier à Morges. Même pas mal!

## NOËL À L'ÉCOLE ET À LA T'ANIÈRES

18 ET 20 DÉCEMBRE 2018

Avec l'immense sapin si joliment décoré dans le préau de l'école, il flottait un air de fête et de magie à l'école d'Anières. La scène de la salle communale accueillait, mardi 18 décembre, tous les écoliers du village. Et la foule de parents et d'amis venue partager l'émerveillement des petits était si nombreuse qu'il a fallu laisser un petit passage afin que la directrice des chants, puisse officier.

La soirée était lancée. Les petites voix emplissaient la salle, entonnant des chants traditionnels puis place au spectacle «Retour vers le futur» qui a présenté des écoliers «peace and love», rockers,

Ce fut une jolie réussite et tous, parents, enfants et enseignants, ont adoré ce moment de partage et beaucoup apprécié le spectacle. Mais, avant de repartir pour le Pôle Nord, le Père Noël a fait une halte le 18 décembre à l'école pour le plus grand bonheur des plus petits.

La magie de Noël a encore opéré à Anières!

À la T'Anières, le jeudi 20 décembre, les enfants ont eu le plaisir d'avoir la visite surprise du Père Noël. Ce moment de partage a ravi les petits et les grands!



# MÉRITE ANIÉROIS

RAPPORT ADMINISTRATIF 2018

---

La commission «Sociale, culture et loisirs» a décidé, dans sa séance du 12 mars 2019, d'attribuer le mérite aniérois 2018 à M<sup>me</sup> Nicole Imhof pour ses 42 ans en tant qu'enseignante au sein de l'école d'Anières. Ce sont au minimum trois générations d'Aniérois qui se souviendront de M<sup>me</sup> Imhof.

---



# PROMOTIONS CIVIQUES

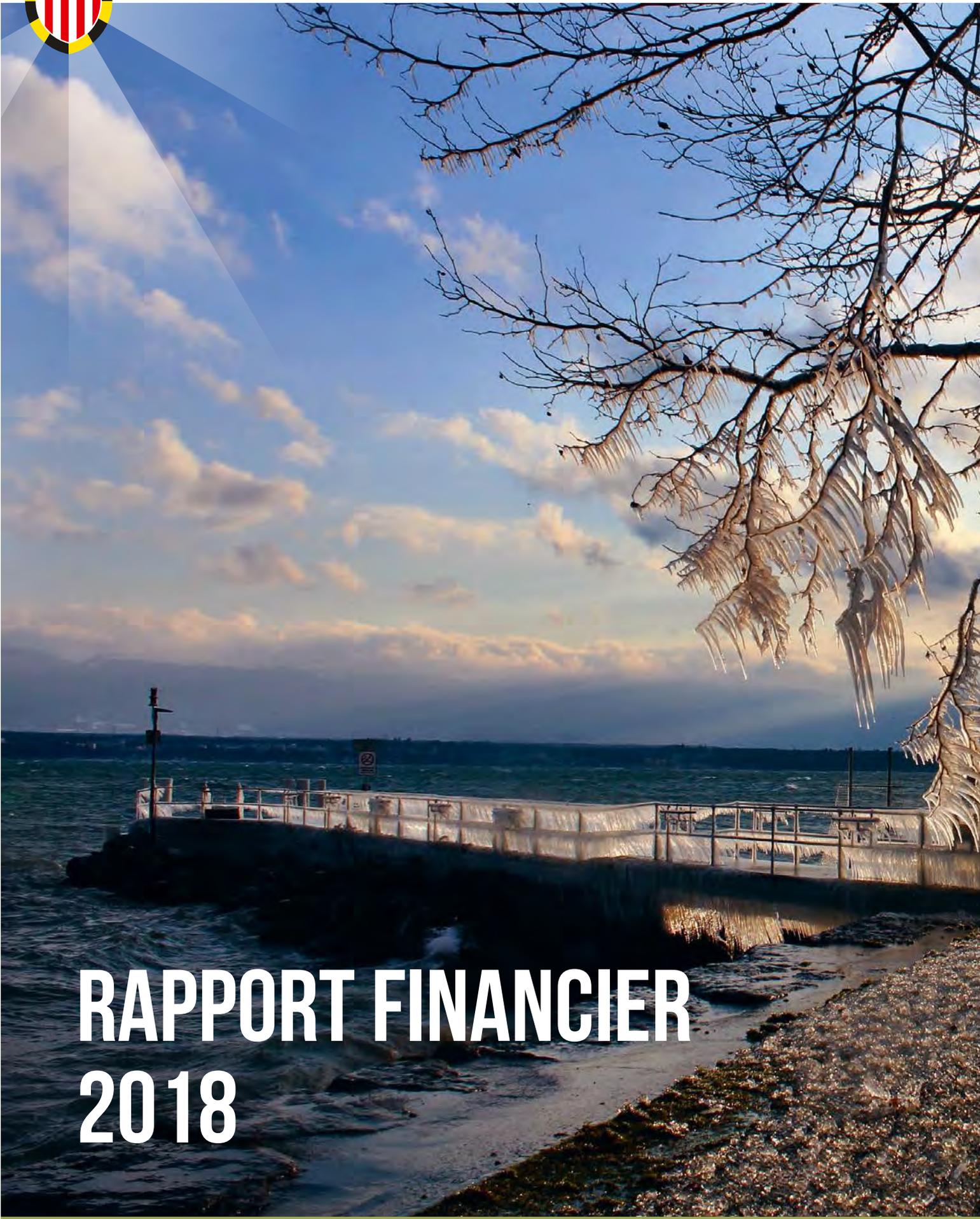
RAPPORT ADMINISTRATIF 2018

NOM	Prénom	Adresse	Localité
AMADORI	Lena	380, route d'Hermance	1247 Anières
BANIRIAH	Tessa	126, route de Chevrens	1247 Anières
BÉBOUX	Benjamin	3BIS, chemin de la Gravière	1247 Anières
BERGER	Nicolas	12, chemin du Débarcadère	1247 Anières
BERTHIN	Charlotte	25A, chemin de Bassy	1247 Anières
BERY	Viviane	27A, chemin des Hutins	1247 Anières
BETTEX	Quentin	68, chemin des Avallons	1247 Anières
BITTAR	Victor	336A, route d'Hermance	1247 Anières
CARVALHO GARNACHO	Mathilde	64, chemin des Avallons	1247 Anières
CHATELAIN	Ugo	23, chemin de Bassy	1247 Anières
CHERTOK	Aharon	7, chemin de Fleur-d'Eau	1247 Anières
CHOLLET	Laurie	129, route de Chevrens	1247 Anières
CICOTTI	Antonia	33, chemin de Bézaley	1247 Anières
CLASSEN	Valentin	1, chemin des Hutins	1247 Anières
DESDIONS	Eloïse	15, rue de l'Ancien-Lavoir	1247 Anières
DIALLO	Laye	32, route de l'Hospice	1247 Anières
FEIGE	Greg	55A, chemin des Hutins	1247 Anières
FLAHERTY	Abaigh	1, chemin des Courbes	1247 Anières
GIL	Benjamin	278C, route d'Hermance	1247 Anières
GIROD	Estelle	136, route de Chevrens	1247 Anières
GOETZ	Guillaume	5, chemin de la Gravière	1247 Anières
HANTES	Dany	249C, route d'Hermance	1247 Anières
LEVRAT	Julie	30, rue de l'Aspergière	1247 Anières
MAGGIOTTO	Silvia	15, chemin François-Rossiaud	1247 Anières
MÄNDLY	Anja	63, route de Chevrens	1247 Anières
MARCHANT	Charles	56, rue Centrale	1247 Anières
MATRAY	Kieran	5, chemin des Chavannes	1247 Anières
MUSY	Feriel	58, chemin des Avallons	1247 Anières
NABAVI-HOUSHMAND	Anahita	19, chemin de Bézaley	1247 Anières
RAMSEY	Victoria	16, chemin du Débarcadère	1247 Anières
RAPHOZ	Nicolas	66, chemin des Avallons	1247 Anières
ROGGIA	Miranda	261, route d'Hermance	1247 Anières
SCHOENLAUB	Alexis	309A, route d'Hermance	1247 Anières
SONZOGNI	Céline	39, chemin des Champs-Lingot	1247 Anières
STATKOW	Stella	6, chemin François-Rossiaud	1247 Anières
TROMMENSCHLAGER	Simon	31, chemin des Avallons	1247 Anières
VALERO	Daniel	37, chemin des Hutins	1247 Anières
VILLARD	Tania	46, rue Centrale	1247 Anières
ZINSER	Harrison	25, chemin de Bézaley	1247 Anières
ZOCCO	Paolo	411C, route d'Hermance	1247 Anières

Les nouveaux citoyens aniérois qui atteignaient leur majorité en 2018 ont été conviés à l'apéritif du nouvel an du 22 janvier 2018. Les 17 jeunes qui ont répondu présents sont venus accompagnés de leurs familles. Ils ont été accueillis par l'Exécutif et ont pu rencontrer les différents responsables des groupements et associations actifs au sein de la Commune ainsi que les responsables du corps enseignant et du parascolaire, la Gendarmerie de la Pallanterie, les agents de la police municipale, la compagnie des sapeurs-pompiers d'Anières et toute l'équipe de l'administration communale.



**ANIÈRES**



# **RAPPORT FINANCIER 2018**



# CENTIMES ADDITIONNELS COMMUNAUX

RAPPORT FINANCIER 2018

## ÉVOLUTION DU CENTIME ADDITIONNEL – DÈS 1974

Le centime additionnel de la commune d'Anières pour l'année 2018 est de **33 CENTIMES**.

Années	Centimes	Budgets*	Comptes*
1974	48	528 000,00	1 068 117,60
1984	42	1 848 000,00	1 572 701,85
1994	37	2 960 000,00	4 624 543,61
2004	35	6 120 000,00	7 643 801,61
2005	35	6 520 000,00	6 464 757,67
2006	34	6 480 000,00	8 860 510,22
2007	34	6 752 000,00	15 351 747,90
2008	34	7 667 000,00	12 942 342,10
2009	33	8 600 000,00	6 944 494,40
2010	33	8 631 000,00	7 493 548,12
2011	33	8 103 000,00	7 202 342,86
2012	33	8 433 000,00	8 366 650,13
2013	33	8 424 009,00	10 342 781,28
2014**	33	8 424 009,00	134 460 908,36
2015**	33	8 589 009,00	46 088 887,21
2016	33	9 910 000,00	37 167 929,40
2017	33	10 890 000,00	25 250 229,89
2018	33	10 890 000,00	17 669 655,34

\* Rubriques du compte de fonctionnement 90-400 et 90-401

\*\* Rentrées exceptionnelles (principalement en 2014)

### REMARQUES:

#### Colonne budgets:

Les montants sont établis selon les prévisions du Département cantonal des finances.

#### Colonne comptes:

Les montants sont communiqués par le Département cantonal des finances.

# COMPTES DU BILAN

RAPPORT FINANCIER 2018

## BILANS COMPARÉS ENTRE LE 1<sup>er</sup> JANVIER ET LE 31 DÉCEMBRE 2018

ACTIF	31.12.2018 F	01.01.2018 F
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>		
Disponibilités et placements à court terme	41 560 387,94	63 057 851,57
Créances	20 354 522,34	11 274 548,61
Actifs de régularisation	261 910,54	211 924,40
Marchandises, fournitures et travaux en cours	755,00	425,00
Placements financiers	90 556 564,85	96 833 121,75
Immobilisations corporelles PF	49 880 731,90	45 370 234,00
Créances envers les financements spéciaux	270 777,55	270 777,55
<b>TOTAL PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>202 885 650,12</b>	<b>217 018 882,88</b>
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>		
Immobilisations corporelles du PA	30 108 356,87	31 830 031,97
Immobilisations incorporelles	280 331,61	155 448,00
Participations, capital social	5 647 591,00	5 696 432,00
Subventions d'investissements	1 917 694,65	1 079 466,65
<b>TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>37 953 974,13</b>	<b>38 761 378,62</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>240 839 624,25</b>	<b>255 780 261,50</b>

# COMPTES DE FONCTIONNEMENT

RAPPORT FINANCIER 2018

## BILANS COMPARÉS ENTRE LE 1<sup>er</sup> JANVIER ET LE 31 DÉCEMBRE 2018

PASSIF	31.12.2018 F	01.01.2018 F
<b>CAPITAUX DE TIERS</b>		
Engagements courants	781 163,94	727 202,75
Engagements financiers à court terme	20,39	0,00
Passifs de régularisation	581 007,86	308 508,82
Provisions à court terme	10 423 785,00	28 708 595,00
Engagements financiers à long terme	15 500 000,00	14 500 000,00
Provisions à long terme	2 396 691,00	446 691,00
Engagements envers les financements spéciaux	270 777,55	270 777,55
<b>TOTAL CAPITAUX DE TIERS</b>	<b>29 953 445,74</b>	<b>44 961 775,12</b>
<b>CAPITAL PROPRE</b>		
Fonds enregistrés comme capital propre	123 539,75	135 640,95
Réserve de politique budgétaire	9 100 000,00	9 100 000,00
Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0,00	- 4 683 186,00
Réserve liée au retraitement du PF	0,00	16 430 844,37
Excédent/découvert du bilan	201 662 638,76	189 835 187,06
<b>TOTAL CAPITAL PROPRE</b>	<b>210 886 178,51</b>	<b>210 818 486,38</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>240 839 624,25</b>	<b>255 780 261,50</b>



Comptes	Désignation	Budget 2018	Solde du compte	Écart en francs	Budget 2018
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>				
	TOTAL CHARGES	4 637 448,00	4 073 690,20	563 757,80	130 308,00
	TOTAL REVENUS	146 700,00	252 515,70	- 105 815,70	
<b>01</b>	<b>CONSEIL MUNICIPAL ET EXÉCUTIF</b>				
	TOTAL CHARGES	392 210,00	385 412,78	6 797,22	
<b>011</b>	<b>Conseil municipal</b>				
	TOTAL CHARGES	128 300,00	112 843,80	15 456,20	
3000	Salaires, indemnités journalières et jetons de présence	100 000,00	99 560,20	439,80	
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	10 000,00	5 675,60	4 324,40	
3054	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	3 000,00	2 126,30	873,70	
3130	Prestations de services de tiers	4 300,00	3 994,75	305,25	
3170	Frais de déplacement et autres frais	11 000,00	1 486,95	9 513,05	
<b>012</b>	<b>Exécutif</b>				
	TOTAL CHARGES	263 910,00	272 568,98	- 8 658,98	
3000	Salaires, indemnités journalières et jetons de présence	186 000,00	196 106,25	- 10 106,25	
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	13 000,00	14 806,75	- 1 806,75	
3052	Cotisations patronales aux caisses de pension	25 000,00	24 652,80	347,20	
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5 200,00	5 298,50	- 98,50	
3054	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	4 600,00	4 721,80	- 121,80	
3056	Cotisations patronales pour les primes de caisses-maladie	1 300,00	1 382,60	- 82,60	
3090	Formation et perfectionnement du personnel		4 320,00	- 4 320,00	
3170	Frais de déplacement et autres frais	28 810,00	21 280,28	7 529,72	
<b>02</b>	<b>SERVICES GÉNÉRAUX</b>				
	TOTAL CHARGES	4 245 238,00	3 688 277,42	556 960,58	130 308,00
	TOTAL REVENUS	146 700,00	252 515,70	- 105 815,70	
<b>021</b>	<b>Administration des finances et des contributions</b>				
	TOTAL CHARGES	386 500,00	353 290,80	33 209,20	
	TOTAL REVENUS		193,56	- 193,56	
3130	Prestations de services de tiers	386 500,00	310 342,01	76 157,99	
3420	Acquisition et administration de capital		42 948,40	42 948,40	
3499	Autres charges financières		0,39	- 0,39	
4419	Autres gains réalisés à partir du patrimoine financier		193,56	- 193,56	
<b>022</b>	<b>Services généraux, autres</b>				
	TOTAL CHARGES	3 139 980,00	2 885 562,30	254 417,70	127 500,00
	TOTAL REVENUS	83 600,00	204 242,14	- 120 642,14	
3010	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1 545 000,00	1 616 021,75	- 71 021,75	50 500,00
3030	Travailleurs temporaires	30 000,00	26 437,40	3 562,60	
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	105 000,00	105 142,00	- 142,00	5 000,00
3052	Cotisations patronales aux caisses de pension	318 000,00	299 677,35	18 322,65	9 000,00
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	44 000,00	42 399,70	1 600,30	1 200,00
3054	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	39 000,00	39 049,55	- 49,55	1 300,00
3056	Cotisations patronales pour les primes de caisses-maladie	12 500,00	11 972,70	527,30	500,00
3090	Formation et perfectionnement du personnel	40 500,00	26 513,85	13 986,15	
3091	Recrutement du personnel	3 000,00		3 000,00	
3099	Autres charges de personnel	16 910,00	8 338,50	8 571,50	
3100	Matériel de bureau	48 600,00	46 415,27	2 184,73	
3102	Imprimés, publications	24 000,00	20 715,98	3 284,02	
3105	Denrées alimentaires	20 000,00	6 995,12	13 004,88	
3110	Acquisition de meubles et appareils de bureau	27 430,00	11 315,84	16 114,16	



Comptes	Désignation	Budget 2018	Solde du compte	Écart en francs	Budget 2018
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	36 500,00	38 291,70	- 1 791,70	
3113	Acquisition de matériel informatique	23 700,00	4 414,73	19 285,27	
3119	Autres immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	20 000,00		20 000,00	
3130	Prestations de services de tiers	140 090,00	87 566,30	52 523,70	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes	476 300,00	362 915,95	113 384,05	60 000,00
3133	Charges d'utilisation pour l'informatique	41 400,00	12 696,06	28 703,94	
3134	Primes d'assurances de choses	6 600,00	6 553,80	46,20	
3150	Entretien de meubles et appareils de bureau	1 000,00	921,50	78,50	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	500,00		500,00	
3161	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	22 250,00	15 063,55	7 186,45	
3170	Frais de déplacement et autres frais	17 500,00	17 017,90	482,10	
3199	Autres charges d'exploitation	31 000,00	30 308,20	691,80	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	49 200,00	48 817,60	382,40	
4210	Émoluments administratifs	200,00	874,37	- 674,37	
4250	Ventes		25,00	- 25,00	
4260	Remboursements et participations de tiers		92 222,50	- 92 222,50	
4390	Autres revenus		1 139,87	- 1 139,87	
4612	Dédommagements communes	83 400,00	109 980,40	- 26 580,40	
<b>029</b>	<b>Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>718 758,00</b>	<b>449 424,32</b>	<b>269 333,68</b>	<b>2 808,00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>63 100,00</b>	<b>48 080,00</b>	<b>15 020,00</b>	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	6 000,00	3 260,81	2 739,19	
3110	Acquisition de meubles et appareils de bureau	2 000,00		2 000,00	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	3 200,00	3 187,90	12,10	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	157 000,00	136 923,45	20 076,55	
3130	Prestations de services de tiers	2 000,00	1 116,00	884,00	
3134	Primes d'assurances de choses	12 176,00	9 902,50	2 273,50	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	163 550,00	132 389,56	31 160,44	
3160	Loyers et fermages des biens-fonds	41 252,00	40 680,00	572,00	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	114 580,00	80 575,00	34 005,00	
3301	Amortissements non planifiés, immobilisations corporelles		2 808,00	- 2 808,00	
3320	Amortissements planifiés, immobilisations incorporelles	43 300,00		43 300,00	
3439	Autres charges des biens-fonds PF	6 000,00	3 494,10	2 505,90	
3660	Amortissements planifiés, subventions d'investissements		35 087,00	- 35 087,00	
3830	Amortissements complémentaires, immobilisations corporelles	167 700,00		167 700,00	2 808,00
4309	Autres revenus d'exploitation		180,00	- 180,00	
4472	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	63 100,00	47 900,00	15 200,00	
<b>1</b>	<b>ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>810 185,00</b>	<b>742 982,73</b>	<b>67 202,27</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>37 660,00</b>	<b>45 729,65</b>	<b>- 8 069,65</b>	
<b>11</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>204 500,00</b>	<b>193 603,80</b>	<b>10 896,20</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>15 660,00</b>	<b>17 736,90</b>	<b>- 2 076,90</b>	
<b>111</b>	<b>Police</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>204 500,00</b>	<b>193 603,80</b>	<b>10 896,20</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>660,00</b>	<b>5 886,90</b>	<b>- 5 226,90</b>	
3130	Prestations de services de tiers	78 500,00	80 092,45	- 1 592,45	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	116 000,00	113 511,35	2 488,65	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	10 000,00		10 000,00	
4260	Remboursements et participations de tiers		5 226,90	- 5 226,90	
4470	Loyers et fermages, biens-fonds PA	660,00	660,00		



Comptes	Désignation	Budget 2018	Solde du compte	Écart en francs	Budget 2018
112	<b>Sécurité routière</b>				
	TOTAL REVENUS	15 000,00	11 850,00	3 150,00	
4270	Amendes	15 000,00	11 850,00	3 150,00	
<b>14</b>	<b>QUESTIONS JURIDIQUES</b>				
	TOTAL CHARGES	50 000,00	37 909,15	12 090,85	
	TOTAL REVENUS		4 410,00	- 4 410,00	
140	<b>Questions juridiques</b>				
	TOTAL CHARGES	50 000,00	37 909,15	12 090,85	
	TOTAL REVENUS		4 410,00	- 4 410,00	
3611	Dédommagements aux cantons et aux concordats	5 000,00	2 808,60	2 191,40	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	45 000,00	35 100,55	9 899,45	
4210	Émoluments administratifs		4 410,00	- 4 410,00	
<b>15</b>	<b>SERVICE DU FEU</b>				
	TOTAL CHARGES	422 265,00	386 559,08	35 705,92	
	TOTAL REVENUS	20 000,00	23 582,75	- 3 582,75	
150	<b>Service du feu</b>				
	TOTAL CHARGES	422 265,00	386 559,08	35 705,92	
	TOTAL REVENUS	20 000,00	23 582,75	- 3 582,75	
3010	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	33 625,00	54 960,80	- 21 335,80	
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	500,00	560,05	- 60,05	
3054	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allo	200,00	209,85	- 9,85	
3090	Formation et perfectionnement du personnel	26 500,00	335,00	26 165,00	
3091	Recrutement du personnel	600,00		600,00	
3099	Autres charges de personnel	1 700,00	475,00	1 225,00	
3100	Matériel de bureau	3 300,00	1 054,60	2 245,40	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	9 110,00	5 284,32	3 825,68	
3106	Matériel médical	350,00	73,40	276,60	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	10 600,00	8 938,30	1 661,70	
3112	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	16 200,00	14 163,33	2 036,67	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	9 000,00	12 568,80	- 3 568,80	
3130	Prestations de services de tiers	22 630,00	22 010,40	619,60	
3133	Charges d'utilisation pour l'informatique	2 000,00	556,25	1 443,75	
3134	Primes d'assurances de choses	4 440,00	3 407,55	1 032,45	
3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	3 000,00	6 361,30	- 3 361,30	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	1 000,00	86,00	914,00	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	8 960,00	14 878,13	- 5 918,13	
3160	Loyers et fermages des biens-fonds	1 250,00	1 250,00		
3162	Mensualités de leasing opérationnel	9 600,00	8 411,15	1 188,85	
3170	Frais de déplacement et autres frais	10 700,00	33,00	10 667,00	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	81 900,00	81 746,50	153,50	
3439	Autres charges des biens-fonds PF	600,00	466,00	134,00	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	132 000,00	130 717,00	1 283,00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	32 500,00	18 012,35	14 487,65	
4601	Quotes-parts aux revenus des cantons et des concordats	20 000,00	23 582,75	- 3 582,75	
<b>16</b>	<b>DÉFENSE</b>				
	TOTAL CHARGES	133 420,00	124 910,70	8 509,30	
	TOTAL REVENUS	2 000,00		2 000,00	
162	<b>Défense civile</b>				
	TOTAL CHARGES	133 420,00	124 910,70	8 509,30	
	TOTAL REVENUS	2 000,00		2 000,00	



Comptes	Désignation	Budget 2018	Solde du compte	Écart en francs	Budget 2018
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	800,00	609,35	190,65	
3130	Prestations de services de tiers	5 420,00	1 496,15	3 923,85	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	5 000,00	1 966,90	3 033,10	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	99 000,00	99 000,00		
3611	Dédommagements aux cantons et aux concordats	900,00		900,00	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	20 000,00	19 287,00	713,00	
3631	Subventions aux cantons et aux concordats	2 300,00	2 551,30	- 251,30	
4631	Subventions des cantons et des concordats	2 000,00		2 000,00	
<b>2</b>	<b>FORMATION</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 233 310,00</b>	<b>1 113 645,19</b>	<b>119 664,81</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>26 000,00</b>	<b>28 415,50</b>	<b>- 2 415,50</b>	
<b>21</b>	<b>SCOLARITÉ OBLIGATOIRE</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 233 310,00</b>	<b>1 113 645,19</b>	<b>119 664,81</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>26 000,00</b>	<b>28 415,50</b>	<b>- 2 415,50</b>	
<b>217</b>	<b>Bâtiments scolaires</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>888 895,00</b>	<b>811 813,89</b>	<b>77 081,11</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>234,50</b>	<b>- 234,50</b>	
3100	Matériel de bureau	2 000,00		2 000,00	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	20 200,00	15 725,73	4 474,27	
3106	Matériel médical	1 000,00	458,65	541,35	
3110	Acquisition de meubles et appareils de bureau	22 500,00	22 377,10	122,90	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	3 000,00	3 439,95	439,95	
3130	Prestations de services de tiers	12 970,00	9 870,60	3 099,40	
3134	Primes d'assurances de choses	13 585,00	9 223,50	4 361,50	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	110 300,00	105 659,72	4 640,28	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	4 500,00	1 768,45	2 731,55	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	621 430,00	606 470,00	14 960,00	
3439	Autres charges des biens-fonds PF	400,00	612,74	- 212,74	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	70 000,00	29 198,60	40 801,40	
3637	Subventions aux ménages	7 010,00	7 008,85	1,15	
4612	Dédommagements communes		234,50	- 234,50	
<b>218</b>	<b>Accueil de jour</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>235 115,00</b>	<b>235 114,00</b>	<b>1,00</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>26 000,00</b>	<b>25 956,00</b>	<b>44,00</b>	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	235 115,00	235 114,00	1,00	
4621	Péréquation financière et compensation des charges - canton	26 000,00	25 956,00	44,00	
<b>219</b>	<b>Scolarité obligatoire, non mentionné ailleurs</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>109 300,00</b>	<b>66 717,30</b>	<b>42 582,70</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>2 225,00</b>	<b>- 2 225,00</b>	
3130	Prestations de services de tiers	69 800,00	48 136,10	21 663,90	
3170	Frais de déplacement et autres frais	7 000,00	7 290,00	- 290,00	
3171	Excursions, voyages scolaires et camps	32 500,00	11 291,20	21 208,80	
4250	Ventes		610,00	- 610,00	
4260	Remboursements et participations de tiers		1 615,00	- 1 615,00	
<b>3</b>	<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 069 607,00</b>	<b>858 946,40</b>	<b>210 660,60</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>11 940,00</b>	<b>28 736,25</b>	<b>- 16 796,25</b>	



Comptes	Désignation	Budget 2018	Solde du compte	Écart en francs	Budget 2018
<b>32</b>	<b>CULTURE, AUTRES</b>				
	TOTAL CHARGES	513 432,00	448 529,08	64 902,92	
	TOTAL REVENUS		1 375,00	- 1 375,00	
<b>321</b>	<b>BIBLIOTHÈQUES</b>				
	TOTAL CHARGES	23 200,00	23 109,00	91,00	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	23 200,00	23 109,00	91,00	
<b>322</b>	<b>Concerts et théâtre</b>				
	TOTAL CHARGES	33 000,00	35 987,94	- 2 987,94	
3130	Prestations de services de tiers	33 000,00	35 987,94	- 2 987,94	
<b>329</b>	<b>Culture, non mentionné ailleurs</b>				
	TOTAL CHARGES	457 232,00	389 432,14	67 799,86	
	TOTAL REVENUS		1 375,00	- 1 375,00	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	3 000,00	2 608,68	391,32	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	10 000,00	10 134,15	- 134,15	
3130	Prestations de services de tiers	218 200,00	186 443,86	31 756,14	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	226 032,00	190 245,45	35 786,55	
4250	Ventes		375,00	- 375,00	
4260	Remboursements et participations de tiers		1 000,00	- 1 000,00	
<b>34</b>	<b>SPORTS ET LOISIRS</b>				
	TOTAL CHARGES	556 175,00	410 417,32	145 757,68	
	TOTAL REVENUS	11 940,00	27 361,25	- 15 421,25	
<b>341</b>	<b>Sports</b>				
	TOTAL CHARGES	297 475,00	215 329,55	82 145,45	
	TOTAL REVENUS	10 500,00	19 255,85	- 8 755,85	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	2 000,00	77,90	1 922,10	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	2 500,00	1 502,10	997,90	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, e	58 000,00	50 753,05	7 246,95	
3140	Entretien des terrains non bâtis	2 000,00		2 000,00	
3160	Loyers et fermages des biens-fonds	2 000,00		2 000,00	
3170	Frais de déplacement et autres frais	2 600,00	1 175,00	1 425,00	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	10 000,00		10 000,00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	195 375,00	154 806,50	40 568,50	
3637	Subventions aux ménages	5 000,00	4 030,00	970,00	
3660	Amortissements planifiés, subventions d'investissements	18 000,00	2 985,00	15 015,00	
4250	Ventes		1 950,00	- 1 950,00	
4260	Remboursements et participations de tiers		1 766,80	- 1 766,80	
4472	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	10 500,00	8 289,05	2 210,95	
4479	Autres produits des biens-fonds PA		7 250,00	- 7 250,00	
<b>342</b>	<b>Loisirs</b>				
	TOTAL CHARGES	258 700,00	195 087,77	63 612,23	
	TOTAL REVENUS	1 440,00	8 105,40	- 6 665,40	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	30 000,00	23 937,80	6 062,20	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	10 000,00	1 343,30	8 656,70	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	3 500,00	4 634,00	- 1 134,00	
3130	Prestations de services de tiers	112 000,00	92 484,47	19 515,53	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes	22 000,00	12 000,00	10 000,00	
3140	Entretien des terrains non bâtis	52 000,00	51 238,20	761,80	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	29 200,00	9 450,00	19 750,00	



Comptes	Désignation	Budget 2018	Solde du compte	Écart en francs	Budget 2018
4260	Remboursements et participations de tiers		5 600,00	- 5 600,00	
4309	Autres revenus d'exploitation	1 440,00	286,60	1 153,40	
4612	Dédommagements communes		2 218,80	- 2 218,80	
<b>5</b>	<b>SÉCURITÉ SOCIALE</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 374 123,00</b>	<b>2 027 066,09</b>	<b>347 056,91</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>6 733,39</b>	<b>- 6 733,39</b>	
<b>54</b>	<b>FAMILLE ET JEUNESSE</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 417 200,00</b>	<b>1 236 964,49</b>	<b>180 235,51</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>3 344,14</b>	<b>- 3 344,14</b>	
<b>545</b>	<b>Prestations aux familles</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 417 200,00</b>	<b>1 236 964,49</b>	<b>180 235,51</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>3 344,14</b>	<b>- 3 344,14</b>	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes		904,68	- 904,68	
3170	Frais de déplacement et autres frais	1 000,00		1 000,00	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	143 100,00	143 080,00	20,00	
3631	Subventions aux cantons et aux concordats	27 100,00	25 656,25	1 443,75	
3632	Subventions aux communes, aux fondations communales, intercommunales	500,00	401,00	99,00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	1 245 500,00	1 066 922,56	178 577,44	
4309	Autres revenus d'exploitation		3 344,14	- 3 344,14	
<b>57</b>	<b>AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>93 308,00</b>	<b>38 909,20</b>	<b>54 398,80</b>	
<b>572</b>	<b>Aide matérielle</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>50 000,00</b>	<b>12 101,20</b>	<b>37 898,80</b>	
3637	Subventions aux ménages	50 000,00	12 101,20	37 898,80	
<b>579</b>	<b>Assistance, non mentionné ailleurs</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>43 308,00</b>	<b>26 808,00</b>	<b>16 500,00</b>	
3621	Péréquation financière et compensation des charges – canton	43 308,00	26 808,00	16 500,00	
<b>59</b>	<b>DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNÉ AILLEURS</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>863 615,00</b>	<b>751 192,40</b>	<b>112 422,60</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>3 389,25</b>	<b>- 3 389,25</b>	
<b>592</b>	<b>Actions d'entraide dans le pays</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>664 615,00</b>	<b>583 892,40</b>	<b>80 722,60</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>3 389,25</b>	<b>- 3 389,25</b>	
3130	Prestations de services de tiers	3 000,00	1 380,00	1 620,00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	541 615,00	441 148,40	100 466,60	
3637	Subventions aux ménages	120 000,00	141 364,00	- 21 364,00	
4260	Remboursements et participations de tiers		3 389,25	- 3 389,25	
<b>593</b>	<b>Actions d'entraide à l'étranger</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>199 000,00</b>	<b>167 300,00</b>	<b>31 700,00</b>	
3638	Subventions à l'étranger	199 000,00	167 300,00	31 700,00	
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 801 775,00</b>	<b>913 843,58</b>	<b>887 931,42</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>79 120,00</b>	<b>104 443,90</b>	<b>- 25 323,90</b>	



Comptes	Désignation	Budget 2018	Solde du compte	Écart en francs	Budget 2018
<b>61</b>	<b>CIRCULATION ROUTIÈRE</b>				
	TOTAL CHARGES	1 592 070,00	710 879,58	881 190,42	
	TOTAL REVENUS	6 420,00	31 771,90	- 25 351,90	
<b>615</b>	<b>Routes communales</b>				
	TOTAL CHARGES	1 592 070,00	710 879,58	881 190,42	
	TOTAL REVENUS	6 420,00	31 771,90	- 25 351,90	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	69 000,00	43 034,81	25 965,19	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	135 300,00	130 733,75	4 566,25	
3112	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	5 000,00	6 628,80	- 1 628,80	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	22 000,00	18 082,30	3 917,70	
3130	Prestations de services de tiers	70 700,00	24 244,75	46 455,25	
3134	Primes d'assurances de choses	13 000,00	13 181,20	- 181,20	
3141	Entretien des routes /voies de communication	61 200,00	28 209,60	32 990,40	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	30 000,00	10 810,35	19 189,65	
3160	Loyers et fermages des biens-fonds	13 100,00	13 100,00		
3161	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	3 300,00	7 824,07	- 4 524,07	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	407 070,00	398 131,00	8 939,00	
3439	Autres charges des biens-fonds PF	10 000,00	5 275,95	4 724,05	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupes intercommunaux	13 000,00	11 623,00	1 377,00	
3830	Amortissements complémentaires, immobilisations corporelles	739 400,00		739 400,00	
4250	Ventes		18 000,00	- 18 000,00	
4260	Remboursements et participations de tiers	6 420,00	13 771,90	- 7 351,90	
<b>62</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>				
	TOTAL CHARGES	209 705,00	202 964,00	6 741,00	
	TOTAL REVENUS	72 700,00	72 672,00	28,00	
<b>622</b>	<b>Trafic régional et d'agglomération</b>				
	TOTAL CHARGES	117 530,00	114 164,00	3 366,00	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	5 000,00	5 557,00	- 557,00	
3634	Subventions aux entreprises publiques	52 530,00	52 107,00	423,00	
3637	Subventions aux ménages	60 000,00	56 500,00	3 500,00	
<b>629</b>	<b>Transports publics, non mentionné ailleurs</b>				
	TOTAL CHARGES	92 175,00	88 800,00	3 375,00	
	TOTAL REVENUS	72 700,00	72 672,00	28,00	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	72 175,00	78 400,00	- 6 225,00	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes	20 000,00	10 400,00	9 600,00	
4240	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	72 700,00	72 672,00	28,00	
<b>7</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>				
	TOTAL CHARGES	1 589 180,00	1 444 908,43	144 271,57	
	TOTAL REVENUS	263 000,00	265 509,75	- 2 509,75	
<b>71</b>	<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU</b>				
	TOTAL CHARGES	25 000,00	16 711,60	8 288,40	
<b>710</b>	<b>Approvisionnement en eau</b>				
	TOTAL CHARGES	25 000,00	16 711,60	8 288,40	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	25 000,00	16 711,60	8 288,40	



Comptes	Désignation	Budget 2018	Solde du compte	Écart en francs	Budget 2018
<b>72</b>	<b>TRAITEMENT DES DÉCHETS</b>				
	TOTAL CHARGES	777 790,00	757 915,00	19 875,00	
	TOTAL REVENUS	251 000,00	252 483,70	- 1 483,70	
<b>720</b>	<b>TRAITEMENT DES DÉCHETS</b>				
	TOTAL CHARGES	777 790,00	757 915,00	19 875,00	
	TOTAL REVENUS	251 000,00	252 483,70	- 1 483,70	
3130	Prestations de services de tiers	130,00	46,25	83,75	
3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	20 500,00	807,75	19 692,25	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	757 160,00	757 061,00	99,00	
4612	Dédommagements communes	251 000,00	252 483,70	- 1 483,70	
<b>73</b>	<b>GESTION DES DÉCHETS</b>				
	TOTAL CHARGES	643 650,00	544 794,08	98 855,92	
	TOTAL REVENUS	11 000,00	7 526,05	3 473,95	
<b>730</b>	<b>Gestion des déchets</b>				
	TOTAL CHARGES	643 650,00	544 794,08	98 855,92	
	TOTAL REVENUS	11 000,00	7 526,05	3 473,95	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	12 000,00	2 905,30	9 094,70	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	7 000,00	4 049,90	2 950,10	
3130	Prestations de services de tiers	616 000,00	533 655,41	82 344,59	
3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	8 500,00	3 399,02	5 100,98	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	150,00	784,45	- 634,45	
4250	Ventes	11 000,00	6 970,05	4 029,95	
4260	Remboursements et participations de tiers		556,00	- 556,00	
<b>77</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES</b>				
	TOTAL CHARGES	78 740,00	61 487,75	17 252,25	
	TOTAL REVENUS	1 000,00	5 500,00	- 4 500,00	
<b>771</b>	<b>Cimetières, crématoires</b>				
	TOTAL CHARGES	54 200,00	52 987,75	1 212,25	
	TOTAL REVENUS	1 000,00	5 500,00	- 4 500,00	
3130	Prestations de services de tiers	4 000,00	760,36	3 239,64	
3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	9 000,00	11 531,39	- 2 531,39	
3161	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	500,00		500,00	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	40 700,00	40 696,00	4,00	
4240	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	1 000,00	5 500,00	- 4 500,00	
<b>779</b>	<b>Protection de l'environnement, non mentionné ailleurs</b>				
	TOTAL CHARGES	24 540,00	8 500,00	16 040,00	
3130	Prestations de services de tiers	240,00		240,00	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	1 300,00	1 300,00		
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	23 000,00	7 200,00	15 800,00	
<b>79</b>	<b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>				
	TOTAL CHARGES	64 000,00	64 000,00		
<b>790</b>	<b>Aménagement du territoire</b>				
	TOTAL CHARGES	64 000,00	64 000,00		
3320	Amortissements planifiés, immobilisations incorporelles	64 000,00	64 000,00		



Comptes	Désignation	Budget 2018	Solde du compte	Écart en francs	Budget 2018
<b>8</b>	<b>ÉCONOMIE PUBLIQUE</b>				
	TOTAL REVENUS	130 000,00	125 362,05	4 637,95	
<b>87</b>	<b>COMBUSTIBLES ET ÉNERGIE</b>				
	TOTAL REVENUS	130 000,00	125 362,05	4 637,95	
871	Électricité				
	TOTAL REVENUS	130 000,00	125 362,05	4 637,95	
4470	Loyers et fermages, biens-fonds PA	130 000,00	125 362,05	4 637,95	
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPÔTS</b>				
	TOTAL CHARGES	16 308 717,00	12 595 093,95	3 713 623,05	
	TOTAL REVENUS	29 253 955,00	22 980 422,51	6 273 532,49	
<b>91</b>	<b>IMPÔTS</b>				
	TOTAL CHARGES	420 000,00	- 2 359 721,57	2 779 721,57	
	TOTAL REVENUS	25 900 000,00	17 771 716,86	8 128 283,14	
<b>910</b>	<b>Impôts</b>				
	TOTAL CHARGES	420 000,00	- 2 359 721,57	2 779 721,57	
	TOTAL REVENUS	25 900 000,00	17 771 716,86	8 128 283,14	
3181	Pertes sur créances effectives		- 2 830 150,65	2 830 150,65	
3611	Dédommagements aux cantons et aux concordats	420 000,00	470 429,08	- 50 429,08	
4000	Impôts sur le revenu, personnes physiques	4 227 894,00	10 911 330,85	- 6 683 436,85	
4001	Impôts sur la fortune, personnes physiques	6 402 990,00	6 388 250,20	14 739,80	
4002	Impôts à la source, personnes physiques	259 116,00	302 973,59	- 43 857,59	
4010	Impôts sur le bénéfice, personnes morales	7 100,00	48 329,30	- 41 229,30	
4011	Impôts sur le capital, personnes morales	2 900,00	18 771,40	- 15 871,40	
4290	Autres taxes		7 066,52	- 7 066,52	
4309	Autres revenus d'exploitation	15 000 000,00	94 995,00	14 905 005,00	
<b>92</b>	<b>CONVENTIONS FISCALES</b>				
	TOTAL CHARGES	39 234,00	51 009,66	- 11 775,66	
<b>920</b>	<b>Conventions fiscales</b>				
	TOTAL CHARGES	39 234,00	51 009,66	- 11 775,66	
3609	Part de revenus destinés à l'étranger	39 234,00	51 009,66	- 11 775,66	
<b>93</b>	<b>PÉRÉQUATION FINANCIÈRE ET COMPENSATION DES CHARGES</b>				
	TOTAL CHARGES	14 883 517,00	2 250 000,00	12 633 517,00	
<b>930</b>	<b>Péréquation financière et compensation des charges</b>				
	TOTAL CHARGES	14 883 517,00	2 250 000,00	12 633 517,00	
3622	Péréquation financière et compensation des charges - commune	72 700,00	72 672,00	28,00	
<b>96</b>	<b>ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE</b>				
	TOTAL CHARGES	965 966,00	12 653 805,86	- 11 687 839,86	
	TOTAL REVENUS	3 353 955,00	5 206 474,20	- 1 852 519,20	
<b>961</b>	<b>Intérêts</b>				
	TOTAL CHARGES		11 771 876,09	- 11 771 876,09	
	TOTAL REVENUS	1 817 000,00	3 562 185,20	- 1 745 185,20	
3137	Impôts et taxes		162 178,11	- 162 178,11	
3410	Pertes réalisées sur les placements financiers PF		11 423 245,80	- 11 423 245,80	
3419	Pertes de change sur monnaies étrangères		186 452,18	- 186 452,18	



Comptes	Désignation	Budget 2018	Solde du compte	Écart en francs	Budget 2018
4400	Intérêts des disponibilités	1 000,00		1 000,00	
4410	Gains provenant des ventes de placements financiers PF		2 005 803,05	- 2 005 803,05	
4420	Dividendes	1 800 000,00	1 511 234,15	288 765,85	
4440	Adaptations des titres aux valeurs marchandes		28 343,00	- 28 343,00	
4463	sous une autre forme d'organisation de droit privé	16 000,00	16 805,00	- 805,00	
<b>963</b>	<b>Biens-fonds du patrimoine financier</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>965 966,00</b>	<b>881 929,77</b>	<b>84 036,23</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 536 955,00</b>	<b>1 644 289,00</b>	<b>- 107 334,00</b>	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	6 000,00		6 000,00	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	153 550,00		153 550,00	
3130	Prestations de services de tiers	51 280,00		51 280,00	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes	178 640,00		178 640,00	
3134	Primes d'assurances de choses	56 700,00		56 700,00	
3137	Impôts et taxes	51 000,00		51 000,00	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	387 546,00		387 546,00	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	8 000,00		8 000,00	
3401	Intérêts passifs des engagements financiers	73 000,00	89 002,78	- 16 002,78	
3430	Travaux de gros entretien, biens-fonds PF		45 759,10	- 45 759,10	
3431	Entretien courant, biens-fonds PF		490 977,63	- 490 977,63	
3439	Autres charges des biens-fonds PF	250,00	256 190,26	255 940,26	
4430	Loyers et fermages, biens-fonds PF	1 536 955,00	1 627 738,65	- 90 783,65	
4432	Paievements pour utilisation des biens-fonds PF		2 150,00	- 2 150,00	
4439	Autres produits des biens-fonds PF		14 400,35	- 14 400,35	
<b>97</b>	<b>REDISTRIBUTIONS</b>				
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>2 231,45</b>	<b>- 2 231,45</b>	
<b>971</b>	<b>Redistributions liées à la taxe sur le CO<sub>2</sub></b>				
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>2 231,45</b>	<b>- 2 231,45</b>	
4699	Redistributions		2 231,45	- 2 231,45	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>29 824 345,00</b>	<b>23 770 176,57</b>	<b>6 054 168,43</b>	<b>130 308,00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>29 948 375,00</b>	<b>23 837 868,70</b>	<b>6 110 506,30</b>	
	<b>EXCÉDENT/PERTE</b>	<b>124 030,00</b>	<b>- 67 692,13</b>	<b>- 56 337,87</b>	<b>130 308,00</b>



## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	2 311 639,50
+ Amortissement des prêts et participations du PA	0,00
- Augmentation/+ diminution des créances	- 9 079 973,73
- Augmentation/+ diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	- 330,00
- Augmentation/+ diminution des actifs de régularisation	- 49 986,14
+ Pertes/- bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	8 283 822,96
+ Pertes/- bénéfices ré-évaluation du PF	- 28 343,00
+ Augmentation /- diminution des engagements courants	53 961,19
+ Augmentation/- diminution des provisions	- 16 334 810,00
+ Augmentation/- diminution des passifs de régularisation	272 499,04
+ Augmentations/- prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	0,00
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (FTO)</b>	<b>- 14 503 828,05</b>
+ Subventions acquises	28 000,00
+ Remboursements des prêts et de participations	0,00
<b>Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>28 000,00</b>
- Immobilisations corporelles	- 467 051,40
- Investissements pour le compte de tiers	0,00
- Immobilisations incorporelles	- 1 065 183,61
<b>Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>- 1 532 235,01</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT DANS LE PA (FTI)</b>	<b>- 1 504 235,01</b>
- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	0,00
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0,00
- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	- 6 489 420,96
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0,00
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE PLACEMENT DANS LE PF (FTP)</b>	<b>- 6 489 420,96</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT (FTI+P)</b>	<b>- 7 993 655,97</b>
+ Augmentation/- diminution des engagements financiers à court terme	20,39
+ Augmentation/- diminution des engagements financiers à long terme	1 000 000,00
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT (FTF)</b>	<b>1 000 020,39</b>
<b>VARIATION DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)</b>	<b>- 21 497 463,63</b>
Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	63 057 851,57
Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	41 560 387,94
<b>VARIATION DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME</b>	<b>- 21 497 463,63</b>

# TABLEAUX FINANCIERS ET RAPPORT

RAPPORT FINANCIER 2018

**COMMISSION «FINANCES»  
RAPPORT DE LA SÉANCE DU MARDI 30 AVRIL 2019**

## ÉTUDE DES COMPTES DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2018

### PRÉSENTS

**Monsieur Antoine BARDE**  
Maire

**Monsieur Jean-Marc THIERRIN**  
Président

**Madame Mony SIMOS**  
Vice-Présidente

**Madame Denyse BARBEZAT-FORNI**  
Conseillère municipale

**Madame Jacqueline CURZON**  
Conseillère municipale

**Monsieur Yves GUBELMANN**  
Conseiller municipal/Excusé

**Madame Claudine HENTSCH**  
Conseillère municipale

**Madame Anne LEBOISSARD**  
Conseillère municipale

**Monsieur Pierre LINGJAERDE**  
Conseiller municipal

**Madame Florence PULIDO**  
Conseillère municipale

**Monsieur Giuseppe RANNI**  
Conseiller municipal

**Madame Roberta RANNI**  
Conseillère municipale

**Monsieur Giuseppe RICCIUTI**  
Conseiller municipal/Excusé

### HORS COMMISSION

**Madame Dominique LAZZARELLI**  
Secrétaire générale

**Madame Marie DUBREUCQ**  
Comptable



## ÉTUDE DES COMPTES DE LA COMMUNE D'ANIÈRES – EXERCICE 2018

La commission des finances a procédé, conformément au mandat qui lui a été confié par le Conseil municipal, à la vérification des comptes de la Commune pour l'Exercice 2018, ainsi qu'à l'examen détaillé du bilan et des comptes annexes (investissements, amortissements).

**Rappel:** Il s'agit de la 1<sup>re</sup> année du bouclage des comptes selon le système MCH2 – Modèle Comptable Harmonisé 2. Le modèle MCH2 est entré en vigueur pour l'exercice comptable commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit pour le budget 2018.

## PRINCIPALES NOUVEAUTÉS DU MCH2:

- Nouveau plan comptable plus détaillé: Fonctions à 4 positions/natures à 5 positions.
- Compte de résultat échelonné à 3 niveaux:
  - Résultat d'exploitation.
  - Résultat financier.
  - Résultat extraordinaire.
- Tableau de flux de trésorerie.
- Annexes détaillées aux comptes annuels.
- Réévaluation des immobilisations corporelles du patrimoine financier tous les cinq ans.
- Calcul des amortissements:
  - Selon la méthode linéaire indirecte.
  - La première annuité d'amortissement sera comptabilisée lors de la première année d'utilisation.
  - L'annuité est calculée sur la base du crédit net réel.

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

La commission a procédé aux vérifications détaillées des comptes de fonctionnement, M. Antoine Barde a passé en revue tous les comptes sur lesquels apparaissent des écarts par rapport au budget, Chaque écart, dépassement ou revenu non réalisé, a fait l'objet d'une explication claire et précise, La commission ayant reçu tous les éclaircissements demandés, elle constate que les comptes sont tenus avec rigueur et exactitude.

Le résultat des comptes de fonctionnement au 31.12.2018 est le suivant:

Charges	21 458 537,07	Revenus	23 837 868,70
Amortissements	2 311 639,50		
Excédent de revenus	67 692,13		
	<b>23 837 868,70</b>		<b>23 837 868,70</b>

## LA PÉRÉQUATION

Les systèmes de péréquation sont:

- **La péréquation financière intercommunale sur les personnes physiques**  
Répartition des impôts entre commune de domicile et commune de travail (basé sur la capacité financière).
- **La péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité**  
Transfert des ressources des communes à fort potentiel vers celles à faible potentiel de ressources.
- **Le fonds intercommunal**  
Il sert au financement des investissements et dépenses de fonctionnement relatifs à des prestations de caractère intercommunal ou des prestations incombant à l'ensemble des communes.

Le calcul de la péréquation se base, entre autres, sur:

- Les revenus par rapport au nombre d'habitants,
- Les revenus par rapport au nombre d'élèves des écoles communales,
- Les revenus par rapport à l'importance du domaine public à charge des communes,
- Le taux des centimes additionnels (Anières 33).

**Au 31 décembre 2018, le montant comptabilisé pour l'année 2018 s'élève à 18 105 005,00 F.**



## LES INVESTISSEMENTS

Il a été réalisé sur l'Exercice 2018 des investissements pour un montant total de **1 581 076,01 F**

### 0290 – IMMEUBLES ADMINISTRATIFS

FIDU (Fonds intercommunal pour le développement urbain)	876 300,00
Concept énergétique territorial	73 116,12
Éclairage performant des bâtiments communaux	11 693,10
Étude de la rénovation de la mairie et la poste	24 407,50
Concours MPPL	8 349,30

### 1500 – SERVICE DU FEU

Rénovation et transformation de la caserne	27 137,30
--	-----------

### 2170 – BÂTIMENTS SCOLAIRES

Rénovation courante du groupe scolaire	3 580,00
--	----------

### 3410 – SPORTS

Zone sportive ch, des Ambys	7 161,00
-----------------------------	----------

### 6150 – ROUTES COMMUNALES

Réfection du Chemin des Ambys	166 598,80
Parking provisoire sis route de la Côte d'Or	3 693,00

### 6400 – TÉLÉCOMMUNICATIONS

Fibre optique	77 004,25
---------------	-----------

### 7201 – TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Collecteurs drainages agricoles	161 625,65
Séparatif RC-HE-Ancien Lavoir/Rue Centrale	24 392,50
Viabilisation EU/EC	250,00

### 7900 – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PDCom d'Anières	99 620,50
Mandat d'études parallèles	993,60
PDCom lumière	15 153,39



## LES AMORTISSEMENTS

Fonctions	Objets	Amortissements Comptes 2018
<b>02</b>	Club house patinoire	49 000,00
	Rénovation local de Chevrens	11 180,00
	Éclairage performant des bâtiments communaux	20 395,00
	Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)	35 087,00
	Travaux de réaménagement devant la salle communale	2 808,00
	<b>TOTAL</b>	<b>118 470,00</b>
<b>15</b>	Camion pompiers	43 412,50
	Rénovation et transformation de la caserne	38 334,00
	<b>TOTAL</b>	<b>81 746,50</b>
<b>16</b>	Abri «Les Noyers»	99 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>99 000,00</b>
<b>21</b>	Rénovation école – 3 <sup>e</sup> étape	204 180,00
	Transformation école	395 790,00
	Rénovation école – travaux d'entretien	6 500,00
	<b>TOTAL</b>	<b>606 470,00</b>
<b>34</b>	Subvention d'investissement infrastructure FC CoHerAN	2 985,00
	<b>TOTAL</b>	<b>2 985,00</b>
<b>54</b>	T'Anières	143 080,00
	<b>TOTAL</b>	<b>143 080,00</b>
<b>61</b>	Garage public Les Noyers	91 781,00
	Champs-Lingot/Hermance/Chevrens	61 000,00
	Places de garages	93 600,00
	Chevrens/Courbes L12	67 680,00
	Trottoir route de l'Hospice	15 180,00
	Piste véhicules d'urgence Clos-Les-Noyers	7 782,00
	Réfection chemin de Boret	1 648,00
	Véhicules du service technique	53 439,00
	Réfection chemin des Assets-Boret	6 021,00
	<b>TOTAL</b>	<b>398 131,00</b>
<b>72</b>	Collecteur Chemin de Bassy	33 160,00
	Collecteur Hutins/Chevrens	39 850,00
	Chemin des Avallons	96 600,00
	Collecteurs drainages agricoles	30 000,00
	Collecteur – Route d'Hermance lots 5 et 15	171 636,00
	Mise en séparatif du réseau de la RC d'Hermance	29 167,00
	Vuarchets-Bassy	356 648,00
	<b>TOTAL</b>	<b>757 061,00</b>
<b>77</b>	Extension du cimetière	40 696,00
	<b>TOTAL</b>	<b>40 696,00</b>
<b>79</b>	Plan directeur communal (PDCoM)	64 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>64 000,00</b>

Le montant total des amortissements pour l'année 2018 s'élève à **2 311 639,50 F**,



## COMPARATIF BUDGET-COMPTES

Récapitulation générale	BUDGET 2018		COMPTES 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	4 637 448,00	146 700,00	4 073 690,20	252 515,70
Ordre et sécurité publics, défense	810 185,00	37 660,00	742 982,73	45 729,65
Formation	1 233 310,00	26 000,00	1 113 645,19	28 415,50
Culture, sport et loisirs	1 069 607,00	11 940,00	858 946,40	28 736,25
Sécurité sociale	2 374 123,00	–	2 027 066,09	6 733,39
Transports	1 801 775,00	79 120,00	913 843,58	104 443,90
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1 589 180,00	263 000,00	1 444 908,43	265 509,75
Économie publique	–	130 000,00	–	125 362,05
Finances et impôts	16 308 717,00	29 253 955,00	12 595 093,95	22 980 422,51
<b>TOTAUX</b>	<b>29 824 345,00</b>	<b>29 948 375,00</b>	<b>23 770 176,57</b>	<b>23 837 868,70</b>
<b>EXCÉDENT DE REVENUS</b>	<b>124 030,00</b>		<b>67 692,13</b>	



## ÉTUDE DES COMPTES DE LA FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIÈRES POUR LE LOGEMENT – EXERCICE 2018

La commission des finances a procédé, conformément aux statuts de la Fondation de la commune d'Anières pour le logement, à la vérification des comptes de l'Exercice 2018, auxquels ils ont rendu un préavis favorable, à l'unanimité.

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

#### ACTIF

ACTIF CIRCULANT	31.12.2018	31.12.2017
-----------------	------------	------------

#### LIQUIDITÉS

0210.01.10020.00: Banque Crédit Suisse	2 499 808,00	2 499 891,40
0210.02.10020.00: Banque CLER	2 516 766,13	2 519 405,28

<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>5 016 574,13</b>	<b>5 019 296,68</b>
-------------------------	---------------------	---------------------

#### PASSIF

FONDS PROPRES	31.12.2018	31.12.2017
---------------	------------	------------

#### CAPITAUX PROPRES

9990.00.29800.00: Capital de dotation	5 100 000,00	5 100 000,00
9990.00.29990.00: Résultat reporté	- 80 703,32	- 75 492,37
9990.00.29900.00: Résultat de l'exercice	- 2 722,55	- 5 210,95

<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>5 016 574,13</b>	<b>5 019 296,68</b>
------------------------	---------------------	---------------------

### COMPTE DE RÉSULTAT 2018

	2018	2017
--	------	------

#### CHARGES

0220.00.31300.01: Frais d'administration	0,00	540,00
0220.00.30000.00: Jetons de présence	0,00	2 175,00
0220.00.31320.00: Honoraires juridiques	0,00	0,00
0220.00.31320.01: Honoraires comptabilité et révision	2 315,55	2 322,00
0220.00.31300.02: Frais de réception	233,00	0,00
0220.00.31300.03: Autres frais	30,60	30,55
0210.00.31300.00: Frais financier	143,40	143,40

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 722,55</b>	<b>5 210,95</b>
--------------------------	-----------------	-----------------

<b>9990.00.29900.00: RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 2 722,55</b>	<b>- 5 210,95</b>
---	-------------------	-------------------



M. le Président, Pierre Lingjaerde propose de passer au vote des préavis de la commission «Finances» qui seront transmis au Conseil municipal lors de sa prochaine séance, agendée le lundi 14 mai 2019, lors de laquelle il sera voté les délibérations relatives aux comptes précités.

Les comptes 2018 de la commune d'Anières ont été vérifiés par la fiduciaire ACTA SA, qui a produit un rapport de révision ordinaire en date du 29 avril 2019.

Les comptes 2018 de la Fondation de la commune d'Anières pour le logement ont été vérifiés par la fiduciaire DUCHOSAL – BERNEY, qui a produit un rapport de révision ordinaire en date du 24 avril 2019.

**Sur la base des vérifications effectuées durant la présente séance, la commission des Finances, à l'unanimité, propose au Conseil municipal d'approuver sans réserve les comptes et de voter les délibérations suivantes:**

- **Délibération N° 105 – 2015-2020 – Proposition du Maire relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2018.**
- **Délibération N° 106 – 2015-2020 – Proposition du Maire relative à l'approbation du bilan et du compte de pertes et profits de la «Fondation de la commune d'Anières pour le logement» – Exercice 2018.**

**Décharge est donnée à Monsieur le Maire et à son Adjoint pour la gestion financière de l'Exercice 2018 de la commune d'Anières, ainsi que pour la Fondation de la commune d'Anières pour le logement.**

Les membres de la commission, à l'unanimité, tiennent à relever l'exactitude des comptes communaux, leur présentation et remercient l'Exécutif pour l'excellente tenue de la comptabilité ainsi que l'administration communale pour son travail et son respect des budgets alloués.

Anières, le 30 avril 2019  
Dominique Lazzarelli,  
Secrétaire générale  
Marie Dubreucq,  
Comptable



LES MEMBRES DE LA COMMISSION «FINANCES»

M. Jean-Marc THIERRIN  
Président

M<sup>me</sup> Mony SIMOS  
Vice-Présidente

M<sup>me</sup> Denyse BARBEZAT-FORNI

M<sup>me</sup> Jacqueline CURZON

M. Yves GUBELMANN

M<sup>me</sup> Claudine HENTSCH

M<sup>me</sup> Anne LEBOISSARD

M. Pierre LINGJAERDE

M<sup>me</sup> Florence PULIDO

M<sup>me</sup> Roberta RANNI

M. Giuseppe RICCIUTI



**ANIÈRES**

# **RAPPORTS DES SOCIÉTÉS 2018**



# LISTE DES SOCIÉTÉS

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS 2018

Comme à l'accoutumée, la quasi-totalité des sociétés et groupements ont été actifs durant l'année et particulièrement lors des manifestations communales. Des renseignements détaillés sont fournis par leurs rapports d'activité publiés à la fin de ce document.

## **AMICALE DES SAPEURS POMPIERS**

Christophe CHAPOTAT,  
Président  
Case postale 67  
1247 Anières  
T +41 76 585 47 55

## **AMICALE DES ANCIENNES AUTORITÉS ANIÉROISES**

Marianne GAVILLET, Présidente  
41, rue Centrale  
1247 Anières  
T +41 22 751 11 92

## **ANIÈRES BASKET CLUB**

Fabien IMHOF,  
Président  
3bis, ch. de Coponnex  
1247 Anières  
T +41 79 620 44 94  
[anieresbasketclub@gmail.com](mailto:anieresbasketclub@gmail.com)

## **ANIÈRES BOUGE**

Claudine HENTSCH,  
Présidente  
1, ch. de Fleur d'Eau  
1247 Anières  
T +41 79 347 60 35  
[claudinehentsch@me.com](mailto:claudinehentsch@me.com)

## **ANIÈRES UN VRAI VILLAGE**

Bernadette GRELLY,  
Présidente  
28, rue Centrale  
1247 Anières  
T +41 22 751 27 51  
[bernadettegm@bluewin.ch](mailto:bernadettegm@bluewin.ch)

## **APEA (Association des parents d'élèves de l'école d'Anières)**

Sophie MARENDAZ VUARNIER,  
co-Présidente  
2, ch. des Hutins  
1247 Anières  
T +41 76 371 09 20  
[apea1247@gmail.com](mailto:apea1247@gmail.com)  
Camille PIUZ,  
co-Présidente  
21, ch. de Bézaley  
1247 Anières  
T +41 78 697 03 30  
[apea1247@gmail.com](mailto:apea1247@gmail.com)

## **ASSOCIATION DES JEUNES ANIÉROIS**

Amaury GRELLY,  
Président  
28, rue Centrale  
1247 Anières  
T +41 79 831 78 44  
[jeunesanierois@gmail.com](mailto:jeunesanierois@gmail.com)

## **COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS**

Fabrizio MAGGIOTTO,  
lieutenant  
commandant a.i  
1, rte de la Côte-d'Or  
1247 Anières  
T +41 79 412 62 55  
+41 22 751 26 14  
[commandant@pompiers-anieres.ch](mailto:commandant@pompiers-anieres.ch)

## **COHERANCE**

Olivia PECCOUD,  
responsable  
8b, chemin Neuf  
1246 Corsier  
T +41 78 876 79 98  
[info@coherance.ch](mailto:info@coherance.ch)

## **FC COHERAN**

Patrick BÖHLING,  
Président  
Case postale 35  
1248 Hermance  
T +41 76 376 70 96  
[patrick.bohling@fccoheran](mailto:patrick.bohling@fccoheran)

## **FORZA ANIERA**

Sébastien LAZZARELLI,  
Président  
60, ch. des Avallons  
1247 Anières  
T +41 79 375 39 19  
[ecolorlazz@gmail.com](mailto:ecolorlazz@gmail.com)

**GYMANIÈRES**

Michèle BARNERAT,  
Présidente  
8, rte de l'Hospice  
1247 Anières  
T +41 22 751 24 07  
[gymanieres@hotmail.com](mailto:gymanieres@hotmail.com)

**GYMKHANA D'ANIÈRES**

Pascal PECAUT,  
Président  
64, ch. des Avallons  
1247 Anières  
T +41 79 626 87 04  
[pascal@gymkhana.ch](mailto:pascal@gymkhana.ch)

**HERMANCE RÉGION RUGBY CLUB**

Jean-Baptiste CASTA,  
Président  
Case postale 22  
1248 Hermance  
T +41 79 508 34 66  
[president@hrrc.ch](mailto:president@hrrc.ch)

**LATMA – PPH**

Maria DEVENOGE,  
Présidente  
7, rue de l'Ancien-Lavoir  
1247 Anières  
T +41 22 751 14 36

**LES DAMES D'ANIÈRES**

Anne-Lise PIGUET,  
Présidente  
1, rte de la Côte-d'Or  
1247 Anières  
T +41 22 751 17 34

**PÉTANQUE D'ANIÈRES**

Bernard FLUCKIGER,  
Président  
2, rue de l'Ancien-Lavoir  
1247 Anières  
T +41 22 751 26 75  
[bfluck@worldcom.ch](mailto:bfluck@worldcom.ch)

**P'TIT RESTO ANIÈRES**

Patricia SCHAUENBURG,  
Présidente  
320, route d'Hermance  
1247 Anières  
T + 41 76 348 12 34  
[pschauenburg15@gmail.com](mailto:pschauenburg15@gmail.com)

**SAUVETAGE D'HERMANCE**

Michel VAGNETTI,  
Président  
Case postale 31  
1248 Hermance  
T +41 22 751 10 08  
[hermance47@bluewin.ch](mailto:hermance47@bluewin.ch)

**SENIORS ANIÉROIS**

Françoise GOLAY,  
Présidente  
13A, ch. des Hutins  
1247 Anières  
T +41 22 751 08 24  
[francoise.golay@gmail.com](mailto:francoise.golay@gmail.com)

**TENNIS CLUB D'ANIÈRES**

Patrick BELLONI,  
Président  
10, rte de la Côte-d'Or  
1247 Anières  
T +41 22 751 27 27  
[tca@tcanieres.ch](mailto:tca@tcanieres.ch)

**TROC**

Muriel CHOLLET,  
Présidente  
50, rte de l'Hospice  
1247 Anières  
T +41 22 751 10 32  
[troc.anieres@gmail.com](mailto:troc.anieres@gmail.com)

**VOLLEYBALL CLUB D'ANIÈRES**

Cindy BETTEX,  
Présidente  
68, ch. des Avallons  
1247 Anières  
T +41 79 533 58 31  
[c.bettex@gmail.com](mailto:c.bettex@gmail.com)

# RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS 2018

## GYMANIÈRES

Au 30 janvier 2019, GymAnières compte 24 membres. Le comité s'est réuni 3 fois en 2018 : le 20 février, le 18 septembre et le 13 novembre.



### ACTIVITÉS 2018

Tous les mardis soir, de 19h30 à 21h00, en période scolaire: cours de Gym.

30 JANVIER

Assemblée générale.

5 OCTOBRE

Soirée filets de perches a eu lieu au Restaurant de la Frontière.

1<sup>ER</sup> JUIN

Repas de fin de saison au café de la Pallanterie.

14 DÉCEMBRE

Fête de l'Escalade à la salle du P'tit Resto.

19 JUIN

Soirée conviviale chez M<sup>mes</sup> Rose-Marie Fontana et Dominique Durafour, membres de GymAnières.

18 DÉCEMBRE

En raison de l'indisponibilité de la salle de gym, marche en plein air et vin chaud chez notre professeur de gym, M<sup>me</sup> Martine Schmidt.

26 JUIN

Soirée conviviale de fin d'année chez Madame et Monsieur Servettaz, membres de GymAnières.

Michèle Barnerat,  
Présidente



# ANIÈRES BOUGE

Anières Bouge est heureux de vous faire part de notre rapport d'activité pour l'année 2018 de l'association.

Les points principaux détaillés comme suivent:

## COUPE DE GLACES À MORGES

Le 13 janvier 2018 un groupe de 10 nageurs a pris le départ à la coupe des glaces à Morges.

## LES ENTRAÎNEMENTS «L'OXYGÈNE ET LE PRINTEMPS»

Du 1<sup>er</sup> avril au 24 juin 2018. Entraînements organisés tous les dimanche matin à 10h sous la forme de course à pied tous niveaux et entraînements ludiques pour les enfants.

Participation d'un groupe de coureurs Anières Bouge aux courses suivantes:

- Courir pour aider à Meinier le 12.5.18
- Trail de Chamonix le 29.6.18
- Le tour des alpages le 14.7.18
- Trail des hauts forts le 11.8.18
- Matterhorn ultratracks le 25.8.18
- Le demi de Jussy le 15.9.18

## ENTRAÎNEMENTS À LA COURSE DE L'ESCALADE

Du 15 septembre au 24 novembre 2018. Entraînements organisés tous les samedi matin à 9h30 avec les enfants en présence de leurs parents. Entraînements tous niveaux. Une petite collation est offerte à l'issue de chaque entraînement.

## ENTRAÎNEMENTS POUR LA NAGE EN EAU FROIDE

À partir du 15 septembre, tous les samedis à 11h les givrés se sont baignés à la plage du débarcadère. Un groupe What's Up permet aux givrés de s'entraîner, en petits groupes, plusieurs fois par semaine.

## FUNRUN

Le 23 septembre 2018. Une course organisée avec le soutien des communes du CoHerAn et Collonges-Bellerive. 200 inscrits ont pris le départ au foyer de l'Hospice général pour une boucle de presque 5 km. Un buffet pour prendre une collation à l'issue de la course était préparé par les membres de l'association. De nombreux bénévoles ont assuré la sécurité et le bon déroulement de la course.

## COURSE DE L'ESCALADE

La 41<sup>e</sup> course de l'escalade a eu lieu le 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2018. Quarante-deux coureurs inscrits toutes catégories confondues.

L'association a tenu le stand au village des enfants d'où les membres de l'association ont amené les enfants sur la ligne de départ et où une collation et une boisson chaude étaient servi.

## DÉFI COUPE DE NOËL

Depuis mi-septembre un groupe de givrés s'est entraîné régulièrement dans l'eau du lac. Le 17 décembre un groupe de 25 nageurs a participé à la coupe de Noël à Genève et un plus petit groupe a pris le départ à la coupe des glaces à Morges le 13 janvier 2018. Quelques courageux poursuivent l'entraînement en attendant les beaux jours.

## ENTRAÎNEMENTS COURSE À PIED TOUTE L'ANNÉE

Ces entraînements sont destinés à des coureurs adultes les vendredis matin et les mercredis soir.

Les principaux objectifs pour 2019 de notre association sont:

- Les entraînements du printemps «l'oxygène et le printemps»
- 1<sup>re</sup> participation à la Vogue d'Anières 2019
- L'organisation du FunRun le 29 septembre 2019
- L'organisation des entraînements de la course de l'escalade
- La participation du groupe Anières Bouge à la course de l'escalade avec la tenu d'un stand durant les courses des enfants
- Les entraînements de nage en eau froide et la participation à la coupe de Noël et la coupe des glaces
- Entraînements course à pied pendant toute l'année les vendredis matin et les mercredi soir.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

4 mars 2019 en présence de: Stéphanie Baron Levrat, Marianne Storey, Véronique Villard, Claudine Hentsch, Taf Herzi, Béatrice De Polo, Sergio Bianchini et Alessandro Lordelli.

Le bilan de l'année 2018 se solde par un résultat négatif.

Pour le Comité  
Claudine Hentsch,  
Présidente



# SAUVETAGE HERMANCE

## MEMBRES – 141 AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

17 nouveaux membres dont: 2 rameurs, 9 sauveteurs et 6 sauveteurs et rameurs, sur les 17 nouveaux, nous avons 12 juniors de -16 ans

11 membres sortants dont: 2 changements de section, 6 démissions et 2 décès



## SAUVETAGE

### FORMATION ET EXERCICES

24 FÉVRIER

Formation de 7 instructeurs BLS-AED

9 ET 16 MARS

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> cession de formations des membres au BLS-AED

28 MARS/4 AVRIL

Accueil et formation des nouveaux membres

7 AVRIL

3<sup>e</sup> session de formation des membres au BLS-AED

21 AVRIL ET 5 MAI

Formation pilotes et équipiers – radio/matelotage/relevage d'un catamaran/récupération d'un Kitesurfeur

19 MAI

Formation pilotes et équipiers – théorie et pratique accidents de plongée réanimation

25 MAI

Exercice grandeur nature sur des recherches et bateau en feu avec les même intervenants que le 20 mai

26 MAI

Formation et exercice sur les accidents de plongée avec les étudiants ambulanciers de 2<sup>e</sup> année, les Samaritains, les pompiers volontaires de Corsier et Hermance, les plongeurs du CSO, la Rega, les infirmières des HUG, le SMUR, la section de sauvetage de Bellevue. Au total 120 intervenants bénévoles et professionnels.

1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

Journée de formation des juniors SISL à Territet

15 SEPTEMBRE

Accueil juniors et nouveaux membres, présentation du sauvetage, des bateaux et matériel de sauvetage

### BREVETS SAUVETAGE

2 refresh Pool Plus et 8 Pool Base

### BREVETS BLS-AED

28 passés en 7 cessions – 45 sauveteurs brevetés

### INTERVENTIONS

71 Interventions dont: 43 matériel et 26 sanitaires – 2 fausses alarmes.

Soit un total de 85 personnes secourues, dont 22 âgées de moins de 16 ans, 10 blessés, dont 4 cas graves avec hospitalisation. Nous déplorons le décès d'une personne.

### SURVEILLANCES

88 journées de vigie assurées comprenant 2 nuits: 48 le week-end, 40 en semaine

2-3 JUIN

Régate Genève-Rolle-Genève organisé par le Yacht Club de Genève

9-10 JUIN

Régate du Bol d'Or organisé par la Société Nautique de Genève

24 JUIN

Régate des Écoles de Voile à la Savonnière à Collonge-Bellerive

11 AOÛT

Grand Feux Pyro-mélo-diques de Genève

6 OCTOBRE

Régate des Pirates du Club Nautique d'Hermance

### AUTRES

1<sup>ER</sup> JUIN

Cérémonie au Port Noir



## MANIFESTATIONS ORGANISÉES

7 JUILLET

Fête du Sauvetage – course de rame

1<sup>ER</sup> AOÛT

Fête Nationale – tenue de 2 stands  
à Hermance

## RAME

Les entraînements ont repris le 9 mai, au rythme de 2 par semaine, soit le lundi et le mercredi soir.

Classements aux concours:

### FÊTE INTERNATIONALE À LUTRY

28 JUILLET

**Classement général:** 23<sup>e</sup> sur 27  
**Rame masculine:** 17<sup>e</sup> sur 27  
**Concours de plongé:** 26<sup>e</sup> sur 27  
**Concours de soins:** 23<sup>e</sup> sur 25

### FÊTE DU PETIT-LAC À YVOIRE

2 SEPTEMBRE

**Classement général:** 3<sup>e</sup> sur 6  
**Rame masculine:** 3<sup>e</sup> sur 6  
**Rame féminine:** 2<sup>e</sup> sur 3  
**Concours de plongé:** 2<sup>e</sup> sur 6  
**Concours de soins:** 2<sup>e</sup> sur 6  
**Course en ligne:** 4<sup>e</sup> sur 7

Nos activités sont bénévoles et nous accueillons volontiers de nouveaux membres. Tant au niveau du sauvetage, dès 14 ans, que de la rame. Contactez la section par mail à [hermance47@bluewin.ch](mailto:hermance47@bluewin.ch).

Michel Vagnetti,  
Président



# FONDATION DU VALLON DE L'HERMANCE

**Le Conseil de fondation s'est réuni 2 fois pendant l'année.  
À savoir le 14 mars et le 28 novembre 2018.**

- Les membres ont abordé la question de la responsabilisation des personnes cheminant sur le chemin le long de la rivière. La question se pose surtout au sujet des arbres qui pourraient tomber sur des objets privés (toiture, piscine, etc.). A. Cittadini-Naef s'est renseignée auprès d'un avocat et d'un assureur mais n'a pas obtenu de réponse claire et précise. Le sujet devra peut-être être à nouveau abordé.
- De nombreux arbres et troncs ont dû être débarrassés du chemin et au bord de la propriété Vidonne, suite à des tempêtes. Monsieur Chavaz constate que de plus en plus d'arbres tombent et qu'il est toujours difficile d'aller y travailler.
- Les chevaux sont intervenus à deux reprises pour le débardage.
- Des travaux d'entretiens ont eu lieu sur le chemin en dessous de la propriété de Monsieur Challet par la protection civile.
- Nous avons abordé la question de la convention avec Monsieur Goumaz, suite au constat que l'entretien des parcelles cédées n'était pas satisfaisant. Les membres du conseil ont décidé à l'unanimité de rompre la convention. Un courrier en ce sens est parti fin novembre pour une fin de contrat au 31 décembre 2018.
- Nous avons découvert qu'une autre convention existait avec Monsieur Béné. La Présidente a pris contact avec ce dernier qui nous a fait parvenir les documents y relatifs. Il s'agit de la mise à disposition gratuite contre entretien de 5,5 parcelles en Suisse et de 2 parcelles en France.
- Monsieur Jean Naef a repris contact avec la Fondation au sujet des 11 parcelles qu'il souhaite donner à la Fondation.
- La Fondation a appris le décès de l'un de ses membres, Monsieur Manhart, survenu en novembre 2018. La question de son remplacement sera abordée en début d'année 2019.
- Les communes sont prêtes à reconduire leur subvention en 2019..

**Amélie Cittadini,  
Présidente**



# SENIORS ANIÉROIS

Mesdames et Messieurs, chers membres et invités, chers amis, chères amies, une nouvelle fois nous nous retrouvons pour faire le bilan de l'activité de notre Club au cours de cette dernière année 2018, pour accueillir les nouveaux membres et écouter vos remarques et désirs.

Cependant je commencerai par des remerciements car si tout fonctionne bien c'est grâce à la synergie des diverses forces qui gravitent autour du Club.

Un grand merci tout d'abord à notre comité qui consacre bien du temps à concocter et à mettre sur pied nos rencontres, nos excursions et tous les déplacements, les visites et les expériences culturelles qui les accompagnent.

Sans notre cohésion, notre entente amicale et la bonne volonté de chacun et chacune, notre Club n'existerait pas.

Pour ceux et celles qui ne les connaîtraient pas encore, voici donc les membres du comité:

Marie-Thérèse Pictet, Monique Chalut, Otto Gubelmann, Anne Bonhôte Hirsch et l'énergie des plus jeunes, Monica Mooser, Ursula Kaiser et Yolande Chave Fahrni.

Nos vifs remerciements vont aussi à notre commune, notre maire et ses dirigeants. C'est grâce à la substantielle subvention qu'ils nous accordent que nous pouvons envisager nos nombreuses activités et les belles excursions que nous faisons. De plus ils nous offrent tous les trajets en car pour la commodité appréciable de nos déplacements.

Nous avons aujourd'hui une pensée toute particulière pour M. Antoine Barde, notre maire et nous réjouissons de son retour parmi nous.

Nous savons aussi que nous pouvons compter sur l'aide ponctuelle des secrétaires de la mairie et des membres du service technique, qu'ils en soient vivement remerciés.

Et puis merci à vous, tous les membres, pour votre intérêt, votre amitié, vos attentions, vos coups de mains et votre implication ponctuelle dans nos activités.

## VOYONS MAINTENANT LA SITUATION

### DU CLUB AU 31 DÉCEMBRE 2018

Notre Club comptait 58 membres dont 9 couples. 6 nouveaux membres se sont inscrits durant l'année 2018.

Nous sommes heureux de constater qu'au fil des mois la participation aux différentes activités a augmenté, ce qui laisse penser que vous trouvez de la satisfaction et du plaisir à ce que nous organisons.

Les membres que nous ne voyons que peu ou pas sont surtout des personnes très âgées ou malades ou devant s'occuper de leurs petits-enfants.

La moyenne d'âge des membres est de 77 ans environ.

En 2018, nous avons eu le plaisir de fêter les 90 ans d'Yvonne Duchosal et les 80 ans de Nelly Doy.

### SUR LE PLAN SOCIAL

Cette année 2018 s'est avérée difficile pour certains et certaines, atteints soit sur le plan de leur santé, soit dans leur vie affective. Les ennuis de l'âge et les décès de proches marquent hélas la vie des Seniors Aniérois. Mais heureusement tous sont encore là et nous leur souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous tenir au courant de vos soucis si vous avez besoin d'aide, voire simplement parler un peu autour d'un verre ou d'un café car le maintien du lien social est essentiel.

### LA SITUATION FINANCIÈRE

La situation financière est saine comme vous avez pu le constater sur le document récapitulatif que nous vous avons envoyé.

Nous avons fait un petit dépassement des sommes allouées qui a diminué d'autant les fonds propres du Club, ceux-ci s'élèvent cependant à Fr. 7244,24 au 31 décembre 2018.



Si vous avez besoin d'un coup de pouce pour une excursion, nous pouvons le faire en toute discrétion, n'hésitez pas!

Si ma comptabilité vous semble fiable et honnête, je continuerai volontiers à tenir les comptes du Club cette année.

### FGCAS ET CAD

Comme vous le savez, notre Club est affilié à la Fédération Genevoise des Clubs d'Aînés. Cependant nous n'y sommes pas actifs, bien qu'elle présente des prestations intéressantes, car

- 1) ses locaux se trouvent au Grand Lancy, ce qui est éloigné pour nos membres,
- 2) notre Club n'a pas de problème particulier à lui soumettre ou à résoudre,
- 3) nous consacrons déjà beaucoup de temps au Club d'Anières.

La Présidente et un membre du comité se rendent cependant à l'assemblée générale et à quelques rencontres ponctuelles pour se maintenir au courant.

En ce qui concerne le CAD, l'Action Seniors de l'Hospice Général, également au Grand Lancy, nous fréquentons peu ses activités. M. Nicolas Rogg, son représentant pour notre Club est à notre écoute si besoin est et vous trouvez des informations dans le Journal du CAD qui est toujours à votre disposition sur la table à l'entrée du local.

### SITE INTERNET

Nous espérons que vous consultez notre site internet «seniorsanierois.ch», sur votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone connecté.

Ce site, créé par Ursula Kaiser, du comité, est très agréable à consulter. Il vous renseigne sur les activités en cours et vous pourrez y voir des photos des diverses excursions. Si vous avez perdu l'e-mail d'une convocation, allez sur le site, vous y retrouverez l'ensemble des convocations.

Encore un grand merci à Ursula.

### SPECTACLES ET CONCERTS

Vous savez que pour la modique somme de Fr. 10.– la place, vous pouvez obtenir des billets de spectacles et de concerts de la saison en cours, proposés par la Fédé. Monica Mooser, assistée d'Ursula Kaiser, s'occupe avec diligence des inscriptions, du suivi et de la distribution des billets auprès des membres.

Tout se passe avec satisfaction et nous les remercions chaleureusement.

### ACTIVITÉS

Vous avez reçu avec les documents relatifs à l'Assemblée Générale la liste récapitulative des activités effectuées en 2018.

J'en fait ici un bref résumé:

- 21 rencontres
- 1 excursion de 2 jours à Giessbach, par Spiez, lac de Brienz, retour par Berne et le musée du Vitrail à Romont
- 4 excursion d'1 jour avec repas au restaurant
- 5 sorties d'1/2 journée, dont une croisière lémanique
- 4 repas au local du Club
- 2 films
- 2 conférences

- 8 visites guidées
- 2 promenades pédestres
- 1 séance de jeux
- 1 récital de la chorale de l'école d'Anières
- 1 animation de musique du moyen-âge avec instruments anciens
- sans compter les goûters et collations.

J'espère que tout cela vous a laissé plein de bons souvenirs et de photos.

La sortie aux Automnales initiée par Palexpo n'a pas eu lieu cette année car trop peu s'y intéressaient. Si vous voulez qu'elle soit remise sur pied il faut qu'au moins 10 personnes du Club s'inscrivent. Malgré ma demande, la mairie ne s'investira pas dans cette proposition qui s'adresse pourtant à tous les retraités touchant l'AVS.

### CÔTÉ COMMUNICATION

Sur 58 membres, 44 sont maintenant atteignables par courrier électronique, ce qui facilite bien la communication et génère un appréciable gain de temps pour le comité.

Concernant le paiement des cotisations, nous avons recommencé, dans la mesure du possible, à récolter directement l'argent auprès des membres pour éviter le plus possible les taxes liées aux versements par bulletins postaux.

Je termine ici ce rapport en vous remerciant de votre attention.

J'espère que nos prochaines rencontres vous plairont et n'hésitez pas à nous faire des propositions.

Je vous remercie toutes et tous car nos échanges sont précieux et sachez que vous nous donnez autant que nous vous apportons.

Françoise Golay,  
Présidente



## ACTIVITÉS 2018 DES SENIORS ANIÉROIS

11 JANVIER	26 AVRIL	27 SEPTEMBRE
Goûter des rois et film animalier vertige d'une rencontre, l'aigle royal», 19 personnes	Visite guidée de l'exposition Ferdinand Hodler au musée Rath, 20 personnes	Excursion en car à Saint-Maurice, visite guidée de l'exposition «C'est aujourd'hui» de Christine Aymon, repas à l'hôtel des Bains de Lavey, visite des Gorges du Trient, 26 personnes
25 JANVIER	17 MAI	11 OCTOBRE
Jeux (Scrabble, Jass, Trivial Pursuit,...), 14 personnes	Promenade pédestre Carre d'Aval-Choulex, goûter au «Cheval Blanc», 15 personnes	Promenade pédestre autour de Jussy, goûter «Chez Martine» à Jussy, 13 personnes
08 FÉVRIER	31 MAI	18 OCTOBRE
Conférence de M. Arnaud Bosch «les catastrophes naturelles à Genève», 20 personnes	Après-midi croisière sur le Lac, Genève-Nyon-Yvoire et retour + goûter sur le bateau, 15 personnes	Raclette d'automne au local, 29 personnes
22 FÉVRIER	21-22 JUIN	08 NOVEMBRE
Sortie hivernale: La Chaux-de-Fonds en bus, train rouge des Franches Montagnes – Pré-Petit-Jean, repas, au retour visite du musée de l'Horlogerie à la Chaux-de-Fonds, 22 personnes	Excursion de 2 jours en car, Spiez, lac de Brienz (bateau), Giessbach (nuit), Berne, Romont, avec visites guidées, 23 personnes	Conférence «Le Transsibérien» par M. Thierry Spicher 22 personnes
08 MARS	28 JUIN	22 NOVEMBRE
Assemblée Générale 34 personnes, précédée d'un repas, 28 personnes	Garden-party, buffet canadien chez M.-T. Pictet, 33 personnes	Film sur Winston Churchill «Les Heures Sombres», goûter, 25 personnes
22 MARS	30 AOÛT	06 DÉCEMBRE
Visite guidée du village d'Hermance par J.-F. Kister, 18 personnes	Sortie à Evian en voitures privées, repas Aux Cygnes, visite guidée de l'exposition «Picasso, l'atelier du Minotaure», 16 personnes	Repas et fête de l'Escalade, animation par Dagobert et Cunégonde, musique du Moyen Age sur instruments anciens, 39 personnes
12 AVRIL	13 SEPTEMBRE	20 DÉCEMBRE
Excursion à Martigny en bus, visite guidée de l'exposition Toulouse-Lautrec à Gianadda, repas au Moulin Semblanet, 23 personnes	Visite du Château de Ripaille, goûter à Thonon, 13 personnes	Goûter de Noël, chants de la chorale de l'école, chants de l'assemblée, diaporama des photos prises par les membres au cours de l'année, 25 personnes



# ANIÈRES BASKET CLUB (ABC)



L'Anières Basket Club a l'avantage de vous communiquer le présent rapport pour l'année 2018.

État des comptes: le bilan de l'année 2018 se solde par un résultat positif.

## ENTRAÎNEMENTS ET CHAMPIONNAT AU SEIN DU GAB (GROUPEMENT AUTONOME DE BASKET)

L'ABC compte 12 membres actifs au sein du mouvement sénior et 26 enfants inscrits au sein du mouvement junior au 31.12.2018. Le club poursuit régulièrement ses entraînements le lundi soir dès 20h, le mercredi soir dès 19h30 et le vendredi soir dès 16h15 pour le mouvement junior.

Le club qui participe avec un vif intérêt au championnat organisé par le GAB (Groupement Autonome de Basket) évolue en série C depuis septembre 2018.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET COMITÉ

Lors de son assemblée générale ordinaire, les membres présents ont nommé comme Président Fabien Imhof, comme Trésorier Kerim Germiyanoglu. Le poste de secrétaire qui était vacant a été repourvu par Marco Pulido. Le poste de Vice-Président n'a pas été pourvu.

## OBJECTIFS 2019

Les principaux objectifs pour 2019 sont:

- 1 La pérennité du club
- 2 Le maintien du club en série C pour la saison 2018-2019
- 3 Poursuivre et développer la formation des plus jeunes au Basketball à Anières.

L'ABC tient à remercier très chaleureusement la Mairie d'Anières et l'ensemble de son personnel pour son soutien et sa collaboration depuis 8 ans.

Anières Basket Club  
Fabien IMHOF,  
Président



## FC COHERAN



Nous avons débuté 2018 avec l'organisation de notre premier tournoi en salle le 27 janvier avec deux catégories, les juniors F et les juniors E (12 équipes dont 4 féminines), qui se sont affrontées sur une journée à la salle communale de Corsier.

Outre nos activités au quotidien avec nos 280 membres dont 150 juniors, plusieurs manifestations ont été organisées durant toute l'année. Ces dernières sont un élément très important tant pour l'équilibre financier du club que pour nous faire connaître auprès des habitants des trois communes du CoHerAn.

Deux manifestations ont été coordonnées avec d'autres associations de la région.

- La Vogue d'Hermance avec nos voisins du Hermance Rugby Club le 16 juin sur les quais d'Hermance
- Notre traditionnel stand du 1<sup>er</sup> août à Hermance avec le club Nautique d'Hermance.

Nous avons, pour la première fois, été aussi de la partie pour la Fête de la Courge le 7 octobre dernier avec la tenue d'un stand à raclette.

Les autres manifestations de cette année 2018 ont été:

- Notre traditionnel tournoi de l'Ascension organisé sur deux jours (mercredi soir & jeudi de l'Ascension)
- Le CoHerAn Football Camp, la dernière semaine des vacances avec cette année un nouveau record de participants avec plus de 100 enfants et une formidable équipe d'encadrement
- Notre repas de soutien du 17 novembre à la salle d'Anières avec plus de 150 personnes présentes

2018 a aussi vu deux de nos équipes Juniors partir à l'étranger pour y disputer des tournois. Une équipe de Juniors D est partie en mai au Lac de Garde et nos Juniors C ont représentés les couleurs du FCC du côté de Barcelone. Ces deux voyages sont et resteront des souvenirs incroyables pour nos joueurs mais aussi pour les nombreux parents présents lors de ces voyages.

Enfin, nous continuons toujours notre étroite collaboration avec le Foyer d'Anières afin de coordonner l'intégration de résidents du Foyer au sein de nos différentes équipes. À ce jour, nous avons près d'une quinzaine de joueurs venant du Foyer. Nous souhaitons remercier la commune d'Anières pour son soutien dans ce projet, qui facilite ainsi l'intégration de ces personnes dans la vie de notre région.

**En conclusion, nous souhaitons remercier les nombreuses personnes qui suivent nos équipes sur les différents terrains du canton de Genève durant toute l'année ainsi que lors de nos nombreuses manifestations. Merci également à nos fidèles partenaires avec qui nous travaillons année après année et qui nous soutiennent dans notre développement.**

**Un immense remerciement également aux trois communes du CoHerAN pour leur soutien ainsi qu'aux personnels administratifs des trois communes pour leur aide tout au long de l'année.**

FC CoHerAn  
Patrick Böhling, Président

*Une passion, trois communes, un seul club*  
[www.fccoheran.ch](http://www.fccoheran.ch)



# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'ANIÈRES (APEA)

Comme chaque année, l'Association des Parents d'Élèves de l'école d'Anières (APEA) a organisé plusieurs activités et événements ludiques tout au long de l'année pour les enfants de l'école. L'APEA est heureuse de compter plus de 60 familles membres.

28 AOÛT 2017

«Café-croissants» proposé et offert dès 8h le jour de la rentrée scolaire.

12 MARS 2018

«Croque-bananes», distribution gratuite de bananes aux élèves durant la récréation.

30 AOÛT 2018

«Apéro de rentrée» dans le préau de l'école pour accueillir les nouvelles familles et retrouver les connaissances.

5 SEPTEMBRE 2017

«Apéro de rentrée» dans le préau de l'école pour accueillir les nouvelles familles et retrouver les connaissances.

23 AU 27 AVRIL 2018

Organisation de la «Semaine sans écran 2018» avec la collaboration des A.P.E de Corsier et d'Hermance.

4 SEPTEMBRE 2018

Achat d'une table de ping-pong fixe pour le préau de l'école.

9 OCTOBRE 2017

«Croque-pommes», distribution gratuite de pommes aux élèves durant la récréation.

23 JUIN 2018

«Croque-abricots». distribution gratuite d'abricots aux élèves durant la récréation.

15 OCTOBRE 2018

«Croque-pommes», distribution gratuite de pommes aux élèves durant la récréation.

9 NOVEMBRE 2017

L'Assemblée Générale combinée avec l'Assemblée Générale du P'tit Resto.

29 JUIN 2018

«Promotions», organisation du traditionnel lâcher de ballons (biodegradables).

14 NOVEMBRE 2018

L'Assemblée Générale combinée avec l'Assemblée Générale du P'tit Resto.

8 DÉCEMBRE 2017

«Fête de l'Escalade», en collaboration avec la Mairie: organisation du cortège et du concours de déguisements.

27 AOÛT 2018

«Café-croissants» proposé et offert dès 8h le jour de la rentrée scolaire.

7 DÉCEMBRE 2018

«Fête de l'Escalade», en collaboration avec la Mairie, organisation du cortège et du concours de déguisements.

À l'organisation de ces activités s'ajoute la participation du Comité, tout au long de l'année, à plusieurs réunions avec la Mairie, les A.P.E de Corsier, Hermance et Jussy ainsi que de nombreuses séances du comité.

Le bilan comptable de l'année 2017-2018 se solde par un résultat positif, qui a notamment permis à l'APEA d'offrir aux élèves de l'école d'Anières une table de ping-pong fixe, installée à la rentrée scolaire 2018 dans le «préau des grands»:

Pour le comité,  
Sophie Marendaz Vuarnier et Camille Piuz



# FONDATION AUX CINQ COLOSSES



Les inscriptions des habitants d'Anières ont totalisé 180 journées d'accueil sur les 3171 du foyer Aux Cinq Colosses pour 2018.

Les caractéristiques des personnes âgées qui ont fréquenté le foyer ne diffèrent pas des moyennes des autres communes entre Arve et Lac.

## À SAVOIR:

**57 % SONT DES FEMMES...  
43 % DES HOMMES (EN AUGMENTATION CONSTANTE)**

**77 % SONT ÂGÉS DE PLUS DE 80 ANS**

**54 % VIVENT SEULS**

## LE FOYER DE JOUR

Le foyer de jour est destiné aux personnes âgées fragilisées par la maladie, la solitude... il permet aux aînés qui habitent à Genève dans les communes situées entre Arve et Lac de:

- rester chez elles
- créer des liens, voir du monde
- participer à des activités
- manger en compagnie
- trouver du soutien selon leurs besoins
- et d'accorder du répit à leurs proches.

Le foyer est ouvert du lundi au vendredi et pouvons accueillir jusqu'à 15 personnes par jour. Nous proposons diverses activités culturelles, ludiques et mobilisatrices en essayant de répondre aux attentes et aux envies de chacun.

Nous disposons d'un grand jardin où les bénéficiaires peuvent prendre le soleil, se promener et observer gambader nos poules!

## DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE

Entre 8h00 et 9h15, notre chauffeur passe chercher chacun de nos bénéficiaires à son domicile.

En arrivant «Aux Cinq Colosses», nous prenons le déjeuner tous ensemble.

Par la suite, une activité est proposée jusqu'à la fin de la matinée où nous prenons un apéritif en découvrant et en partageant autour des nouvelles du monde.

Nous passons ensuite à table pour le dîner.

Après cela, un temps pour se reposer ou libre est proposé.

L'après-midi, une deuxième activité est proposée jusqu'à l'heure du goûter où nous prenons une collation.

Finalement, à 16h00, notre chauffeur fait une tournée pour raccompagner chaque bénéficiaire chez lui.

**Pour plus d'informations le rapport annuel se trouvera sur notre site internet dès mi-avril. Et il est toujours possible de venir visiter ou de prendre contact avec nous.**

## LES POINTS FORTS EN 2018

Nous avons fêté les 50 ans d'activité de notre foyer!

- Des sorties extraordinaires: Au papillorama à Chiètres, à Aquatis et au musée de Chaplin.
- Inviter les proches-aidants de nos bénéficiaires. Une semaine de partage autour de repas que nous confectionnons.
- Collaboration avec diverse école dans la formation: animateur socio-éducatif (ASE), animateur socio-culturel (HEtS), infirmier (HEdS), maturité professionnelle (ECG) offre de place de stage et nous accueillons également un civiliste tout au long de l'année.
- Et bien sur l'accueil au quotidien de nos bénéficiaires, plus de 3000 journées en 2018.

Christophe Peccoud,  
responsable  
Emmanuelle Gentizon Salgues,  
directrice



## ASSOCIATION VOLLEYBALL CLUB ANIÈRES LES ANCOIRS

Le club de Volleyball d'Anières se compose d'un comité (une présidente, un comptable, une secrétaire), d'un vérificateur des comptes et fonctionne avec la présence régulière de ses 15 membres. Toute l'équipe se retrouve les mardis soirs entre 21h et 22h30 dans la salle communale d'Anières.

Grâce au soutien financier et logistique de la commune d'Anières, nous avons pu, pour cette saison:

- Maintenir une cotisation annuelle basse
- Acquérir du nouveau matériel: 3 lots de mires/antennes ainsi qu'un scoreur.

Pour la deuxième année consécutive nous participons au championnat «relax-mixte». Nous sommes amenés à nous confronter à d'autres équipes ce qui permet de relever les points faibles à améliorer et travailler mais aussi de mesurer les progrès accomplis.

Grâce au Swiss Volley (région Genève) qui propose des cours d'arbitrage et d'entraîneur, nous avons fait la rencontre d'une personne en charge d'une autre équipe et qui a accepté de venir nous donner quelques conseils et nous faire quelques entraînements. Nous sommes ravis de ses interventions!

**Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous et/ou venir assister à l'un de nos entraînements!**

Pour le Comité,  
Cindy Bettex,  
Présidente

## LATMA, PROTECTON ET PARTAGE HUMAIN

De février à juin et de septembre à novembre 2018, nous avons réalisé notre atelier couture & cuisine une fois par mois, de 9h à 14h, dans la salle du petit restaurant d'Anières.



### MARS

Une rencontre pour la journée internationale de la femme.

### JUILLET

En collaboration avec l'association «AuxQuatreFils», nous avons organisé une semaine de stage d'atelier couture pour les adolescents du foyer d'Anières.

### DÉCEMBRE

Organisation de transport afin d'emmener les résidents du foyer au concert de fin d'année à la salle communale de Meinier, en collaboration avec l'association «AuxQuatreFils».

### JUIN

Un repas pour les bénévoles de l'association LATMA.

### JUILLET

Une délégation de bénévoles, en collaboration avec l'association ADED-Suisse et LATMA, est partie en Équateur pour la réalisation du projet «Station de traitement d'eau», cela pour une période de trois semaines et lequel s'achèvera au mois de mars 2019.

Maria Devenoge,  
Présidente



# ASSOCIATION DES JEUNES ANIÉROIS

## DISCO VIN CHAUD

- Affluence: entre 70 et 100 personnes
- ~30 litres de vin chaud écoulés

## FESTIVAL AJAFEST

- Affluence: 1000 personnes
- Plus de 70 bénévoles
- 30 artistes
- Retours très positifs
- Soirée raclette des bénévoles

## AUTRES

- Création du compte Instagram.
- On n'a pas proposé l'apéro pour les promotions citoyennes.
- Nous n'avons pas fait les banderoles et le tampon administratif.
- On nous a refusé le local par manque de disponibilité.
- Problème avec le site web.

Au nom du comité  
Amaury Grelly,  
Président

# PÉTANQUE D'ANIÈRES

**2018 bien que calme, ne fut pas dépourvu de bons résultats. L'effectif de la Pétanque est de 21 membres.**

Lors des nombreux concours régionaux et intercommunaux auxquels elle a participé, la Pétanque d'Anières peut se targuer de ses excellents résultats. Sa participation enthousiaste à été naturellement remarquée tout comme notre présence en finale des-dits concours.

L'assemblée générale qui se tient maintenant début décembre de l'année en cours, a pu relever un bilan en bonne santé, et ceci, entre autres, grâce à l'organisation de notre traditionnel tournoi de Jass de la fin-janvier, et de notre concours annuel le "Grand Prix d'Anières" qui a désormais lieu tous les samedis de la Pentecôte, lequel a été couronné de succès.

L'île de Majorque, et plus précisément Palma qui fut cette année notre lieu de détente du "Jeûne" a été fêté comme il se doit et agrémenté de nombreuses visites.

Nos vifs remerciements aux dirigeants de la Commune, pour leur soutien qui, comme chaque année, permet à notre petite société d'évoluer parmi les grands.

En vous réitérant tous nos remerciements pour l'engagement que vous mettez à faire vivre notre village, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, nos sincères considérations.

Bernard Fluckiger,  
Président

# P'TIT RESTO

## ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture
- 2 Acceptation du procès-verbal de l'AG du 9 novembre 2017
- 3 Rapport d'activité du Comité 2017/2018
- 4 Présentation des comptes pour l'année 2017/2018
- 5 Rapport des vérificateurs des comptes
- 6 Élection du nouveau Comité
- 7 Élection des vérificateurs des comptes
- 8 Présentation des activités 2018/2019
- 9 Divers



### MEMBRES DU COMITÉ

Patricia SCHAUBENBURG

Isabelle MARTI

Marie DUBREUCQ

Mairie d'Anières,  
Trésorière du P'tit Resto

Valnice Nobre Comisso «Adriana»

Aide-cuisinière du P'tit Resto

Marie-Luce Tovano,

Aide-cuisinière du P'tit Resto

### PRÉSENTS

Nubia de SEHRENEL,

Membre de l'APEA

Marie-Laure PISANO,

Assistante administrative

Kidelis Michaël LEBRUN,

Chef de production Kidelis

Ulas AKTUNE

Angela SENA

Elisabeth BERY,

Représentante Mairie Anières

### EXCUSÉS

Antoine BARDE,

Maire

Caroline BENBASSAT,

Adjointe

Marie-Noëlle CLEMENTE,

Responsable du GIAP

et les Animatrices

Nicole ELIOTT,

Directrice école d'Anières

Veronica BAEZ,

Contrôleur aux comptes

## 1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Présidente, M<sup>me</sup> Schauenburg prend la parole et déclare l'Assemblée Générale ouverte. Elle remercie la commune pour son constant soutien au P'tit Resto ainsi que M. Cheveau pour son écoute et collaboration durant ces dernières années. Une nouvelle équipe du groupe Kidelis que je remercie pour leur présence ce soir et qui se présentera plus tard.

Cette année nous n'avons pas pu organiser l'AG avec l'APEA à cause de conflits d'agendas. En effet, depuis quelques années, de moins en moins de personnes sont présentes à l'AG et la plupart du temps, seuls les membres du Comité, le responsable du fournisseur des repas et quelques parents membres de l'APEA y participent. Etant donné que nous avons l'intérêt de nos enfants à cœur, il semblait intéressant d'organiser les deux événements successivement. Finalement même si nous sommes peu, l'association fonctionne bien grâce à des échanges francs et régulier, une excellente ambiance au sein du comité et un fort soutien de la Mairie d'Anières que nous remercions. Nous avons focalisé nos activités sur les repas et non sur les activités annexes qui sont du ressort de l'équipe du GIAP.



## 2 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG DU 9 NOVEMBRE 2017

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 9 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

## 3 RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COMITÉ 2017/18

- Tout au long de l'année, une collaboration quotidienne s'établit entre les membres du Comité sur place, les parents, l'équipe du GIAP et le traiteur
- Le 12 décembre 2017, le P'tit Resto grâce à la générosité d'Eldora a offert la soupe de l'Escalade qui a été dégustée au P'tit Resto par tous les enfants présents ce jour-là et Le P'tit resto a financé l'achat des deux Marmites de l'Escalade
- En mai 2018, une petite enquête de satisfaction auprès des enfants a été réalisée par M<sup>me</sup> Schauenburg qui a déjeuné au P'tit Resto
- Visite et repas du nouveau Président de la Fédération des cuisines scolaires
- Durant l'année, le Comité a rencontré le GIAP pour réorganiser la distribution des repas et l'évaluation des objectifs proposés.
- La Présidente a rencontré le maire pour le tenir à jour de l'activité du Comité.
- Adriana et Marie-Luce ont également rencontré M<sup>me</sup> Bosshard, Responsable Urbanisme et Projets de la Mairie pour évoquer le problème de la capacité d'accueil devenue trop limitée. La disposition des tables a été modifiée, il y a toujours deux services.
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Dubreucq afin de réviser et pérenniser les salaires d'Adriana et Marie-Luce en fonction de nos bénéfices.

## 4 PRÉSENTATION DES COMPTES POUR L'ANNÉE 2017/2018 ET RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

M<sup>me</sup> Marie Dubreucq s'est occupée des comptes pour la Mairie et nous la remercions pour son excellent travail.

Voir Comptes de l'Exercice scolaire 2017-2018 en annexe.

### REMERCIEMENTS

Nous remercions M<sup>mes</sup> Bery et Baez pour avoir révisé les comptes.

Nous remercions également le comité pour leur collaboration et la maîtrise des dépenses ainsi que la Commune d'Anières et M. le Maire, Antoine Barde.

## 5 PRÉSENTATION DES COMPTES POUR L'ANNÉE 2017/2018 ET RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

### RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE DES COMPTES, MMES BAEZ (EXCUSÉE) ET BERY

#### Lecture du rapport par M<sup>me</sup> Béry

« En notre qualité de contrôleuses aux comptes de l'Association du P'tit Resto d'Anières, nous avons vérifié les comptes annuels arrêtés au 31 juillet 2018. » Nous avons procédé à plusieurs vérifications soit :

- Analyse critique du bilan et du Pertes et Profits.
- Vérification par sondages des entrées/sorties caisse.
- Vérification par sondages des entrées/sorties banque (compte BCGe et compte postal).
- Vérification de l'imputation dans les comptes de produits et charges.
- Revue des pièces justificatives et vérification de la comptabilisation dans les comptes de Pertes et Profits.

Nous avons constaté :

- Que la comptabilité était régulièrement tenue et bien présentée.
- Que le bilan et le compte d'exploitation concordaient avec le grand-livre.

Sur la base de cet examen, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis. Nous remercions la trésorière pour la bonne tenue des comptes.

À l'unanimité, l'Assemblée générale approuve les comptes 2017-2018.



## 6 ÉLECTION DU NOUVEAU COMITÉ

M<sup>me</sup> Schauenburg assure la présidence du Comité du P'tit Resto et si aucune objection acceptée de continuer.

Aucun nouveau membre ne s'est présenté, le Comité actuel doit rester actif; il se compose jusqu'à la fin de

l'année de M<sup>mes</sup> Commisso, Tovano, Marti et Schauenburg.

**La ré-élection du comité est acceptée à l'unanimité.**

## 7 ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

M<sup>mes</sup> Bery et Baez (annoncé déjà) se proposent pour le prochain exercice et nous les en remercions.

## 8 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS 2018 / 2019

- Le 11 décembre nous allons proposer la soupe de l'Escalade et offrir la Marmite aux enfants fréquentant le P'tit Resto.
- Réunions avec M<sup>me</sup> Clemente afin d'améliorer la relation entre l'équipe actuelle du GIAP et Adriana et Luce.
- Réunion avec M<sup>me</sup> Bosshard afin de trouver une solution au manque de superficie pour les repas des enfants.
- Réunion annuelle avec le Maire.
- Course aux œufs avant Pâques?
- Participation du comité au pique-nique de fin d'année.

## 9 DIVERS

Plusieurs parents aimeraient que les menus soient affichés.

Cette année, le comité espère pouvoir s'investir dans l'organisation de l'Escalade et de la chasse aux œufs, ainsi que dans la réalisation d'une enquête de satisfaction.

Il est toujours nécessaire de trouver des solutions pouvant garantir la pérennité du P'tit Resto. Les idées évoquées pour trouver de nouveaux membres sont: Communication aux parents pour trouver de nouveaux membres (journal d'Anières, lettre accompagnant les factures) et l'organisation d'un repas portes ouvertes pour les parents. Participer au café organisé par l'APEA à la rentrée scolaire et la réunion des 1P en début d'année scolaire.

Pour le Comité  
Patricia Schauenburg



# TENNIS CLUB D'ANIÈRES



**Durant cette année 2018, plusieurs événements ont été reconduits comme les traditionnelles rencontres d'interclubs juniors et adultes durant le mois de mai, le tournoi parents-enfants pour la troisième année, les stages d'été et le classique tournoi pour les enfants de l'école de tennis à fin juin et à Noël.**

Pour la seconde année, les enfants ont été pris en charge un après-midi au Geneva Open pour voir les joueurs professionnels à l'occasion du tournoi ATP.

Nous avons reconduit pour tous nos membres un cours de condition physique durant la période mai-juin et septembre-octobre mais malheureusement celui-ci n'a pas connu le succès escompté.

Sur le plan des nouveautés nous avons mis sur pied un tournoi pétanque-tennis qui a suscité de l'intérêt pour quelques membres, une dizaine, et nous avons lancé un tournoi de l'école de tennis pour les + de 10 ans qui a rassemblé une quarantaine d'enfants.

Sur le plan sportif, les 4 équipes d'interclubs ont rempli leur mission, puisqu'elles se sont maintenues dans leur ligue respective, à savoir une équipe féminine élite en 1<sup>re</sup> ligue, une équipe homme élite en 1<sup>re</sup> ligue et en 2<sup>e</sup> ligue, ainsi qu'une équipe hommes jeunes seniors en 2<sup>e</sup> ligue.

Nous avons également renouvelé l'expérience de nos 3 nouvelles équipes juniors créées pour la première fois en 2017, nous avons donc dans le club 3 équipes de juniors garçons d'interclubs (2 équipes U12 et 1 équipe U15).

À cet effet, le trend est en plein essor avec 2 voire 3 nouvelles équipes dont une de filles en préparation pour l'année prochaine.

Nous avons aussi entrepris des travaux pour automatiser l'ouverture des portes sur les 3 terrains afin de s'assurer que seuls les membres une fois leur réservation validée sur la borne puissent jouer.

Nous évitons aussi les déprédations subies ces dernières années (filet coupés, bâches sectionnées, buses d'eau saccagées), cela a aussi permis d'augmenter significativement le nombre d'invitations de plus de 40 % par rapport à l'année passée et d'éviter que les non-membres puissent accéder aux terrains.

La borne extérieure comme indiqué ci-dessus offre fiabilité et simplicité pour les réservations, de plus elle nous permet de collecter des statistiques importantes et maintenant de contrôler l'accès aux terrains.

Nous avons maintenu inchangé les cotisations pour l'ensemble des membres, car notre souhait a toujours été celui d'accroître le nombre de membres plutôt que d'augmenter les tarifs des abonnements.

À ce sujet, après deux années de croissance positive, nous assistons à une stabilisation avec 292 membres par rapport aux 307 membres en 2017 et des 292 en 2016. De plus le nombre d'enfants/junior a lui aussi un peu baissé avec 123 par rapport aux 137 en 2016 mais rien d'alarmant.

Concernant les enfants justement, nous saluons l'enthousiasme sans faille de Rosmarie Mettler en collaboration avec notre professeur, Jérôme Ferrari, ils ont permis en effet d'organiser tout au long de la saison les cours collectifs ponctués des tournois du mois de juin de décembre ainsi que le nouveau tournoi des +de 10 ans.

Les stages d'été enfants et adultes ont eux aussi rencontrés le succès qu'ils méritent et deviennent incontournables.

Nous profitons de l'occasion pour remercier la mairie d'avoir maintenue nos heures d'hiver dans la salle de gym et nous renouvelons notre souhait de voir la discussion sur le projet d'une bulle pour la saison d'hiver continuer d'avancer.

**Pour terminer un grand merci aussi à tous nos membres ainsi qu'à ceux qui s'investissent bénévolement pour le Tennis Club d'Anières, club qui reste attrayant et actif dans le microcosme du tennis genevois.**

Pour le comité du TCA  
Patrick Belloni,  
Président



# ANIÈRES UN VRAI VILLAGE

Le comité s'est réuni 4 fois depuis la dernière AG. Nous avons participé aux Caves Ouvertes 2018 avec notre stand café-pâtisserie. Les bénéfices des Caves Ouvertes ont été partagés avec l'Association Kaïcedra.

En 2018 nous avons suivi les dossiers suivants :

## PYLÔNE GAILLE

Toujours aucune suite de notre opposition.

## TERRAIN BACHOFEN

Suite à séance que nous avons organisée en 2017, nous n'avons pas eu aucune nouvelle directe.

## PROJET DE LOI DE DÉCLASSEMENT TERRAIN FAMILLE GAVILLET

Egalement aucune nouvelle, il n'y a pas eu d'autres réunions avec notre association.

## LA POSTE SUITE DE LA PÉTITION

Nous n'avons pas eu de nouvelles directes suite à notre pétition de 2017.

Nous savons que Syndicom a contacté M. Le Maire afin qu'il confirme à La Poste l'opposition de la Commune à la fermeture de son office postal. Demande faisant suite à l'acceptation par le Conseil National et le Conseil des Etats de revoir la loi sur la Poste et à la motion adoptée par ces deux Chambres. À notre connaissance cette lettre a été envoyée à La Poste.

## RÉFÉRENDUM CONTRE LE PROJET DES NAVETTES

Suite à notre AG du 22 février 2018, un comité référendaire s'est créé. Ce comité référendaire présidé par Mme Stéphanie Levrat a récolté 474 signatures, 250 étaient nécessaires pour valider le référendum. Cette votation a permis à 58.66% de la population de s'exprimer et a eu le résultat significatif de 73,3% de vote en défaveur de cette navette.

Nous saluons le travail de ce comité et la qualité de la présentation et l'argumentation lors du débat public.

## PÉTITION CONTRE LE BANC AVEC FONCTION WIFI

Suite à l'information d'un habitant d'Anières de la mise en place d'un nouveau banc avec différentes fonctions, dont la fonction wifi, après vérification de la portée et de la puissance, nous avons lancé une pétition pour demander la désactivation de la fonction wifi. Cette pétition forte de 457 signatures, a été remise par courrier au Président du Conseil municipal (M. Gubelmann) le 22 août 2018.

Le Conseil Municipal a pris en compte l'opinion publique de cette pétition et a voté la désactivation de la fonction wifi du banc. Nous rappelons qu'à Anières un wifi public est déjà installé à l'école, au petit Panier et au resto des Vignes, sans compter tous les connections wifi privées. Anières doit-elle être un bureau hyper connecté ou un lieu de vie sain ?

## FERME DE L'ASTURAL

Nous avons appris que la Fondation de la commune d'Anières pour le logement a voté pour la démolition de « la Ferme de l'Astural » et non pour sa rénovation. Un comité d'habitants d'Anières, dont le président est M. Claude-Alain Chollet s'est créé pour sauver ce bâtiment ancien de l'entrée du hameau de Chevrens et a lancé une pétition qui a démarré le 6 février 2019.

Nous soutenons cette démarche, afin de pouvoir préserver ce hameau protégé, en gardant des bâtisses représentatives de notre passé rural qui permettent de marquer le paysage, garder une âme à notre village. D'autre part, cette ferme qui a déjà été transformée entre autres en bâtiment pour recevoir l'Astural, pourrait encore remplir de belles fonctions utiles pour les Aniérois.

Bernadette Grelly,  
Présidente

## **IMPRESSUM**

### **EDITÉ PAR**

Commune d'Anières  
Route de la Côte-d'Or 1  
1247 Anières  
T +41 22 751 11 45  
[www.anieres.ch](http://www.anieres.ch)  
[info@anieres.ch](mailto:info@anieres.ch)

### **IMPRESSION**

ATAR  
Tiré à 60 exemplaires  
Imprimé sur papier offset 100 gr certifié FSC

### **CONCEPT ET DESIGN**

s agence, Genève

### **GESTION ET COORDINATION**

Marcela Apothéloz

### **PHOTOS**

Couverture – Concours photo amateur 2013 – Charles Marchant  
Concours photo amateur de la commune d'Anières 2017:  
Philippe Gaillard, Loris Hoffman, Valentine Ivanoff, Charles Marchant  
Police municipale de Collonge-Bellerive, ORPC Lac, Radiance 35,  
Marc Guillemain, APEA, Anières Bouge, Giancarlo Fortunato (FIFDH),  
Sylvie Rochat, Vanna Karamaounas, Patrick Böhling,  
Vincent Pécaut, Google Maps



**ANIÈRES**

Route de la Côte-d'Or 1  
CH - 1247 Anières  
T +41 22 751 11 45  
F +41 22 751 28 61  
[info@anieres.ch](mailto:info@anieres.ch)

**ANIERES.CH**